



HAL
open science

Les perceptions paysagères des populations : du thème ethnologique à la prise en charge paysagiste

Amandine Saget

► **To cite this version:**

Amandine Saget. Les perceptions paysagères des populations : du thème ethnologique à la prise en charge paysagiste. Sciences de l'Homme et Société. 2019. dumas-03229111

HAL Id: dumas-03229111

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03229111v1>

Submitted on 18 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les perceptions paysagères des populations

Du thème ethnologique à la prise en charge paysagiste

Amandine Saget

« Travail Personnel d'Étude et de Recherche (TPER)
de la formation Paysagiste DEP »

Année universitaire 2018/2019

École nationale supérieure
d'architecture et de paysage de Bordeaux



Amandine Saget

-

Date de soutenance orale : 23 janvier 2019

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Remerciements

Je souhaite avant tout remercier Serge Briffaud, Jean-François Rodriguez et Laura Menatti qui m'ont suivie et qui ont su me conseiller, me guider et m'encourager tout au long de ce travail. Je les remercie pour leur confiance et leur bienveillance. Je remercie aussi toute l'équipe enseignante pour l'encadrement de ce mémoire.

J'aimerais aussi remercier Marie Breaud et Helena Le Gal, de l'Atelier Tçpç, pour avoir répondu à mes questions, pour m'avoir encouragée à développer ma réflexion et pour leur soutien pendant ce travail.

Je remercie aussi Hugo Levère, du collectif Paysagistes Sans Frontières, d'avoir pris le temps de répondre à mes questions et de m'avoir permis d'ouvrir ma réflexion.

Je souhaite aussi remercier les agents du service espaces verts de la Ville de Concarneau pour leur amitié, leur confiance, leur patience et leur bienveillance dans nos échanges. Je les remercie de m'avoir acceptée et de m'avoir laissé leur poser de nombreuses questions.

Je souhaite remercier mes amis Claire Verdier et Emmanuel Brigandat pour leur soutien, leur écoute et leurs encouragements. Je remercie Emmanuel de m'avoir aidée à travailler la question des perceptions du point de vue philosophique et je remercie Claire de m'avoir aidée à comprendre et questionner la démarche d'enquête qualitative.

Enfin, je voudrais chaleureusement remercier ma promotion qui, grâce à son esprit de solidarité, m'a portée tout au long de ce travail, en particulier pendant la première étape. Je remercie mes amies Johanna Richard, Alice Tonin et Charlotte Morlas d'avoir cru en moi et de m'avoir aidée et donné le courage de tout faire.

REMERCIEMENTS	p.3
<u>INTRODUCTION</u>	p.6
I- <u>LES PERCEPTIONS PAYSAGÈRES, DU THÈME ETHNOLOGIQUE À LA PRISE EN CHARGE PAYSAGISTE</u>	p.8
A – Un paysage désormais porteur d'enjeux sociaux. Des perceptions paysagères comme terrain de prédilection de l'ethnologie aux perceptions paysagères comme nouveau terrain pour les paysagistes.	p.8
a- <i>Un paysage porteur d'enjeux sociaux</i>	p.8
b- <i>Les perceptions paysagères en question</i>	p.9
c- <i>Le choix de l'ethnologie</i>	p.14
d- <i>Problématique</i>	p.18
B – Trouver différentes « portes d'entrée » pour explorer les liens entre ce terrain de l'ethnologie et les pratiques paysagistes.	p.19
Conclusion première partie	p.20
II- <u>TROIS PORTES D'ENTRÉE POUR EXPLORER LES LIENS ENTRE L'ETHNOLOGIE ET LA PRATIQUE PAYSAGISTE DANS LA PRISE EN CHARGE DES PERCEPTIONS PAYSAGÈRES</u>	p.21
A- Première porte d'entrée : Les recherches des ethnologues sur le paysage.	p.21
a- <i>Une position critique des ethnologues vis à vis du paysage</i>	p.21
b- <i>Un premier mouvement des ethnologues vers le paysage dans les années 1990 : Paysage au pluriel</i>	p.26
c- <i>Retour sur des éléments de méthode qui persistent dans des études ethnologiques du paysage et qui se diffusent vers d'autres disciplines</i>	p.34
d- <i>Conclusion de l'étude des rapports entre l'ethnologie et le paysage à travers des enquêtes</i>	p.39

B- Deuxième porte d'entrée : Le rapport des paysagistes aux perceptions paysagères et à leur traitement par l'ethnologie	p.39
a- Méthode choisie, hypothèses de départ	p.40
b- Un mélange, une attention globale aux perceptions, à la participation, à la médiation	p.41
c- L'hypothèse d'un rapport non-conscient et d'un héritage des sciences sociales pas nécessairement revendiqué	p.43
d- La place de l'expérimentation. Créer ses propres outils et questionner les nouvelles pratiques paysagistes	p.46
e- Une typologie	p.49
f- Conclusion de la recherche	p.50
C- Troisième porte d'entrée : Faire l'expérience de l'observation participante au sein du service Espaces Verts de la Ville de Concarneau	p.51
a- Le cadre de l'expérimentation	p.51
b- Résultats obtenus et perspectives pour une action paysagiste	p.59
c- Retour sur l'expérimentation	p.66
d- Conclusion de l'expérience de l'observation participante	p.68
Conclusion seconde partie	p.69
<u>CONCLUSION</u>	p.70
BIBLIOGRAPHIE	p.73
ANNEXES	p.74

INTRODUCTION

Le paysage est une notion qui a subi une redéfinition constante depuis au moins le siècle dernier. S'il trouve son origine dans les représentations picturales de la Renaissance, il a pu ensuite être considéré en France, dès le début du XXe siècle, comme l'environnement pittoresque de sites qui avaient une valeur patrimoniale importante et qui nécessitaient des mesures de protection. Mais, aujourd'hui, et depuis les années 1990 en France, il est moins caractérisé par son caractère exceptionnel, car il est aussi devenu le paysage ordinaire, le paysage quotidien. Il est ainsi défini, par la Convention Européenne du paysage, signée en 2006 par la France, comme « *partie de territoire telle que perçue par les populations* ». Aujourd'hui le paysage est vécu, il englobe les perceptions, les gestes, les comportements et les représentations des populations humaines. Mais il n'est pas défini uniquement par ce « filtre » humain. Il est aussi un substrat géologique, un tout géographique, un ensemble de milieux écologiques qui participent tout autant à sa caractérisation. Il résulte même en fait de l'interaction de ces deux facteurs. Le paysage contemporain est donc défini par une vision plus holiste qui demande une compréhension globale. Dans ce cadre, les paysagistes sont ceux qui ont la faculté d'avoir cette approche globale. Ils sont ainsi censés pouvoir mettre au jour les grandes dynamiques du paysage qu'ils étudient et proposer des hypothèses pour pouvoir infléchir ou non ces dynamiques dans un projet de paysage. Mais si le tout est plus grand que la somme des parties, n'est-il pas utile et nécessaire pour le paysagiste de chercher à mieux comprendre certaines parties pour améliorer sa compréhension globale ?

La question des perceptions du paysage par les populations est une question complexe. Elle suppose que l'on définisse ce que sont ces perceptions et que l'on admette qu'elles peuvent être informées par des schèmes perceptifs multiples comme l'appartenance à une culture particulière, à un genre, à un groupe socio-professionnel et de nombreux autres critères. Mais cette complexité des « perceptions paysagères » est-elle abordable par les paysagistes ou ne peuvent-ils que se contenter d'une approche généraliste de ces perceptions ? Il semble que la question des perceptions a été abordée par de nombreuses disciplines scientifiques comme les sciences cognitives, la philosophie, la sociologie mais aussi l'ethnologie et d'autres disciplines. L'ethnologie nous a semblé une discipline particulièrement intéressante pour comprendre ce que pourraient être les perceptions paysagères des populations. Nous expliquerons en détail pourquoi au cours de ce travail, mais nous pouvons déjà dire que c'est une discipline qui a une réflexion et une position particulière vis à vis des perceptions et qui a eu l'occasion de mettre cette réflexion en lien avec la question du paysage, montrant par là l'importance de ce paysage perçu. En effet, des ethnologues se sont déjà intéressés aux perceptions paysagères et ont appliqué, pour leur compréhension, des méthodes propres à leur discipline. Mais y a-t-il pour autant une exclusivité ethnologique pour comprendre les perceptions paysagères ? Quelle peut être la position du « spécialiste » du paysage qu'est le paysagiste face à ces perceptions paysagères ? Lui qui est censé être spécialiste de ce nouveau paysage perçu peut-il prendre en charge les perceptions paysagères ? Nous essaierons dans ce mémoire d'explorer ce que pourrait être l'apport de l'ethnologie et de ses méthodes pour la prise en charge des perceptions paysagères par les paysagistes.

Ainsi, nous expliquerons d'abord comment la redéfinition récente du paysage encourage les paysagistes à prendre en charge un paysage perçu déjà défini par une ethnologie qui se positionne singulièrement vis à vis du paysage et qui déploie une méthode que nous avons trouvée particulièrement intéressante à travailler et comprendre. Ensuite, nous ferons état d'une recherche que nous avons menée pour explorer différents rapports entre l'ethnologie, le paysagiste et les perceptions paysagères. Ce travail de recherche, nous le savons, est incomplet. Mais il nous a permis d'explorer trois dispositions différentes entre ces éléments qui ont peut-être amené de premières pistes quant à la question de l'apport de l'ethnologie et de ses méthodes dans la prise en charge paysagiste des perceptions paysagères des populations.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

I- LES PERCEPTIONS PAYSAGÈRES, DU THÈME ETHNOLOGIQUE À LA PRISE EN CHARGE PAYSAGISTE

Le paysage avec lequel nous devons travailler, dans sa définition actuelle n'est plus seulement le paysage d'exception que l'on doit protéger. Il est aussi quotidien, ordinaire, perçu, et porteur d'enjeux sociaux. Ainsi, il faut désormais que le paysagiste s'occupe des « perceptions paysagères des individus ». Mais qu'elles sont-elles ? Il semble que ce terrain des perceptions paysagère, de l'espace vécu qui a un sens et dont le sens guide les comportements, soit un terrain de prédilection pour une discipline scientifique : l'ethnologie. Pourtant, le paysagiste est aussi celui qui, dans sa pratique professionnelle, est posé comme un spécialiste de la question du paysage, non pas seulement du point de vue de l'action, mais aussi de celui de la recherche.

A – Un paysage désormais porteur d'enjeux sociaux. Des perceptions paysagères comme terrain de prédilection de l'ethnologie aux perceptions paysagères comme nouveau terrain pour les paysagistes.

a- Un paysage porteur d'enjeux sociaux

Aujourd'hui le paysage semble de plus en plus en devoir intégrer des enjeux sociaux. C'est sa définition même, dans la Convention Européenne, qui intègre les « perceptions paysagères des populations ». En effet, cette Convention définit le paysage comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »¹. L'intégration de ces perceptions est corrélée à la reconnaissance de paysages « ordinaires ». L'utilisation du terme « ordinaire » renvoie d'ailleurs à plusieurs choses. Les paysages ordinaires sont ceux du cadre de vie quotidien des populations. De sorte qu'ils ne sont plus seulement les paysages des « hauts-lieux », pour reprendre l'expression d'André Micoud, ceux qui ont été dignes de mesures de protection. Car désormais, en tout cas dans la Convention Européenne, tout est paysage, y compris les paysages dégradés. Le paysage désigne en effet toute partie de territoire perçue par des populations et cette définition n'intègre d'ailleurs pas de critère esthétique du « beau » ou de valeurs particulières. Dès lors, le paysage n'est plus exclusivement perçu par un regard formé, capable de reconnaître des valeurs esthétiques à un paysage. Il est perçu par toutes les populations qui perçoivent et vivent ce paysage. Toutes les populations doivent alors être prises en compte et nous pourrions dire que cette définition met en lumière une certaine démocratisation du paysage.

Le paysage acquiert alors une nouvelle valeur, sociale et même politique qui demande la participation des populations. En effet, celles-ci doivent jouer un rôle central dans les politiques de protection, de gestion et d'aménagement des paysages d'après la Convention Européenne du paysage. C'est d'ailleurs ce que nous explique Alain Lagier,

¹ Convention Européenne du Paysage, article 1

dans son article « Trois apports de la Convention Européenne »² en affirmant que, bien qu'elle n'utilise pas explicitement l'expression, la Convention suggère dès son préambule un « droit au paysage ». En effet, celui-ci indique que la protection, la gestion et l'aménagement des paysages « impliquent des droits et des responsabilités pour chacun ». Lagier cite même le paragraphe 23 du Rapport explicatif d'octobre 2000 qui affirme que « Le paysage doit devenir un sujet politique d'intérêt général parce qu'il contribue de façon importante au bien-être des citoyens européens et que ces derniers ne peuvent plus accepter de subir leurs paysages en tant que résultat d'évolutions de nature technique et économique décidées sans eux. Le paysage est l'affaire de tous les citoyens et doit être traité de manière démocratique, notamment aux niveaux local et régional ». Le paysage est alors désigné comme l'occasion d'une démocratie plus participative encore et il doit permettre aux populations de débattre des politiques sectorielles telles que les politiques énergétiques, les politiques de transports etc. Pourtant, de nombreuses études, ethnologiques ou sociologiques, ont montré des différences dans l'appréciation des paysages entre des populations qui peuvent entraîner des « conflits de légitimité »³. Nous reviendrons sur cette idée par la suite mais nous pouvons déjà noter que la Convention Européenne utilise bien le pluriel du terme « population » et semble donc reconnaître une pluralité des appréciations du paysage.

Pourtant, malgré cette démocratisation du paysage, la Convention Européenne ne revient pas sur la nécessité de former des experts de la protection, de la gestion et de l'aménagement des paysages. En effet, dans la Recommandation CM/REC de 2008 pour la « mise en œuvre de la convention européenne du paysage », nous pouvons voir que les états européens sont encouragés à continuer de former des « spécialistes » du paysage. Ainsi, ces concepteurs, ingénieurs, gestionnaires et techniciens, devront continuer à être formés par les états mais en prenant compte de ce nouvel enjeu de la participation dans le paysage, en prenant compte des « perceptions paysagères des populations ».

b- Les perceptions paysagères en question

Mais à quoi renvoie l'expression « perceptions paysagères » ? Nous l'avons vu, l'idée de perceptions paysagères est employée par la Convention Européenne mais elle ne semble pas clairement définie. Le paysage est ainsi une partie de territoire « perçue », mais en quel sens ? Si cette définition doit être le socle d'une dynamique de participation plus démocratique dans les politiques de protection, de gestion et d'aménagement des paysages, voire dans les politiques sectorielles, il est important que nous comprenions bien à quoi renvoie le paysage perçu. Par ailleurs, il nous semble important, dès le début de ce travail de bien distinguer les perceptions des représentations. En effet, même si ces deux notions peuvent parfois être utilisées indistinctement, peut-être à raison, nous souhaitons poursuivre dans ce travail en distinguant les deux. Nous verrons à quoi renvoie la notion de perception tout de suite mais nous pouvons déjà dire que nous considérons la représentation comme un processus de transformation des perceptions, un processus de « digestion » qui

² Alain Lagier « Trois apports de la Convention Européenne », *Le paysage. Un projet politique*, sous la direction de Mario Bédard. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, 330p. pp. 277-292

³ Ibid. p.287

permet de donner à voir de manière sensible des perceptions ou des idées au moyen d'objets, de discours ou d'autres éléments. Nous le verrons, il semble que l'on peut étudier les perceptions à travers les représentations, néanmoins, la représentation suppose une transformation qui ne peut pas nous renseigner sur les perceptions directement, sans recroisement avec d'autres données. Mais avant de chercher à appréhender les perceptions paysagères, il nous faut questionner la notion de perception.

Souvent, nous comprenons d'abord la « perception » comme un mécanisme biologique de réponse à des stimuli. Du moins, c'est à ce mécanisme sensoriel que nous réduisons parfois la perception. Dans ce mécanisme sensoriel, des récepteurs sensoriels s'activent quand un stimulus entre en contact avec le corps ce qui provoque l'activation des cellules nerveuses. Il semble assez évident que les perceptions paysagères ne peuvent être réduites à ce mécanisme sensoriel et que ça n'est pas en ce sens que la Convention Européenne définit un paysage perçu. En effet, les perceptions, paysagères ou non, intègrent plus encore l'idée d'un sens donné aux stimuli, mais comment cela peut-il se produire ?

La perception définie par la psychologie cognitive

La psychologie cognitive considère l'étape sensorielle comme une première étape dans le processus plus grand de la perception, par lequel un individu donne un sens aux éléments qu'il perçoit. En effet, au-delà des réponses aux stimuli, qui sont d'ailleurs le fruit de l'évolution de l'humanité, la perception est aussi la mise en ordre des éléments perçus. Ceux-ci peuvent en effet être très nombreux, très complexes, parfois distincts ou se ressemblant. Ils dépendent des sens mobilisés et peuvent parfois nous submerger. Une mise en ordre est donc nécessaire. Cette étape de mise en forme des données sensorielles permet, entre autres choses, de distinguer le fond de la forme, les contours et de donner une certaine cohérence à ce que l'individu perçoit. Par exemple, c'est cette étape de la perception qui fait que nous pouvons éventuellement distinguer des constellations lorsque nous percevons le ciel étoilé. Éventuellement, si les données sensorielles sont incomplètes, cette étape permettra de compléter les données perçues pour créer une certaine cohérence. Cette étape est appelée l'étape perceptive par la psychologie cognitive. Elle suit l'étape sensorielle et précède l'étape cognitive. Dans cette dernière étape, celui qui perçoit donne une signification à ce qu'il a perçu. Par exemple, lorsque nous percevons « une table », plusieurs étapes se sont passées : d'abord, nous avons perçu des couleurs, éventuellement une texture, et d'autres stimuli que nous avons ensuite mis en forme, voire complétés si nous n'avons pas perçu l'objet dans son ensemble, puis nous avons donné la signification de « table » à l'objet perçu. Évidemment, les étapes décrites par la psychologie cognitive sont quasiment simultanées dans la plupart des cas mais il est important de retenir de cette définition qu'elle intègre complètement la dotation de sens dans la perception. Cette dotation de sens peut dépendre de nos connaissances et de notre mémoire. En effet, nous reconnaissons parfois ce que nous percevons grâce à notre mémoire et à nos connaissances. C'est le cas, par exemple, lorsque nous percevons une table, objet que nous avons, en général, déjà perçu de nombreuses fois. Mais la logique peut parfois être inverse, lorsque nous voyons quelque chose pour la première fois. Nous nous faisons alors une représentation mentale de ce nouvel objet perçu. La première logique semble néanmoins

plus fréquente au quotidien et il est important de noter son importance dans le processus de perception car elle semble déjà induire une certaine individualisation de la perception.

La troisième étape de la perception, selon la psychologie cognitive, est donc la dotation de sens vers les éléments perçus et mis en forme. Il nous semble assez clair, en effet, que le fait de reconnaître et de donner un sens à ce que l'on perçoit est à ce point nécessaire qu'il doit être intégré à ce qu'on appelle la perception. Ainsi, il semble qu'il n'y ait jamais, ou presque, de découverte « naïve » d'objets dans la perception. Il semble en effet que nous reconnaissons toujours quelque chose dans la perception. Pour revenir aux perceptions paysagères, nous pourrions alors penser que nous ne voyons jamais un paysage pour la première fois mais que nous le reconnaissons toujours. Nous le rapprochons toujours, au cours de la perception, d'un paysage modèle que nous reconnaissons dans ce paysage. Mais n'y a-t-il jamais de perceptions pures du paysage ?

Phénoménologie de la perception

Nos perceptions sont-elles toujours liées à nos connaissances et à notre mémoire ? Les perceptions sont-elles, en fait, le fruit d'un retour réflexif sur la perception qui ferait que nous ne percevons jamais vraiment le monde car nous ne pourrions nous empêcher de plaquer sur celui-ci un mode d'explication et de connaissance que nous avons construit par la pensée ? Nous pouvons prendre un exemple pour expliquer notre question : lorsque nous gravissons une montagne. Percevons-nous toujours la montagne parce que nous savons ce qu'est une montagne et que nous pouvons en donner une définition logique, ou n'y a-t-il pas une perception pure de la montagne par notre corps ?

L'idée d'une perception pure du monde sensible par le corps sentant a été développée par le philosophe Merleau-Ponty. Il a développé ce qu'on appelle une approche phénoménologie, c'est-à-dire l'étude de l'apparition des phénomènes. Les phénomènes pouvant être définis comme ce qui se manifeste aux sens ou à la conscience. La perception, pour Merleau-Ponty, ne peut pas être expliquée causalement car le principe de causalité est une reconstruction de la pensée. Nombreuses reconstructions de la pensée viennent s'entasser sur la perception pure et Merleau-Ponty cherche à retrouver, tel un archéologue, la perception pure « sous les sédiments des connaissances ultérieures »⁴

Dans cette phénoménologie, cette étude de la perception, Merleau-Ponty accorde une place primordiale au corps qui sent le monde sensible. Le corps sentant de Merleau-Ponty n'est pas un objet que les sciences du vivant peuvent expliquer par des lois physiques et biochimiques. Le corps sentant n'est pas un organisme « physique » qui s'expliquerait par des suites causales biochimiques. C'est un corps dont le sujet percevant a conscience, un corps qui a conscience de lui-même dans sa globalité et qui en même temps se projette dans le monde. Le corps sentant de Merleau-Ponty se sent, a conscience de lui-même et en même temps s'ouvre au monde sensible. Le sensible, lui, n'est pas le monde physique qui existe en lui-même et contre lequel le sentant viendrait se cogner. C'est un monde de phénomènes qui apparaissent dans la perception, qui ont un sens en eux-mêmes et dont le sens est révélé dans la perception. La perception est quelque chose de complexe. C'est par le corps mouvant que le sujet peut percevoir le sens des choses. Les choses ont un sens en

⁴ Pascal Dupond, notes de cours « La perception. Merleau-Ponty. Autour de la phénoménologie de la perception », 2007, Philopsis.

elles mêmes mais c'est le sujet qui les révèle par son corps percevant. Il faut comprendre que Merleau-Ponty définit la perception comme le croisement du corps sentant et du monde sensible. La perception serait comme une « communion », un « échange », une « synchronisation » entre le sentant et le sensible. Pour percevoir, le corps sentant doit s'ouvrir au monde sensible. Mais la perception n'est pas une invasion du sensible sur le sentant, elle est un croisement entre les deux. Certes, le sensible sollicite le sentant mais le sentant doit avoir une réponse motrice pour qu'il y ait perception. Autrement dit, le sensible se donne au corps sentant mais si le corps sentant n'est pas disponible pour le sensible il ne peut pas y avoir de perception. C'est un double chemin, une double disponibilité, ce que Merleau-Ponty appelle le croisement du sentant et du sensible. Nous pouvons prendre un exemple, celui d'un arbre qui en lui-même invite le corps à une certaine perception mais il ne peut y avoir perception si le corps ne s'ouvre pas à l'arbre pour le percevoir. Merleau-Ponty pense donc une certaine disposition du sensible vers la perception, sans pour autant considérer que le sensible envahit le corps sentant. Celui-ci doit être actif pour percevoir. Ainsi, le sentant va organiser ce qu'il perçoit, et comme pour l'approche de la psychologie cognitive, Merleau-Ponty reconnaît cette capacité du corps sentant à distinguer le proche et le lointain, le fond et la forme car d'après lui le sensible est lui-même organisé dans le temps et dans l'espace. Il y a donc chez Merleau-Ponty une perception pure, naïve, détachée des connaissances ou de modèles qui viendraient informer la perception.

Pourtant, même si Merleau-Ponty, à des fins philosophiques, rejette ces connaissances qui viendraient s'accumuler sur la perception pure, car elles fausseraient le concept de la perception, il reconnaît tout de même leur existence. Or, bien que nous percevions l'intérêt philosophique pour l'étude de la perception de rejeter ces couches de connaissances, il nous semble que ce n'est pas la démarche dans laquelle nous devrions être en tant que paysagiste. En effet, nous ne cherchons pas à connaître la vérité sur les perceptions mais au contraire d'observer les diversités de perception du paysage. Ces diversités sont liées justement à cette pensée réflexive qui s'ajoute à la perception pure telle que la pense Merleau-Ponty, à ces modèles de connaissances qui deviennent modèles de perception. Mais que sont ces modèles ? Nous l'avons vu, Merleau-Ponty considère qu'une des couches de connaissances qui s'ajoutent à la perception est le principe de causalité qui nous pousse à expliquer les phénomènes perçus. Mais cette « couche » n'est certainement pas la seule à l'œuvre et en particulier en ce qui concerne les perceptions paysagères. Quelles sont-elles alors ? Quelles couches de connaissances viennent s'appuyer sur notre perception et d'où viennent-elles ? Il semble assez évident que la couche du principe de causalité doit être partagée très largement dans nos sociétés modernes et européennes. Pour autant, il n'est peut être pas nécessaire que toutes les couches soient les mêmes partout et chez chaque sujet sentant. Nous pourrions ainsi imaginer que nous ne percevons pas tous de la même façon, en fonction des différentes couches de connaissances ou expériences que nous avons accumulées.

Couches de connaissances, schèmes perceptifs ; une approche ethnologique des perceptions

L'anthropologue Gérard Lenclud a choisi d'appeler ces couches de connaissances des « schèmes perceptifs » dans un article qu'il a écrit sur l'ethnologie et le paysage⁵. Ces schèmes informent notre perception, en particulier nos perceptions des paysages, et Lenclud reprend les mots de l'anthropologue américain Marshal Sahlins pour affirmer qu'il « n'existe pas d'immaculée perception ». Cette réflexion a lieu dans le cadre d'un questionnement plus global de l'auteur sur le paysage. En effet, pour commencer, il reprend une définition du paysage qui distingue deux niveaux de réalités ; un niveau « objectif » comme substrat perçu, et un niveau « subjectif » comme perception. Le paysage est alors « un fragment du monde sensible tel qu'il est pourvu de personnalité par une conscience »⁶. C'est alors la perception qui donne son sens au sensible perçu. On voit ici que l'auteur ne se situe pas dans la même approche que Merleau-Ponty et au contraire de ce dernier, c'est bien une perception complètement informée qui va donner son sens au sensible. Les schèmes perceptifs dont parle l'auteur sont bien des modèles qui viennent informer la perception, et plus que des couches qui viennent se superposer à elle, il s'agit pour l'auteur de moules qui viennent donner leur forme à la perception. Ainsi, le paysage n'est jamais perçu pour la première fois et au contraire les perceptions paysagères correspondent à un moule perceptif historiquement et géographiquement situé d'après l'auteur. Ce positionnement n'est pas exclusif à Gérard Lenclud et il semble partagé par plusieurs ethnologues ou anthropologues mais nous reviendrons plus en détails sur ce point par la suite. Mais la perception du paysage n'est pas seulement informée par un schème global, elle est influencée, pour Lenclud, par un certain nombre de propriétés prototypiques qui lui donnent plus ou moins de valeur. C'est ce que l'auteur appelle une « cimaise mentale », ce que l'on comprend comme une moule préexistante dans notre perception, sur laquelle viennent se poser les perceptions du paysage. Ces moules préexistantes sont par exemple tout un ensemble de représentations du paysage que nous avons intégré et qui vont nous permettre de « re-connaître » un paysage lorsque nous le percevons. L'auteur déplace alors le questionnement de Merleau-Ponty, sur la pertinence d'une perception pensée comme informée, et affirme que la tâche de l'ethnologue est de déterminer les supports des perceptions des peuples. Il faut que l'ethnologue mette au jour ces différents schèmes conceptuels « qui guident le regard (...) et insèrent des jugements de valeur dans son analyse visuelle »⁷.

Nous ne saurions dire s'il existe une perception pure recouverte pas des couches de connaissances ou si des schèmes conceptuels informent complètement notre perception. De même que nous ne saurions dire si ces couches ou schèmes sont une bonne chose dans une perspective philosophique. Là n'est pas notre question. Cependant, il nous semble important de noter que dans les deux différentes approches de la perception que nous avons pu présenter, il est admis qu'il existe des schèmes, couches ou modèles, qui peuvent déterminer notre perception en général et nos perceptions paysagères. Quelles sont ces couches ? Nous avons déjà pu mettre au jour deux échelles d'influences ; celle du système d'explication logique moderne (avec Merleau-Ponty) et celle du groupe culturel (avec

⁵ Gérard Lenclud « L'ethnologie et le paysage. Questions sans réponses », *Paysage au pluriel : pour une approche ethnologique des paysages*, sous la direction de Claudie Voisenat. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995, 240p. pp. 2-17

⁶ *Ibid.* p. 5

⁷ *Ibid.* p. 14

Gérard Lenclud). Nous avons aussi pu penser l'influence de la mémoire et donc de l'expérience individuelle. Finalement, nous pourrions aussi imaginer l'influence du groupe socio-professionnel, celle du genre et certainement d'autres. Ces critères déterminants sont alors ceux de notre perception en général, mais aussi ceux des perceptions paysagères.

Nous l'avons vu, ces critères déterminants vont influencer nos perceptions et conduiront celui qui perçoit à donner des valeurs à ce qui est perçu. Il semble assez évident que ces valeurs données conduiront celui qui perçoit à adopter certains types de comportements et à produire certaines représentations. En effet, il semble qu'un espace complètement dévalorisé par une population ne sera pas représenté, ne serait-ce que dans le discours, de la même façon qu'un espace hautement valorisé. De mêmes certains espaces valorisés pour certaines raisons, n'engageront pas le même type de comportement que pour des espaces valorisés pour d'autres raisons. Ainsi, les perceptions paysagères peuvent être définies comme les perceptions déterminées par un certain nombre de critères, comme des critères culturels, d'une partie de territoire qui donnent un sens paysager à cet espace, qui lui donnent plus ou moins de valeurs, qui conduisent à certains comportements et produisent certaines représentations.

On peut alors se demander comment le paysagiste peut appréhender et comprendre les perceptions paysagères ? Avec quelle méthode ? Il semble en tout cas que le paysagiste doive s'engager dans une démarche de recherche attentive pour saisir ces perceptions et pour pouvoir répondre aux nouvelles exigences de participation des populations.

c- Le choix de l'ethnologie

Mais si les nouveaux enjeux du paysage semblent engager les paysagistes vers une démarche de recherche vis à vis des perceptions paysagères des populations, les paysagistes peuvent-ils s'inspirer d'autres démarches de recherche ? Nous l'avons dit, les paysagistes, sont toujours considérés, d'après la Convention Européenne du paysage, comme des spécialistes des politiques et projets de protection, de gestion et d'aménagement des paysages. Il nous semble assez évident qu'en tant que spécialistes de ces questions et en tant qu'ils doivent faire participer les populations, les paysagistes doivent s'intéresser aux perceptions paysagères des populations. Pourtant, s'ils sont spécialistes des projets de protection, de gestion et d'aménagement, les paysagistes sont-ils les mieux placés pour travailler sur les perceptions paysagères des populations ? D'autres disciplines ne sont-elles pas plus à même de prendre en charge ces perceptions ?

Une démarche qualitative contextualisée et décentrée

Dès le début de ce travail, nous avons fait l'hypothèse des perceptions paysagères comme un terrain de prédilection pour l'ethnologie. Nous allons essayer de montrer pourquoi cette discipline nous a intéressée et pourquoi il nous semble qu'elle est particulièrement intéressante pour traiter de ce thème des perceptions paysagères.

Pour commencer, il nous semble que la recherche autour des perceptions paysagères des populations doit être celle qui choisit une approche qualitative et non une

approche quantitative. Certes, ces deux approches sont parfois liées dans la recherche et peuvent s'appuyer l'une sur l'autre dans certains cas. Pourtant, la recherche qualitative, en tant qu'elle cherche à déterminer des motivations, des représentations ou des jugements de valeurs nous semble plus appropriée pour comprendre les perceptions paysagères telles que nous les avons définies. Elle permet, au cours d'une période d'observation, d'entretiens semi-directifs ou libres, de laisser les populations s'exprimer, le plus librement possible puis de faire l'analyse de ces données. Cette démarche permet en fait de répondre aux questions « pourquoi » et « comment ». Elle se situe plus dans une démarche de récolte des informations que dans une démarche de quantification des données. La recherche quantitative elle, doit déterminer un échantillon qui devra être représentatif et procédera par questionnaires, par entretiens directifs, pour pouvoir ensuite établir des proportions. Les questionnaires doivent nécessairement être fermés pour pouvoir ensuite quantifier les réponses récoltées. De même, pour que l'échantillon soit représentatif il faut qu'il soit d'une taille conséquente. Cette démarche présente évidemment de nombreux intérêts mais il nous semble qu'elle serait moins pertinente dans l'appréhension et la compréhension des perceptions paysagères. En effet, une recherche quantitative, bien qu'elle puisse permettre de déterminer de grands ensembles, de grands groupes de percepteurs, de par sa méthode, ne nous semble pas laisser la place à l'étonnement qui nous semble nécessaire dans l'appréhension des perceptions paysagères des populations. C'est en effet le second critère qui nous semble important dans l'appréhension des perceptions paysagères : l'étonnement, la disponibilité pour comprendre des perceptions autres, voire ce qu'on pourrait appeler le décentrement. Ce décentrement correspondrait à une attitude qui consiste à se détacher de ses propres *a priori* culturels, sur le paysage en l'occurrence. Il s'agit d'une attitude qui consiste à laisser la place à l'autre, aux autres groupes étudiés pour qu'ils puissent s'exprimer et que l'on puisse analyser leurs perceptions. Enfin, il nous semble que pour analyser les perceptions paysagères, il faut aussi que l'appréhension de ces perceptions se fassent dans une démarche qui contextualise ces perceptions. C'est-à-dire que pour répondre à la question « comment », il nous semble qu'une démarche d'observation du contexte spatiale, entre autres choses, est très importante. Ainsi, pour comprendre les perceptions paysagères, il faudrait aussi pouvoir observer dans leurs contextes les comportements, observer les gestes, les manières de faire, les techniques, les objets produits etc. En effet, la définition du paysage par la Convention Européenne affirme aussi que celui-ci est le résultat d'interrelations entre les facteurs humains et naturels. Il nous semble donc que ces interrelations sont importantes à saisir car elles sont en partie définies par les perceptions paysagères des populations.

Les différents critères que nous avons pu évoquer nous ont amenée à nous tourner vers l'ethnologie. Cette discipline semble en effet s'inscrire dans une démarche de recherche qualitative qui contextualise les données recueillies. Elle nous semble en effet intéressante pour appréhender les perceptions paysagères car elle doit décrire les perceptions des peuples, le support des perceptions (le milieu) et les raisons de l'action du peuple sur le milieu. Certes, d'autres disciplines, telles que la sociologie, peuvent inscrire leurs recherches dans une démarche qualitative. Néanmoins, l'ethnologie semble être une des seules disciplines qui procède exclusivement par des recherches qualitatives. De plus, l'ethnologie, de par son histoire, fait preuve d'un décentrement évident. En effet, sa tradition d'enquêtes sur des sociétés autrefois dites « primitives », a poussé l'ethnologie à développer une culture du décentrement qui qualifie aussi en générale l'approche anthropologique.

Bien entendu, cette capacité de décentrement n'est là aussi pas réservée à l'ethnologie et elle est présente dans d'autres disciplines, mais il nous a semblé que l'ethnologie a profondément encré en elle cette notion et nous verrons plus tard que cela n'est pas sans conséquence sur la manière dont elle considère le paysage. C'est pour ces différentes raisons que nous avons choisi de concentrer notre travail sur l'ethnologie.

Anthropologie, ethnologie, ethnographie

Mais il nous faut maintenant présenter quelle distinction nous pensons devoir faire entre l'ethnologie, l'anthropologie et l'ethnographie. Il est certain que ces trois termes sont assez souvent utilisés indistinctement, du moins pour l'ethnologie et l'anthropologie.

L'ethnographie elle, de par son étymologie même, suggère l'écriture (γραφειν) ou la description d'un groupe d'origine ou de condition commune (εθνος)⁸. Ainsi, il semble que cette discipline soit celle de l'observation et de la description, de la production ou récolte de données sur un groupe de population. Jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, en France, ce terme renvoyait généralement à l'étude de sociétés qu'on appelait autrefois des sociétés « primitives ». Pourtant, après la Seconde Guerre Mondiale, mis en relation avec les termes d'ethnologie et d'anthropologie (ramené des États Unis pour ce dernier), ce terme a pris un sens plus général et en même temps plus précis. Il a renvoyé à partir de ce moment à la collecte de données pour une ethnologie qui devait faire une première synthèse et avoir une vision plus générale à l'échelle de sociétés locales⁹ L'ethnographie renverrait ainsi au « niveau le plus local de la connaissance : enquête de terrain, résultats obtenus à l'échelle d'un village, d'une tribu, d'un milieu d'interconnaissance »¹⁰. Elle semble organiser ses méthodes autour de l'enquête de terrain et de la production de documents ethnographiques qui consignent « l'empreinte spécifique d'un groupe »¹¹. Ces documents peuvent être très divers et prendre la forme de la photographie, de l'objet, de la fiche descriptive d'un évènement etc.

L'ethnologie serait alors une première synthèse de ces données « à l'échelle dite régionale ou des aires culturelles »¹². Elle devrait donc elle aussi constituer de la matière mais à une échelle différente. Elle fait une première synthèse qui peut d'ailleurs être utilisée dans plusieurs domaines comme l'histoire ou la géographie. Finalement, l'anthropologie serait une dernière étape qui s'inscrirait dans une démarche plus globale et comparative entre les sociétés. Ce dernier terme désigne en fait cette démarche de l'anthropologie à vouloir comprendre l'Homme et à tenter de déterminer ses caractéristiques à partir de l'étude de sociétés diverses. Néanmoins, il faut noter que ce terme désigne aussi souvent en même temps l'ethnologie et l'ethnographie et nombreuses autres « sous-disciplines ». Il nous semble finalement qu'il est important de comprendre que ces trois « étapes » dont nous venons de

⁸ CNRTL, étymologie des termes « ethnographie », « ethnie » et « graphie »

⁹ Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, sous la direction de Pierre Bonte et Michel Izard, 4^e tirage 2016, Paris, Quadrige, 842p, pp.470

¹⁰ Stéphane Beaud et Florence Weber, Guide de l'enquête de terrain, 4^e édition augmentée 2014, Paris, La Découverte, 334p, pp.6

¹¹ Ibid. p.475

¹² Ibid. p.6

parler ne renvoient pas à un nécessaire « parcours d'analyse »¹³ qui irait nécessairement du plus particulier au plus général, car le chemin peut aussi se faire d'une autre manière et le travail de l'anthropologie peut orienter un projet d'ethnographie par exemple. D'ailleurs il est assez fréquent d'utiliser l'expression d' « approche anthropologique » pour désigner ces trois étapes.

Néanmoins, au cours de notre travail, nous avons choisi de nous concentrer plus particulièrement sur l'apport de l'ethnologie et de ses méthodes et non sur une approche anthropologique globale. Il nous a semblé que l'approche anthropologique du paysage, qui doit se fonder nécessairement sur une comparaison de différentes sociétés, présentait un intérêt certain mais pas nécessairement dans notre perspective d'une action paysagiste. En effet, l'approche ethnologique, en tant qu'elle s'intéresse à une société particulièrement, en tant qu'elle fait une synthèse à une échelle plus locale, nous semble plus pertinente pour la démarche paysagiste. En effet, bien que celui-ci puisse avoir une réflexion plus globale sur le paysage et sur la pertinence de cette notion à l'échelle de l'humanité, il est plus souvent confronté dans sa pratique à la question d'un paysage local. Il nous a ainsi semblé que c'est justement sur ce questionnement du paysage local, du paysage particulier, que l'approche ethnologique pouvait apporter des éléments au paysage. Il va sans dire que cette distinction n'est pas systématique et nous le verrons, ce choix de l'ethnologie ne nous a pas empêché de lire des auteurs qui ont une réflexion plus large sur le paysage, ni de considérer les méthodes de l'ethnographie d'ailleurs. Mais il nous semble important de montrer, dès le début de ce travail que nous ne sommes pas dans une démarche totalisante vis à vis du paysage mais que nous voyons plutôt l'intérêt d'une démarche ethnologique qui nous a semblé plus analytique.

L'ethnologie en France

Mais peut-on s'inspirer de l'ethnologie pour travailler sur les perceptions paysagères de populations françaises ? La question se pose car l'ethnologie, comme nous l'avons dit, a traditionnellement étudié des populations *a priori* éloignées de notre culture occidentale. C'est d'ailleurs cette tradition qui l'a obligée à développer une attitude de décentrement. Mais peut-on parler de décentrement dans le cadre d'une ethnologie française ? Y a-t-il une ethnologie française et même une ethnologie française des paysages ?

Nous avons l'habitude de penser que l'ethnologie est une discipline qui s'est constituée sur une tradition d'études menées dans des « contrées éloignées », autour de populations que l'on pensait autrefois « primitives ». C'est bien de cette manière que s'est constituée la discipline, pourtant, elle trouve aussi aujourd'hui son terrain en France et en Europe. Les recherches anthropologiques et ethnologiques sur la France ont vu le jour récemment, dans la deuxième moitié du XXe siècle. La première recherche ethnologique en France daterait de 1951, date de publication de l'ouvrage de L. Dumont, *La tarasque*, qui propose une analyse d'une fête populaire d'un petit village du sud de la France¹⁴. Ce type de recherche existait déjà auparavant, mais elles étaient l'œuvre d'historiens, de géographes ou de folkloristes. Ces derniers menaient de larges enquêtes et il semble qu'ils cherchaient plus à établir des atlas folkloriques dont ils analysaient ensuite les variations dans

¹³ Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, Op. Cit. p. VII

¹⁴ Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, Op. Cit. p.295

le temps et dans l'espace. Les travaux des ethnologues ont alors modifié ce schéma puisqu'ils ont rapporté des méthodes d'observation à une échelle plus locale. Ces travaux se sont concentrés sur des communautés plus réduites, telles que les communautés villageoises et ont produit un certain nombre de monographies. Ce choix des communautés villageoises a permis dans un premier temps la transposition des méthodes de la discipline en France. « Il s'agissait de retrouver, à travers le choix de terrains bien délimités et d'objets de recherche présentant un certain éloignement d'avec les schèmes de pensée qui sont ceux de la culture à laquelle appartient l'ethnologue, à la fois la distanciation caractérisant l'activité ethnographique et la vision totalisante qui est le propre de la démarche anthropologique »¹⁵. Ces recherches s'attachaient alors à comprendre la structuration des communautés villageoises ou certains phénomènes plus particuliers (comme la pratique de la sorcellerie dans le bocage mayennais par l'ethnologue Jeanne Favret-Saada en 1977). Plusieurs recherches, parfois interdisciplinaires ont ainsi été menées en Bretagne, dans l'Aubrac et dans d'autres régions. Depuis les années 1980, d'autres types de recherches ont été menés à partir de thèmes plus généraux, se rapprochant ainsi de l'approche anthropologique plus totalisante, et ont abordé des thèmes tels que la perception du temps dans les cultures locales. C'est dans ce cadre que se sont développées des recherches ethnologiques autour du paysage, avec là aussi des missions interdisciplinaires comme celle qui a donné lieu à la publication d'un ouvrage de synthèse intitulé *Paysage au pluriel* que nous étudierons dans notre travail. Dans ce cadre de recherche sur le paysage, l'ethnologie doit « Interroger les pratiques sociales en relation au paysage et (...) les mettre en regard des discours et des représentations qui les décrivent ou leur donnent un sens »¹⁶. Elle est donc bien dans cette démarche qualitative et contextualisée de recherche sur les perceptions paysagères telles que nous les avons définies.

d- Problématique

Il semble alors que l'ethnologie s'inscrive dans une démarche qui est intéressante pour comprendre et appréhender les perceptions paysagères et, pour cette raison, c'est cette discipline qui nous a intéressée dans ce travail. Nous percevons bien l'intérêt en effet d'une telle discipline dans la prise en charge des perceptions paysagères des populations. Néanmoins, cette prise en charge n'est pas systématique et semble plutôt répondre à des projets de recherche ponctuels. La prise en charge systématique de ces perceptions reviendrait plutôt au paysagiste comme nous l'avons vu. Lui qui est spécialiste des politiques et projets de protection, de gestion et d'aménagement doit aussi être spécialiste du paysage comme partie de territoire telle que perçue par les populations semble-t-il. Nous pensons alors que l'ethnologie peut-être une source d'inspiration dans la constitution d'une méthode et d'une démarche de prise en charge de ces perceptions paysagères. Mais alors, quels peuvent-être les apports de l'ethnologie et de ses méthodes dans la prise en charge, par les paysagistes, des perceptions paysagères des populations ?

¹⁵ Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, Op. Cit. p.296

¹⁶ Yves Droz et Valérie Miéville-Ott « Le paysage de l'anthropologue », *La polyphonie du paysage*, sous la direction de Y. Droz et V. Miéville-Ott, Lausanne, Presses Polytechniques et universitaires romandes, 2005, 234p

B – Trouver différentes « portes d'entrée » pour explorer les liens entre ce terrain de l'ethnologie et les pratiques paysagistes.

Pour répondre à cette très vaste question, nous avons mis en place une méthode particulière de « récolte » et d'exploration de différentes sources qui pourront répondre en partie à notre question. Notre travail de recherche a, dans un premier temps, consisté en une récolte d'éléments et de sources dans lesquelles les liens entre l'ethnologie et le paysage étaient évoqués. Suite à ce premier travail d'exploration, il nous est apparu qu'il serait préférable de choisir trois angles différents, trois biais, par lesquels nous pourrions essayer d'envisager les apports de l'ethnologie et de ses méthodes pour le paysagiste. Ces trois catégories correspondent à une forme de relation entre l'ethnologie, le paysage et les paysagistes. Elles correspondent à une disposition de ces trois éléments qui produit des résultats ou des informations différentes mais que l'on pourra néanmoins rapprocher. C'est-à-dire que, pour essayer de répondre à notre question, nous avons essayé de faire varier, les relations entre les trois éléments suivants : l'ethnologie et ses méthodes, les paysagistes, et les perceptions paysagères des populations. Ainsi, la première interrelation que nous avons pu explorer est celle entre l'ethnologie, ses méthodes et les perceptions paysagères. Ce premier biais correspond, en terme de corpus, à un certain nombre de recherches qui ont pu être effectuées par des ethnologues sur le paysage. Elle correspond à une disposition des ethnologues vers le paysage. La seconde interrelation correspond plutôt à la question de savoir ce que les paysagistes font avec l'ethnologie, et leur rapport avec l'horizon ethnologique. Pour cette porte d'entrée, nous avons essayé d'interroger des paysagistes et nous nous sommes appuyée sur ce qu'ils pouvaient partager concernant leurs pratiques. Enfin, la troisième porte d'entrée correspond à l'interrelation entre les perceptions paysagères et un élément de méthode de l'ethnologie, l'observation participante, que nous avons pu expérimenter dans une perspective paysagiste. De cette façon, le corpus que nous avons pu constituer n'est pas homogène, mais il correspond à autant de tentatives de réponse pour ce problème qui est vaste et complexe. Il aurait été compliqué de proposer un protocole unique de réponse à notre question, c'est pourquoi nous avons préféré constituer ce corpus hétérogène, bien que pour chaque « catégorie » de sources nous avons pu mettre en place des méthodes d'analyse différentes que nous expliquerons.

Conclusion première partie

La convention européenne donne une définition du paysage comme une partie de territoire telle que perçue par les populations. Nous pouvons donc comprendre que le paysage n'existe pas sans les perceptions des populations. La convention européenne semble suggérer que les spécialistes du paysage doivent encourager une participation plus importante des populations dans la protection, la gestion ou l'aménagement de leurs paysages/cadres de vie. Elle semble donc suggérer une participation plus importante de ceux qui perçoivent leurs paysages. Or, nous avons pu montrer que la question des perceptions paysagères est complexe. Elle demande une véritable réflexion sur ce que sont les perceptions en elles-mêmes et une prise en considération des schèmes ou couches de connaissances qui déterminent ces perceptions. Pour comprendre les perceptions paysagères il faut déjà admettre qu'elles sont déterminées par des critères relatifs à un certain nombre de choses, notamment l'appartenance à un groupe culturel. Le paysagiste, s'il veut s'inscrire dans le cadre de la convention européenne doit donc être capable de saisir cette complexité des perceptions paysagères. En est-il alors capable, lui qui est par ailleurs posé comme un spécialiste du paysage, certes, mais réduit aux types d'action que sont la protection, la gestion et l'aménagement ? N'y a-t-il pas une autre discipline qui devrait prendre en charge ces perceptions : une discipline qui aurait des méthodes et une réflexion sur les perceptions des différents groupes culturels et qui saurait les prendre en charge ? Nous avons pris le parti de dire que l'ethnologie était une discipline à même de s'occuper de ces perceptions, dans la mesure où elle a une réflexion à une échelle régionale, qu'elle ne tend pas à l'universalité et qu'elle a mis en place des méthodes qualitatives. Ces méthodes lui permettent un certain décentrement nécessaire quand on sait la relativité des perceptions paysagères. Cependant, le paysagiste est-il réduit *in fine* à reprendre le travail de recherche des ethnologues ou peut-il lui aussi s'inscrire dans une démarche de recherche qui lui permettrait de prendre en charge les perceptions paysagères ? Nous nous sommes donc posé la question suivante : quel peut-être l'apport de l'ethnologie et de ses méthodes pour le paysagiste dans la prise en charge des perceptions paysagères ? Pour répondre à cette vaste question, nous nous sommes construits trois « biais », trois « portes d'entrées » qui explorent différents apports possibles. D'abord, il nous a fallu travailler sur le regard des ethnologues vis à vis du paysage qui peut déjà apporter au paysagiste un certain regard, une position singulière qui favoriserait la prise en charge des perceptions paysagères des populations. Nous avons ensuite pu explorer l'état actuel du lien entre les paysagistes et les ethnologues. Enfin, nous avons pu essayer de transposer un élément de méthode ethnographique dans une démarche paysagiste.

II- TROIS PORTES D'ENTRÉE POUR EXPLORER LES LIENS ENTRE L'ETHNOLOGIE ET LA PRATIQUE PAYSAGISTE DANS LA PRISE EN CHARGE DES PERCEPTIONS PAYSAGÈRES

Le problème qui nous occupe, nous l'avons vu, est vaste et complexe. Il interroge les relations entre deux disciplines à travers l'intérêt commun pour les perceptions paysagères. Pour explorer ces attentions aux perceptions paysagères et ces relations entre l'ethnologie et la pratique paysagiste, nous avons choisi de nous concentrer sur trois « portes d'entrée » différentes. Ces catégories ne sont pas exhaustives mais elles sont autant de biais pour tenter de trouver des éléments de réponse. Pour chaque « catégorie », nous avons mis en place des méthodes d'analyse différentes et nous avons pu obtenir des résultats divers que nous allons présenter maintenant.

A- Première porte d'entrée : Les recherches des ethnologues sur le paysage.

Cette première porte d'entrée est celle de l'étude des recherches menées par des ethnologues sur le paysage. Il s'est agit pour nous d'essayer de comprendre, à travers des articles théoriques le positionnement de l'ethnologie vis à vis du paysage. Suite à ce travail, nous avons choisi de travailler différentes études, parmi lesquelles celles qu'ont menées des équipes de chercheurs entre 1989 et 1993, pour répondre à un appel d'offre de la mission du Patrimoine ethnologique. Ces études ont conduit à la production d'un ouvrage de synthèse intitulé « *Paysage au pluriel* » publié en 1995. Nous avons aussi étudié, à travers des articles de synthèse, des études menées plus tard sur des paysages divers (au Québec, dans la montagne thiernoise). Pour analyser ces études, nous avons choisi une méthode comparative car ce corpus semblait nous le permettre et nous avons mis en place une grille d'analyse (Annexe 1) qui nous a permis de faire ressurgir un certain nombre de points que nous allons développer. Nous souhaitons avant tout chose expliquer la position singulière des ethnologues vis à vis du paysage. Cette position soulève des problèmes et des enjeux spécifiques que nous expliquerons et elle est liée à une question anthropologique plus large sur le paysage et sur les rapports entre l'homme et la nature. Nous verrons ensuite ce qu'ont pu nous apporter la lecture et l'analyse d'études menées par des ethnologues sur des paysages, entre autres choses, du point de vue de la méthode.

a- Une position critique des ethnologues vis à vis du paysage

Il faut d'abord expliquer quelle définition les ethnologues semblent donner du paysage. Comment considèrent-ils le paysage ? Comment s'approprient-ils cet objet d'étude ? Nous verrons que la définition qu'ils donnent les place dans une position singulière vis à vis du paysage et même s'ils peuvent être amenés à douter de la pertinence de cette notion, ils avouent sa fertilité heuristique qui les conduit à une vraie réflexion sur leurs pratiques de recherche, leurs méthodes et leurs positionnements vis à vis de ceux qui passent les commandes d'études.

Le paysage, des paysages. Remise en question de la notion par les ethnologues

Dans un article paru dans l'ouvrage *Paysage au pluriel* (1995), Gérard Lenclud tente de donner une définition du paysage malgré la polysémie du terme qu'il reconnaît comme beaucoup d'autres ethnologues. Il admet en effet « qu'à l'évidence le paysage, ou plutôt le concept de paysage, conjoint des significations si différentes entrant dans un seul mot et appelle donc des emplois si variés, qu'aucune discipline, ni aucun métier, ne saurait en faire sa spécialité »¹⁷. Il faut bien comprendre que les ethnologues, et ici Gérard Lenclud, considèrent le paysage comme une notion, un concept, que de nombreuses disciplines peuvent étudier et ils prennent en cela une certaine distance vis à vis du paysage lorsqu'il devient objet d'étude. Ils n'hésitent alors pas à faire varier sa définition mais néanmoins nous pouvons reconnaître que la définition que donne Gérard Lenclud dans la suite de son article est peut-être celle qui correspond le plus à la définition que nous entendons aujourd'hui lors de notre formation de paysagiste. Dans son appréhension du terme « paysage », Lenclud distingue deux « niveaux de réalité » ; une réalité objective, une « étendue d'espace offerte à l'œil mais qui, dans sa matérialité, préexiste au regard »¹⁸ et qui est alors le substrat de la perception, et une réalité subjective qui correspond à la perception en mouvement de l'individu qui va parler de paysage. Mais Lenclud ne réduit pas le paysage à ces deux niveaux de réalités, il affirme que le paysage est plus que cela, il n'est pas réductible à la somme de ces deux parties. Lenclud développe une définition plus holiste du paysage qu'il désigne finalement comme le produit d'une structure d'interaction. Il précise d'ailleurs que cette interaction peut se passer ou non mais nous développerons ce point par la suite.

Si le paysage intègre la notion de « regard sur le monde » il faut rappeler que ce regard n'est pas naïf pour les ethnologues. Lenclud cite l'anthropologue Marshal Sahlins qui affirme qu'il n'existe pas « d'immaculée perception ». Nous l'avons vu plus tôt, dans une perspective ethnologique les perceptions sont informées par des schèmes perceptifs culturels. Ces schèmes dépendent de la culture à laquelle nous appartenons, mais aussi, nous en verrons des exemples, du groupe socio-professionnel auquel nous appartenons et d'autres critères. Les perceptions sont marquées de ces schèmes culturels qui leur donnent directement un sens, de sorte que rien n'est jamais perçu pour la première. D'après Lenclud, « On ne perçoit que ce qu'on re-connaît »¹⁹. Les ethnologues, qui admettent ce constat se posent alors la question de l'universalité de la notion de paysage.

En effet, si le paysage est un donné perçu et que nos perceptions sont informées par des schèmes perceptifs culturels, alors il n'est pas évident que le paysage soit une notion universelle, transculturelle, ne serait-ce que vis à vis du rapport que les cultures entretiennent avec la nature. Ce rapport est essentiel à la compréhension de la notion de paysage hors, les études ethnologiques et anthropologiques ont permis de penser qu'il n'est pas universel. En effet, notre posture d'européen moderne vis à vis de la nature pourrait être qualifiée de « naturaliste », dans le sens où une distinction nette entre Nature et Culture est faite dans nos sociétés. Cette dichotomie implique un certain nombre de rapports entre l'Homme et la Nature et déterminent des représentations, des comportements, et des pratiques de

¹⁷ Gérard Lenclud, *Op. Cit.* p. 3

¹⁸ Gérard Lenclud, *Op. Cit.* p.4

¹⁹ Yves Droz et Valérie Miéville-Ott, *Op. Cit.*

l'Homme vis à vis de son environnement. Elle est à l'origine des sciences dites « objectivantes » et d'un certain nombre de techniques, voire technologies. Pourtant, cette distinction n'est pas nécessairement universelle et Philippe Descola dans son ouvrage *Par-delà Nature et Culture*²⁰ rappelle qu'au contraire elle est historiquement et géographiquement située. On trouve par ailleurs dans le monde d'autres postures vis à vis de la nature que Descola appelle d'autres « modes d'identification ». Il en existe quatre d'après Descola. Un des quatre modes est l'Animisme, que l'on retrouve notamment chez les peuples Achuars en Amazonie et qui n'établit pas cette distinction mais au contraire pense une continuité de l'âme malgré les discontinuités de formes physiques. C'est-à-dire que pour les Achuars, la forme physique d'une âme n'est pas un corps déterminé par des lois physiques immuables mais une enveloppe interchangeable, comme un vêtement que l'âme peut enlever pour en prendre un autre. Ainsi, pour les Achuars, une très grande majorité des éléments du monde ont une âme. Cette cosmologie on le devine implique des pratiques, des représentations et des comportements vis à vis du monde pour les Achuar. Philippe Descola explore d'autres formes de rapports à la nature et si nous ne les développerons pas, elles nous permettent de comprendre l'importance de la relativité de nos rapports à la Nature. Dans ce contexte, la position ethnologique semble poser le problème de la relativité de la notion de paysage. Plusieurs positions sont alors possibles ; celle qui consiste à considérer la notion de paysage comme une notion historiquement et géographiquement située, ou celle qui consiste à ouvrir cette notion à des cultures différentes de la nôtre en élargissant sa définition classique. C'est d'ailleurs le problème que pose Philippe Descola dans le cours sur le paysage qu'il a donné au Collège de France pendant 3 années de 2011 à 2013, problème que posait déjà Gérard Lenclud dans son article sur l'ethnologie et le paysage.

La question de la pertinence entre les cultures de la notion de paysage est en effet posée pas les ethnologues et les anthropologues mais elle peut même se poser entre les différents groupes socio-professionnels d'après Martin de la Soudière, qui se demande « comment, en particulier, se mettre d'accord sur des critères qui permettraient au chercheur, sur le terrain, d'affirmer que telle portion ou élément de son environnement fait paysage pour tel ou tel agriculteur dans telle ou telle région ? »²¹. Ce questionnement global ne semble pas être posé ouvertement par le paysagiste et pourtant, il semble qu'il est intéressant car il pose la question de la place et de la légitimité de celui qui intervient dans l'aménagement du territoire.

Car on peut en effet se demander si le paysage n'est pas finalement le résultat d'un « regard de l'Autre ». C'est en tout cas une position que semblent tenir plusieurs ethnologues qui parle d'un Autre qui vient imposer son regard et faire de l'espace simplement vécu par certains, un paysage. De nombreux ethnologues reconnaissent la nature expérientielle du paysage mais certains posent la question de l'origine de cette notion qui serait potentiellement imposer par ceux de l'extérieur sur ceux de l'intérieur. Ainsi, Françoise Dubost et Bernadette Lizet expliquent dans leur conclusion de *Paysage au pluriel* que dans plusieurs articles d'ethnologues on retrouve une forme de dialectique entre l'indigène et l'autre, le

²⁰ Philippe Descola, *Par-delà Nature et Culture*, Paris, Gallimard, 2005, 640p.

²¹ Martin de la Soudière « Paysage et altérité. En quête de « cultures paysagères » », *Études rurales*, n°121-124, 1991, pp. 141-150

global et le local²². Nous ne pouvons répondre à cette question de savoir si le paysage est une notion imposée par une catégorie sociale sur une autre pour laquelle ne paysage n'existerait pas. Néanmoins, il est intéressant de pouvoir distinguer, si c'est le cas, si un certain regard sur le paysage s'impose parfois sur d'autres. C'est en fait la question d'un paysage politique que nous posons là, question que nous avons déjà évoquée mais que les ethnologues désignent explicitement ou non comme un des enjeux majeurs de la notion de paysage.

Le paysage politique des ethnologues

Comment le paysage peut-il être ou devenir politique pour les ethnologues ? Yves Droz et Valérie Miéville-Ott explique ce passage par la naturalisation de certains regards sur le paysage²³. Selon les deux chercheurs, le paysage est polysémique. C'est à la fois un paysage pratiqué, au sens de l'émotion esthétique informée par des schèmes culturels que le paysage provoque *hic et nunc*, mais aussi un paysage remémoré au sens d'un paysage du souvenir décrit et informé par la mémoire dans des discours et des représentations. Ainsi le paysage dépend des schèmes culturels des individus, de leur mémoire mais aussi du registre identitaire mobilisé. De sorte qu'un agriculteur ne percevra pas le même paysage que quelqu'un qui vient sur le même espace pour faire du ski de fond. Dans ce cas, on trouvera différents paysages pratiqués et différents paysages remémorés. Pour autant, les deux paysages sont respectables et l'on ne pourra pas en théorie leur donner une valeur plus importante à l'un ou à l'autre. Malgré tout, il peut arriver qu'un certain regard, un certain paysage dont nous venons de parler devienne le paysage pensé comme « véritable », pensé comme « correspondant à la réalité ». C'est ce que les auteurs appellent la naturalisation du paysage ou le paysage naturalisé. Dans ce cas, le paysage est pensé comme une donnée objective. Alors, lorsqu'il est naturalisé, le paysage peut rapidement passer du « naturel » au « normal » et devient éminemment politique. Le glissement du naturel au normal est un sophisme déjà débattu en Philosophie. On considère en effet, dans la philosophie moderne, que le naturel et le normal sont deux choses différentes qui ne s'impliquent pas l'une l'autre. En effet, ce n'est pas parce qu'une chose est (naturelle) qu'elle doit-être (normale). C'est la distinction que fait Hume dans le *Traité de la nature humaine*. Il n'y a pas de devoir dans l'être, le normatif n'est pas la même chose que le descriptif²⁴. Pourtant, c'est ce glissement du paysage naturalisé, de l'être, au paysage politique, du devoir-être, que décrivent (voire dénoncent) Yves Droz et Valérie Miéville-Ott. Car avec ce glissement, « Le champ du paysage est (...) l'enjeu de luttes pour légitimer des usages ou des pratiques considérés comme les plus « justes » pour l'espace concerné »²⁵. Il devient alors porteur d'enjeux quant à l'aménagement du territoire, à la définition d'une identité ou à la défense de certains intérêts. Un paysage naturalisé peut dans ce cas devenir un argument de conviction dans des débats autour de projets d'aménagements et les auteurs n'hésitent pas à parler d'instrumentalisation politique. Mais celle-ci est-elle toujours néfaste ? Il semble que

²² Françoise Dubost et Bernadette Lizet « Pour une ethnologie du paysage », *Paysage au pluriel : pour une approche ethnologique des paysages*, sous la direction de Claudie Voisenat. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995, 240p. pp. 225-240

²³ Yves Droz et Valérie Miéville-Ott, *Op. Cit.*

²⁴ David Hume, *Traité de la nature humaine*, III, I, I, (1739)

²⁵ Yves Droz et Valérie Miéville-Ott, *Op. Cit.*

non et qu'au contraire le paysage peut devenir un outil fédérateur mais à la condition que l'instrumentalisation politique soit limitée selon eux. De sorte que le paysage peut alors aider certains groupes comme les agriculteurs dans des projets de sauvegarde de paysages agricoles par exemple, mais il peut aussi les stigmatiser voire les marginaliser²⁶. Nous en verrons un exemple plus tard.

Des conséquences sur les pratiques des ethnologues

Quelle peut alors être la position du chercheur ethnologue qui s'intéresse au paysage ? N'a-t-il pas une responsabilité vis à vis de ce paysage politique ? Ou au contraire ne doit-il pas intervenir dans ce domaine qui implique des enjeux desquels il n'est pas expert ? Le problème semble être soulevé par plusieurs chercheurs, notamment ceux qui ont écrit pour *Paysage au pluriel*. Ils ont alors des réponses qui varient. Certains chercheurs comme Yves Droz et Valérie Miéville-Ott semblent prendre à bras le corps cette question du paysage politique. Ils définissent clairement cette notion et n'hésitent pas à affirmer qu'il faut une anthropologie politique du paysage. Quelle serait-elle dans ce cas ? Elle passerait par l'identification des différents groupes sociaux et de leurs représentations paysagères et elle analyserait la manière dont ces groupes peuvent lutter pour légitimer ou naturaliser leurs représentations paysagères. Ainsi, il serait nécessaire, dans le cadre d'un paysage qui tend à devenir l'objet d'une instrumentalisation politique de bien s'attacher à saisir les perceptions paysagères des différents groupes en présence et leurs démarches pour faire-valoir la prééminence de leurs paysages pratiqués et remémorés.

D'autres chercheurs admettent le caractère politique du paysage mais peut-être moins clairement, en faisant remarquer que les études sur le paysage se sont multipliées, déjà dans les années 1990, avant même la Loi Paysage de 1993, et que ces commandes permettent d'investiguer « des enjeux, des alliances, des conflits qui se trament dans l'espace »²⁷. À partir de ce constat, le rôle de l'ethnologue semble être de redonner sa place au social dans le paysage auprès des acteurs. L'ethnologue devient alors médiateur et doit rappeler aux différents acteurs l'importance de l'interrelation « société/nature/espace ». Mais dans cette démarche, le chercheur est-il toujours chercheur ou devient-il acteur ? Peut-on affirmer qu'il a toujours le recul et l'objectivité nécessaire dans sa démarche de recherche ? Yves Luginbühl admet que dans ce cas, le chercheur devient acteur parce qu'il doit convaincre ceux qui passent commande (les collectivités territoriales, les administrations etc.) et ceux qui font le paysage (les agriculteurs par exemple) de l'utilité de ces études face à des problèmes présentés comme sans rapport avec la question du paysage, problèmes tels que la déprise agricole, le chômage etc. C'est d'ailleurs un problème qui semble toujours se poser pour les paysagistes et Luginbühl avoue qu'il doit parfois recourir au titre de « paysagiste » pour faire partie des décisions politiques. Mais alors qu'en est-il de sa position de chercheur ? Pour Luginbühl, sa position de chercheur expérimenté, appartenant à une discipline universitaire installée, lui permet d'avoir un recul nécessaire dans l'action. Mais dans ce cas, que penser de la profession de paysagiste telle que nous la connaissons

²⁶ Martin de la Soudière, *Op. Cit.*

²⁷ Yves Luginbühl « Quelques avatars de la recherche sur le paysage », *Paysage au pluriel : pour une approche ethnologique des paysages*, sous la direction de Claudie Voisenat. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995, 240p. pp. 219-224

aujourd'hui et qui se développait déjà au moment où Luginbühl décrivait son subterfuge ? Luginbühl se pose cette question et y répond en affirmant qu'il est nécessaire pour cette « nouvelle profession » d'avoir un retour réflexif sur ses méthodes et son idéologie.

Nous avons donc pu voir que les ethnologues semblent avoir une position particulière vis à vis du paysage, tant dans la définition qu'ils donnent de ce dernier qui peut amener à une certaine relativisation de la notion, que dans l'idée qu'ils donnent d'une certaine instrumentalisation politique du concept naturalisé qui les pousse à adopter une position particulière de chercheur. Il semble qu'il y ait des divergences de points de vue chez les ethnologues quant à ce positionnement vis à vis du paysage mais tous semblent partager ce socle commun de l'idée d'un paysage polysémique et polymorphe, porteur d'enjeux sociaux que l'on doit prendre en considération.

b- Un premier mouvement des ethnologues vers le paysage dans les années 1990 :
Paysage au pluriel.

Pour répondre à notre problème nous avons choisi d'étudier dans un premier temps le rapport des ethnologues au paysage. Nous l'avons dit ceux-ci observent une certaine distanciation vis à vis de ce qu'ils peuvent considérer comme un objet d'étude. Cette distanciation passe par la relativisation de la notion mais aussi par une mise en garde sur sa « naturalisation » à des fins éventuellement politiques. Mais, ce qu'on pourrait appeler un certain scepticisme quant à la notion, n'empêche pas des ethnologues de mener des études sur le terrain autour de la notion de paysage. Mais alors sur quel « paysage », sur quel « terrain » portent leurs études ? Comment les deux niveaux du paysage décrits plus tôt apparaissent dans leurs études ? Nous avons aussi vu que les ethnologues peuvent penser un paysage « politique » mais comment cette idée peut se traduire sur le terrain ? Toutes ces questions sont celles que nous avons utilisées pour tenter de faire une analyse des enquêtes réalisées par différentes équipes de chercheurs entre 1989 et 1993 pour répondre à un appel d'offre de la mission du Patrimoine ethnologique qui a conduit à la publication, en 1995, d'un ouvrage de synthèse intitulé « *Paysage au pluriel* ». Cet ouvrage présente de nombreux intérêts, notamment celui de regrouper des articles de synthèse de 15 études menées sur des terrains divers que nous présenterons et donc de donner une matière conséquente à comparer pour tenter de mieux comprendre l'approche ethnologique du paysage. Les études sont organisées dans l'ouvrage selon différents axes qui semblent reprendre les différentes questions de définition de la notion de paysage par les ethnologues que nous avons pu mettre en avant plus tôt.

Des « terrains » ethnologiques divers

Sur quel « terrain » ces enquêtes se sont-elles déroulées ? Les terrains d'enquête des chercheurs de *Paysage au pluriel* semblent divers. Mais il faut d'abord revenir rapidement sur ce qu'est le terrain ethnologique, ou ethnographique si l'on considère que l'ethnologie appliquée à l'enquête de terrain est ethnographie. Le terrain des ethnologues est-il différent du terrain du paysagiste ? « Les ethnologues désignent par le mot « terrain » (*field*) là où ils se

rendent pour observer la vie d'une société et recueillir sur elle des informations directement fournies par les intéressés eux-mêmes. Le travail ethnographique par excellence, c'est le travail de terrain (*fieldwork*). »²⁸. Nous pouvons ainsi comprendre que le terrain de l'ethnologie est à la fois un espace matériel, comme support d'organisation d'une communauté, et la communauté vivante elle-même. Il s'agit à la fois du contexte physique d'une société, et des interrelations actives en présence de cette société. C'est-à-dire que le terrain de l'ethnologue est la société qu'il intègre pour obtenir des informations et le contexte de cette société. Nous l'avons dit, l'approche ethnologique contextualise et n'est pas « hors sol ». Le terrain de l'ethnologue requiert bien cette présence de l'ethnologue qui va directement chercher les informations dont il a besoin, auprès de communautés dans lesquelles il s'intègre. En cela, « on conçoit qu'il y ait autant de situations de terrain qu'il y a de sociétés, mais aussi qu'il y a d'ethnologues »²⁹. C'est peut-être dans cette dernière caractéristique que le terrain de l'ethnologue est différent du terrain du paysagiste. Bien que celui-ci ait cette même nécessité d'aller sur son terrain, on considérera peut-être moins aisément que ce terrain soit relatif à sa manière d'être en présence dans le lieu et dans l'éventuelle communauté à laquelle il s'intégrera. Cette intégration aux communautés est d'ailleurs parfois limitée voire inexistante dans les projets de paysage. Néanmoins, on constate une démarche assez semblable au travail de terrain des ethnologues chez certains paysagistes mais nous développerons ce point plus tard.

Nous pouvons donc supposer une grande diversité des terrains ethnologiques dans les enquêtes de *Paysage au pluriel* que nous étudions. En effet, même si ces « terrains » sont tous orientés par la notion de paysage qui était commune à toutes les études, il semble qu'ils n'aient pas tous la même ampleur géographique ou ne semblent pas tous relever d'une même intégration du chercheur dans une communauté. Ainsi, chaque expérience de chercheur sur son terrain crée une diversité de terrains, de par la multiplicité des enquêtes. De plus, les paysages étudiés semblent divers, allant du paysage savoyard de montagne au paysage d'élevage sur un marais, en passant par un paysage bocager en Bretagne ou encore un paysage minier près du Creusot. Dans leurs enquêtes, les chercheurs semblent s'être intéressés à différents paysages, à différentes formes d'habiter ou de cultiver ou de faire de l'élevage. Néanmoins, on note une tendance majoritaire à enquêter sur des terrains plutôt ruraux et dans des communautés assez réduites. Ainsi, les enquêtes se déroulent majoritairement dans des petits villages ou des petites villes en terme de population. Ceci n'empêche pas cependant l'extension du terrain à quelques milliers d'hectares, c'est par exemple le cas d'une enquête sur le marais Vernier, situé entre Rouen et le Havre, mais on peut supposer dans ce cas que cette étendue du terrain correspond de fait à des pratiques extensives d'élevage et de gestion du marais dont nous parlerons plus tard. Mais finalement, malgré cette relative extension du terrain, la majorité des enquêtes semblent se passer dans des communautés assez réduites. Ceci semble correspondre en fait à une tradition ethnologique dont nous avons déjà parlé qui, après s'être détachée des « terrains exotiques » a pensé pouvoir retrouver des terrains favorables en France dans des communautés villageoises surtout rurales. Cette limitation, en termes numériques, de la communauté étudiée, facilite le travail de l'ethnologue et ce cadre d'étude « forme un milieu d'interconnaissance permettant de saisir au mieux l'ensemble des significations vécues

²⁸ Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, Op. Cit. p.470

²⁹ Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, Op. Cit. p.471

ayant valeur collective »³⁰. Autrement dit, si les terrains des enquêtes que nous étudions peuvent nous sembler divers de par leur intérêt pour des paysages divers, il n'en reste pas moins qu'ils semblent proches dans leur « dimensions méthodologiques ».

Les études restent pour autant assez diversifiée et n'étudient pas le paysage de la même façon. Elles ne s'appuient pas sur les mêmes accroches. Ainsi, certains chercheurs étudient des paysages à partir d'éléments symboliques forts dans le paysage. C'est le cas de Martine Bergues, qui étudie le paysage du marais Vernier à travers la vache³¹. L'animal lui permet en effet de reconnaître différentes approches du paysage du Marais correspondant à différentes catégories de percepteurs de ce paysage. De même, Jean-François Simon étudie le paysage rurbanisé d'une commune du Finistère proche de Brest à travers les talus bocager³². Cet élément du paysage lui permet à lui aussi d'exposer différentes approches du paysage et donc différents groupes de percepteurs dont nous parlerons tout de suite. Ils sont en fait plusieurs auteurs à s'appuyer sur certains éléments singuliers du paysage, à utiliser le prisme d'un élément singulier, pour étudier ce paysage polymorphe et polysémique tel que nous l'avons décrit. D'autres aussi étudient ce paysage polymorphe et polysémique à travers un prisme, mais celui d'une grande notion, d'un grand concept qui leur permet ensuite d'apprécier différentes situations et différentes perceptions. C'est le cas de Thierry Coanus, qui étudie le paysage montagnard savoyard de Sainte-Foy-Tarentaise à travers la notion de « risque naturel »³³. D'autres enfin, étudient le paysage à travers l'étude d'une procédure en cours sur un territoire et liée au paysage. C'est le cas de Jacques Cloarec, qui étudie la mise en place d'une ZPPAUP dans un petit village ardéchois, ce qui lui permet de montrer que le paysage, dans cette procédure, relève d'une diversité de perceptions et de groupes de percepteurs³⁴. Finalement, nous pouvons dire qu'il est important de noter ces différents prismes, certes pour leur diversité, mais surtout pour montrer que l'enquête ethnologique autour du paysage, telle que nous avons pu la comprendre dans *Paysage au pluriel*, ne cherche pas à avoir une vision totalisante ou holiste du paysage. Il semble plutôt qu'elle cherche, en prenant volontairement un biais, à montrer la diversité des perceptions paysagères.

Le niveau de réalité « subjectif », différentes manières d'en parler

Mais ce niveau des « perceptions » que décrit Gérard Lenclud, n'est pas abordé de la même façon dans toutes les études. Du moins, il n'est pas décrit avec les mêmes termes. Cela traduit-il simplement un choix de vocabulaire différent ou est-ce significatif d'une

³⁰ Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, Op. Cit. p.296

³¹ Martine Bergues « Des vaches au marais : de l'élevage traditionnel à l'animal comme outil de gestion paysagère » *Paysage au pluriel : Pour une approche ethnologique des paysages*, sous la direction de Claudie Voisenat. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995, 240p, pp. 150-165

³² Jean-François Simon « Rurbanisation et paysage. Le cas de Plouzané (Finistère) » *Paysage au pluriel : pour une approche ethnologique des paysages* » sous la direction de Claudie Voisenat. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995, 240p, p.115-122

³³ Thierry Coanus, « Paysage, risques naturels et intérêts locaux. Un conflit de représentations en moyenne montagne (Sainte-Foy-Tarentaise, Savoie) », *Paysage au pluriel : Pour une approche ethnologique des paysages*, sous la direction de Claudie Voisenat. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995, 240p, p. 135-150

³⁴ Jacques Cloarec « Un village se penche sur son paysage », *Paysage au pluriel : Pour une approche ethnologique des paysages*, sous la direction de Claudie Voisenat, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995, 240p, p.194-207

variation dans la compréhension de ce deuxième niveau de réalité ? Autrement dit, sommes-nous face à une diversité de termes ou de concepts ?

Il faut peut-être dans un premier temps montrer la diversité des termes employés pour parler de ce deuxième niveau de réalité, que nous appellerons pour la suite de cette présentation « le niveau des perceptions ». Pour commencer, nous pouvons noter une prédominance des termes « perceptions » et « représentations » dans les études. On parle alors directement de perceptions, mais aussi de « paysage perçu » ou « d'espace perçu », l'expression semblant renvoyer à la même chose. Bien que la majorité des auteurs semblent bien faire une différence entre les perceptions des paysages et les représentations que les populations font, *a posteriori* de ces paysages, le terme de « représentation » est parfois entendu aussi au sens d'une « représentation mentale », c'est-à-dire semble-t-il d'une image mentale qui donne déjà un sens aux perceptions. Certains auteurs, comme Agnès Fortier lorsqu'elle parle des perceptions des populations sur les infrastructures de transport près du Creusot, parlent de « regards portés sur »³⁵. Ce terme de « regard » est aussi utilisé par Jean-François Simon lorsqu'il parle des perceptions du paysage bocager par les habitants de la commune de Plouzané dans le Finistère³⁶. Dans ces cas, le terme de « regard » est intéressant car il semble être synonyme des « perceptions » et pourtant il induit la prédominance d'un sens sur les autres, celui de la vue. Il n'est pas étonnant que l'on décèle cette hypothèse ici dans la mesure où l'on a depuis longtemps associé le paysage au sens de la vue et plus encore au « regard ». Ce dernier était par exemple le privilège d'une élite, en Angleterre au XIXe siècle, qui pouvait déceler dans la nature des paysages pittoresques de par son regard sensible et expert. Pour autant, l'exemple que nous venons de donner le montre bien, l'expression « regard » donne de l'importance au sens de la vue sur les autres, mais elle ne correspond pas simplement à une expérience sensorielle pure. Le regard est aussi déjà la mise en forme des choses perçues. Le regard pittoresque n'était pas naïf tout comme le sont les regards dont parlent les ethnologues ici. Ils sont informés. Ainsi les perceptions du paysage sont tout de suite mises en forme par le regard. Cette mise en forme est aussi dotation de sens et l'on comprend peut être encore mieux cette triple-étape des perceptions du paysage dans l'utilisation du terme « lecture » que fait Jacques Cloarec dans un article sur une enquête de deux ans qu'il a faite dans un village ardéchois³⁷. Il parle même de « lectures sociales du paysage ». Cette expression est intéressante dans la mesure où elle représente bien l'idée que les perceptions du paysage sont à la fois les sensations et leur mise en ordre mais aussi la dotation de sens. Comme dans le processus de lecture, les perceptions du paysage sont la réponse aux stimuli sensoriels (je vois des formes en groupe), la mise en ordre (je reconnais des lettres) et la dotation de sens (je comprends le sens du mot). Dans l'expression « lectures sociales » nous comprenons que ces processus de lecture sont relatifs à un des groupes sociaux.

Mais par quoi les perceptions sont-elles informées et donc éventuellement relatives aux cultures et groupes sociaux ? Nous avons vu que Gérard Lenclud utilise l'expression « schème perceptifs ». Dans les études que nous avons étudiées, les auteurs parlent de ces

³⁵ Agnès Fortier « Le TGV et le canal. Le paysage des infrastructures de transport près du Creusot ». *Paysage au pluriel : Pour une approche ethnologique des paysages*, sous la direction de Claudie Voisenat. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995, 240p, p.104-114

³⁶ Jean-François Simon, *Op. Cit.*

³⁷ Jacques Cloarec, *Op. Cit.*

schèmes en des termes là aussi divers. On retrouve l'expression de « schèmes », mais d'autres auteurs développent l'idée de « modèles ». C'est le cas de Nathalie Cadiou et Yves Luginbühl qui ont centré leur étude sur les « modèles paysagers en Normandie-Maine »³⁸. Dans cette étude, les deux chercheurs définissent différents modèles paysagers qui informent les perceptions du paysage. Ces modèles alimentent les cultures des populations et la manière dont un substrat matériel identique sera perçu par tel ou tel groupe de population. Il identifient alors des modèles génériques et des modèles locaux et font l'hypothèse de tels modèles pour tous les paysages. Pour les paysages de Normandie-Maine ils parlent du modèle pittoresque, mais aussi du modèle régional avec des maisons à colombages, des vaches dans les prés, des pommiers, ce modèle ayant été diffusé par les « cartes postales » entre autres choses. Ce modèle détermine largement les dynamiques touristiques. Mais les modèles cités ne correspondent pas nécessairement à tous les groupes de population et ne sont pas nécessairement choisis comme « emblématiques » par tous. Par exemple les jeunes agriculteurs semblent plus reconnaître un paysage emblématique dans le modèle du « paysage de haras » qui représente la vraie réussite économique, les paysages soignés et bien entretenus. Les modèles paysagers dans ce cas sont comme des archétypes qui informent les perceptions. On peut alors se demander si ces archétypes, ces modèles, ne sont pas comme des « carcans » qui déterminent complètement des perceptions des paysages et donc éventuellement les pratiques et les comportements de certaines populations.

Des « groupes » de percepteurs très variés

Les expressions de « modèles » et de « lectures sociales du paysage » nous ont permis de penser une certaine relativité des perceptions paysagères dans les études que nous avons étudiées. Nous avons alors pu distinguer des « groupes de percepteurs » dans chaque étude, d'autant plus que les typologies étaient parfois explicitement détaillées par les auteurs. Autour de la clarification de ces groupes de percepteurs, on observe dans ces études une dialectique du local-global, de l'extérieur-intérieur, se mettre en place.

Jean-François Simon, par exemple, dans son étude sur le paysage bocager à Plouzané distingue clairement les perceptions des anciens habitants de la commune qui se font de plus en plus rares, les perceptions des nouveaux habitants qui sont arrivés en masse de Brest, et les perceptions des associations qui luttent pour « le retour d'une tradition bocagère »³⁹. Ces différents groupes ont des perceptions très différentes, les uns voyant dans l'espace communal un espace à travailler, les autres un « paysage-environnement » ou encore un paysage de mémoire et de traditions. Ces différentes perceptions se cristallisent autour de la question des talus bocager qui sont sensibles dans leur forme, leur préservation ou leur entretien aux différentes perceptions paysagères en présence. On retrouve d'autres études dans lesquelles les différents groupes de percepteurs sont explicitement identifiés ; Martine Bergues, dans son étude sur les vaches dans le Marais Vernier, identifie clairement le

³⁸ Nathalie Cadiou et Yves Luginbühl « Modèles paysagers et représentations du paysage en Normandie-Maine ». *Paysage au pluriel : Pour une approche ethnologique des paysages*, sous la direction de Claudie Voisenat. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995, 240p, pp.18-34

³⁹ Jean-François Simon, *Op. Cit.*

groupe des « maraîquêts » éleveurs des marais, et le groupe des écologues (et touristes)⁴⁰. Nous le disions, elle se concentre alors sur la vache dans le paysage du Marais Vernier pour mettre en lumière ces différences de perceptions. Pour les agriculteurs, la vache normande est une « belle bête », symbole de réussite et de conquête sur le milieu naturel dangereux et difficile. Pour les écologues, c'est la vache d'Ecosse qui va représenter le paysage « réservé », le paysage « monument naturel » où l'homme a une présence discrète et gestionnaire. La vache a une vraie valeur paysagère ici, et surtout elle est porteuse d'approches tout à fait différentes du paysage. Ces mêmes différences d'approches et de perceptions sont décrites par Jacques Cloarec dans son étude sur la mise en place d'une ZPPAU dans un village ardéchois⁴¹. Dans cette étude, les groupes de percepteurs sont nombreux. L'auteur distingue ; les agriculteurs, les habitants non agriculteurs (artisans, commerçants, salariés, nouveaux habitants), les résidents secondaires, les touristes et parle aussi d'acteurs institutionnels comme l'ABF, les élus. Toutes ces catégories de percepteurs ont une lecture du paysage, qu'il qualifie d'affective, de sensible ou encore d'experte (savante, utilitariste, gestionnaire), et toutes ces lectures se confrontent et se concertent dans les réunions publiques auxquelles l'auteur a assisté pendant son étude. Dans ce processus de mise en place de la ZPPAU, l'auteur semble penser une issue plutôt favorable à ces rencontres de différentes lectures. Pourtant, est-ce toujours le cas ?

Ces groupes coexistent-ils en toute harmonie ?

Nous l'avons dit, le paysage est porteur d'enjeux sociaux et politiques. Ces enjeux sont reconnus par la Convention Européenne lorsqu'elle demande une participation plus importante des populations. Mais ces enjeux sont expliqués par Yves Droz et Valérie Miéville-Ott par la tentation de naturaliser puis de légitimer ou normaliser certains regards sur le paysage à des fins politiques. Ce constat nous a engagée à nous demander si l'on pouvait retrouver cette notion de conflit dans les études que nous avons analysées. Il nous a alors semblé qu'en grande majorité, les enquêtes étudiées faisaient état d'un conflit entre différents groupes quant à leurs regards sur le paysage. L'idée de conflit ici ne renvoie pas nécessairement à une lutte violente mais plutôt à une différence de perceptions souvent incompatibles. Ainsi, ces conflits n'ont pas tous des conséquences violentes ou très fortes mais ils peuvent créer parfois simplement des incompréhensions ou des frustrations. Ces conflits ne sont pas toujours exprimés explicitement mais ils restent perceptibles dans les enquêtes. Ils sont d'ailleurs souvent présentés dans l'introduction des articles comme problème de départ. Nous pouvons prendre l'exemple de l'enquête d'Agnès Fortier sur le paysage des infrastructures près du Creusot⁴². Le conflit de départ qu'elle expose, se passe entre les descriptions alarmistes de ceux qui voient dans les infrastructures de transport un enlaidissement du paysage, et les habitants qui vivent autour de ces infrastructures qui, selon son hypothèse, ne percevraient pas nécessairement les infrastructures de la même façon. C'est d'ailleurs autour de cette hypothèse qu'elle construira son enquête en cherchant à savoir si les infrastructures sont toutes valorisées ou dévalorisées de la même façon par les habitants de la commune d'Écuisses, par les chasseurs et par les agriculteurs. C'est donc

⁴⁰ Martine Bergues, *Op. Cit.*

⁴¹ Jacques Cloarec, *Op. Cit.*

⁴² Agnès Fortier, *Op. Cit.*

autour de cette hypothèse d'un conflit entre une vision « extérieure » et une vision « intérieure » que la chercheuse construit son enquête. Il en va de même pour Jean-François Simon, qui expose un conflit de représentations autour des talus bocagers à Plouzané, entre les nouveaux habitants arrivés en masse dans la commune entre 1962 et 1989, et les anciens habitants essentiellement agriculteurs⁴³. L'auteur parle là aussi d'une vision de « l'Autre » sur l'espace et va même jusqu'à affirmer que c'est ce regard de l'autre qui est venu transformer l'espace de travail des anciens, en paysage. Là aussi, il semble que s'applique la dialectique de l'« extérieur-intérieur », voire une dialectique entre l'« avant » et l'« après » arrivée des « nouveaux ». Ainsi, un « changement de regard » s'est opéré et dans le cas de Plouzané, les nouveaux regard ont même conduit à la revendication identitaire d'un « paysage originel de bocage » d'après l'auteur, une revendication qui n'a pas de sens pour les anciens habitants. Dans son étude sur le paysage des risques à Sainte-Foy-Tarentaise, Thierry Coanus parle aussi d'un regard extérieur, esthétisant et écologiste sur le risque en montagne, qui serait en opposition avec les perceptions paysagères des habitants des montagnes qui eux, ont une connaissance intime de ces risques. Cette opposition pourrait même conduire, d'après l'auteur à l'imposition de certaines mesures ou certains cadres normatifs par ceux qui ont un regard extérieur et qui ne veulent pas voir changer les paysages montagnards. Le conflit, dans ce cas, peut alors se tendre et il a en fait véritablement créé des situations de tension. L'auteur prend l'exemple d'un tract diffusé peu avant l'abandon d'un projet de barrage sur son terrain d'enquête par le « comité de défense des intérêts de Sainte-Foy » et qui s'adressait aux opposants du projet. Il cite ce tract : « Si à nouveau ces « écologistes » se mettent en travers de notre route, ils trouveront à qui parler, et nous saurons leur dire que *notre montagne nous appartient (...)* Nous ne permettons pas de donner notre jugement sur les terrains leur appartenant en ville en disant : faites ceci ou cela (...) »⁴⁴. Dans ce cas, le conflit relevé par le chercheur a pu conduire à une certaine violence, même symbolique, et c'est une situation que l'on retrouve dans nombreuses des enquêtes étudiées. Celles-ci exposent ainsi différentes lectures du paysage qui entrent en conflit et s'articulent souvent, comme nous l'avons dit, autour d'une dialectique « intérieur-extérieur » ou « global-local ». Le titre d'une des parties de l'ouvrage exprime d'ailleurs assez bien cette idée de conflit entre les regards puisqu'il affirme : « Le paysage des uns n'est pas celui des autres ».

Des méthodes « ethnologiques » communes : des chercheurs pas exclusivement ethnologues mais une même démarche qualitative contextualisée

Nous l'avons vu, dans ces enquêtes, les ethnologues abordent le paysage de manière différente de l'approche du paysagiste. En effet, ils adoptent une vision moins totalisante et s'attachent surtout à montrer les différents groupes de percepteurs et les différents regards sur le paysage. Ils vont même jusqu'à supposer dès le départ de leurs enquêtes un conflit initial entre différentes lectures du paysage, ces différentes lectures pouvant créer des conflits sociaux plus ou moins violents. Ils ont ainsi exploré une diversité de paysages, avec une diversité de thématiques de recherche, pour montrer une diversité de perceptions.

⁴³ Jean-François Simon, Op. Cit.

⁴⁴ Thierry Coanus, Op. Cit. p.147

Cette diversité dont nous avons parlé est d'ailleurs à l'image de la diversité de profils des chercheurs réunis dans l'ouvrage *Paysage au pluriel*. En effet, bien qu'une démarche commune semble évidente, cet ouvrage fait la synthèse d'enquêtes menées par des ethnologues en majorité mais aussi par des sociologues, une géographe (Isabelle Magos), un paysagiste (Alain Mazas), un ingénieur des travaux publics et docteur en urbanisme (Thierry Coanus), et de nombreux autres chercheurs. La plupart de ces chercheurs semblent s'inscrire dans une démarche interdisciplinaire et font parti de laboratoires de recherche interdisciplinaires tels que le laboratoire RIVES (Recherche interdisciplinaires ville-espace-société) ou encore le laboratoire CETSAH (Centre d'études transdisciplinaires sociologie-anthropologie-histoire). Cette diversité de chercheur est intéressante et s'explique par un parti-pris quant à la définition du paysage, c'est-à-dire celle d'un paysage polymorphe et polysémique. Néanmoins, elle pourrait sembler étonnante car elle se retrouve dans un ouvrage dont le titre affirme un manifeste : « Pour une ethnologie du paysage ». Il nous semble alors que ce regroupement tient surtout à la présence d'une démarche d'enquête commune qualitative et contextualisée. Il nous semble ainsi qu'affirmer qu'il faut une ethnologie du paysage, est surtout l'occasion pour ces chercheurs de montrer l'importance d'une telle démarche méthodologique.

Les auteurs ne parlent d'ailleurs que peu des méthodes qu'ils ont employé pendant leurs enquêtes. Néanmoins, nous pouvons reconnaître un certain nombre de points de méthode liés à l'ethnologie. Le premier élément commun semble être celui de l'observation participante. Nous décrivons plus largement cette méthode par la suite mais il faut déjà noter que cette méthode d'observation demande une présence longue sur le terrain pour espérer intégrer une communauté. Il semble que cette méthode ait été employée par la plus grande majorité des chercheurs et nous pouvons d'ailleurs prendre l'exemple de Jacques Cloarec qui a passé deux ans, avec Martin de la Soudière, à enquêter pour observer la mise en place de la ZPPAU dans le village de Ribes en Ardèche. Il semble assez évident que ces deux années n'ont pas été deux années de présence continue sur le terrain, néanmoins nous pouvons noter ce temps long nécessaire à l'enquête ethnologique. Pendant ces deux années, les deux chercheurs ont assisté à des réunions publiques (comme d'autres chercheurs dans d'autres études) et ont conduit des entretiens avec la population. La méthode de l'entretien, certainement semi-directif, a d'ailleurs été utilisée par tous les autres chercheurs même si ceux-ci n'en parlent pas toujours beaucoup dans ces articles de synthèse. Certains auteurs rapportent d'ailleurs, même dans ces articles de synthèse, des paroles échangées avec des enquêtés et appuient leur analyse sur ces entretiens. Nous pouvons aussi constater que certains chercheurs ont utilisé d'autres méthodes comme l'analyse de la toponymie, l'étude des projets d'aménagements sur leur terrain ou encore la lecture de la presse ou de documents « officiels » comme des brochures touristiques. Tous ces éléments semblent être autant de manière de « recouper les informations » pour comprendre au mieux les perceptions paysagères et les différents « groupes » constitués dans les communautés. Ils inscrivent profondément ces enquêtes dans une démarche qualitative. Mais nous l'avons vu, la démarche ethnologique est qualitative et contextualisée. Les chercheurs ont ainsi beaucoup observé l'environnement, au sens large, des communautés qu'ils ont étudiées. Nous pouvons prendre l'exemple d'Agnès Fortier qui, dans son enquête sur le paysage des infrastructures, a passé beaucoup de temps à observer les aménagement faits par les agriculteurs au bord du canal du Centre traversant la commune d'Écuisses. En

effet, elle a constaté que le dénivelé entre une rive et une autre semblait accentué par certains aménagements et elle y a trouvé la marque d'un rejet ancien de la rive opposé, un rejet qui tend à s'amenuiser lorsque l'on regarde attentivement ces aménagements et que l'on remarque qu'ils tendent à disparaître. Cet exemple rapide nous montre la nécessité, dans une démarche ethnologique d'observer attentivement le contexte physique de la communauté étudiée et de vraiment contextualiser les informations obtenues lors d'entretiens ou d'observations. Cet exemple n'est pas unique et nous retrouvons cette démarche dans toutes les études, qu'elle soit explicitée dans le texte ou non. Finalement, même si elle est peut explicitée dans leurs articles, il semble donc que tous les chercheurs ont adopté une démarche qualitative contextualisée pour comprendre les perceptions paysagères des populations et mettre en lumière leur diversité. Malgré une diversité de chercheurs et de disciplines, il semble que cette démarche soit volontairement rassemblée ici dans un ouvrage qui semble être, de par son titre notamment, un manifeste pour une approche ethnologique du paysage. Mais quelle pérennité cette approche a-t-elle pu avoir ?

c- Retour sur des éléments de méthode qui persistent dans des études ethnologiques du paysage et qui se diffusent vers d'autres disciplines.

Il semble que cette approche a connu une certaine pérennité dans d'autres études sur le paysage et nous pensons qu'elle s'est diffusée vers d'autres disciplines sous la forme d'éléments de méthode repris par d'autres chercheurs. Ces chercheurs cependant, s'ils reprennent des éléments de méthode, semblent aussi continuer d'affirmer la nécessité d'une approche ethnologique ou du moins qualitative qui contextualise les informations recueillies. Ils parlent alors plus ou moins explicitement d'une approche ethnologique nécessaire mais, s'ils l'affirment explicitement ou non, ils semblent en tout cas se rapprocher d'elle.

Utilisation de la photographie comme support

Nous pouvons prendre l'exemple de l'usage d'une méthode particulière, évoqué par Nathalie Cadiou et Yves Luginbühl pour leur enquête sur les modèles paysagers en Normandie-Maine⁴⁵. Dans cette enquête, les deux chercheurs souhaitaient mettre à l'épreuve du terrain des modèles paysagers « généraux ». Pour ce faire, ils ont procédé à un certain nombre d'entretiens semi-directifs auprès d'habitants (agriculteurs ou non) et auprès de touristes « de manière à laisser émerger spontanément un discours sur le paysage »⁴⁶. Mais ils ont aussi utilisé des supports photographiques et des cartes postales qui leur ont permis de « confronter les divers points de vue des interlocuteurs sur un même espace »⁴⁷. L'usage de la photographie comme support de discussion pour mettre au jour les perceptions paysagères a connu une certaine pérennité. En effet, c'est une méthode qui a été utilisée de nouveau par le géographe Yves Michelin dans un secteur rural de la montagne thiernoise, sur la communauté de communes de Chabreloche. Il fait état de cette étude dans un article en

⁴⁵ Nathalie Cadiou et Yves Luginbühl, *Op. Cit.*

⁴⁶ Nathalie Cadiou et Yves Luginbühl, *Op. Cit.* p.24

⁴⁷ Nathalie Cadiou et Yves Luginbühl, *Op. Cit.* p.25

1998⁴⁸. Dans cet article, il affirme chercher à mettre en place une méthode simple qui permettrait aux collectivités d' « explorer ce monde obscur des représentations afin de [les] aider à comprendre les réactions et motivations profondes des acteurs avec lesquels [elles auront] à élaborer un projet paysager »⁴⁹. Michelin reconnaît qu'il est parfois difficile pour certains groupes de formuler un vrai discours sur le paysage, de définir ce concept et pourtant il affirme que le paysage n'est pas le produit du regard de l'Autre extérieur et que tous ont des représentations paysagères qu'il faut pouvoir saisir. Ici Michelin utilise le terme de « représentations paysagères » que nous avons choisi de comprendre comme assez similaire aux « perceptions paysagères ». Il faut comprendre que dans ce cadre, Michelin n'a pas pour objectif une recherche fondamentale car il cherche à mettre en place une méthode pratique qui pourrait être appliquée dans plusieurs collectivités dans une perspective de projet paysager. Néanmoins, il faut souligner que Michelin semble clairement s'être inspiré des méthodes de l'ethnologie et il cite des chercheurs qui ont participé à *Paysage au pluriel*.

Quelle méthode Michelin a-t-il précisément mis en place ? Le choix de support est celui de la photographie et en particulier de la photographie prise par ceux auprès de qui il voulait obtenir des informations. Michelin a alors distribué des appareils photographiques jetables à six élus des communes de la communauté de commune étudiée, en leur demandant de prendre un certain nombre de photographies par rapport à un questionnaire bien défini. Ce questionnaire cherchait à déterminer plusieurs choses ; d'abord quelle part du paysage relevait de l'intime chez les habitants, ensuite quels étaient les éléments rejetés et sur lesquels une amélioration donnerait une image plus positive du paysage, puis quels étaient les éléments que les habitants considéraient comme constitutifs de leurs paysages pour leur famille et aussi pour des touristes, et enfin quelle conscience les habitants avaient des évolutions paysagères en cours. Avec ces grandes questions, Michelin a mis en place un questionnaire plus précis qui enjoignait les enquêtés à prendre des photographies sans avoir besoin de chercher à produire un effet artistique. Il faut ajouter que Michelin a fait le choix de ne pas utiliser le terme de « paysage » dans son questionnaire et qu'il lui a préféré le terme de « pays » qui selon lui occasionne moins de confusion. Les photographies recueillies ont ensuite donné lieu à des entretiens individuels, qui ont été analysés. Puis des entretiens en groupes plus élargis ont permis de valider les analyses. Michelin s'inspire ici d'une méthode mise en place par Yves Luginbühl qui affirme que « c'est en fait dans l'association question-photographie que peut se structurer une véritable méthode d'analyse qui déborde largement de l'objet initial et permet de soulever des problèmes touchant aux transformations paysagères auxquelles les individus participent, qu'ils subissent ou auxquelles ils s'opposent »⁵⁰. Si Michelin avoue lui-même que cette méthode nécessiterait une analyse ethnologique plus approfondie, il affirme néanmoins qu'elle peut permettre de donner les premières clés de lecture des différentes perceptions paysagères.

Cet usage de la photographie comme support pour saisir les perceptions paysagères semble être toujours d'actualité pour certains chercheurs après Luginbühl et Michelin. C'est en effet une méthode qu'a utilisée Fabienne Joliet dans son étude sur les Inuits d'Umiujaq et

⁴⁸ Yves Michelin, « Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise », *Cybergeographie* « Politique, Culture, Représentations », 1998

⁴⁹ *Ibid.* Introduction

⁵⁰ Yves Luginbühl, « Au-delà des clichés... La photographie du paysage au service de l'analyse », 1989, *Strates* 4, Dossier : images réfléchies. Paroles d'un paysan révolutionnaire

le parc national Tursujuq (Nunavik, Nord-du-Québec, Canada)⁵¹ entre 2008 et 2012. Dans l'article qui fait la synthèse de son étude, l'auteur expose là aussi un « conflit » initial, entre les perceptions paysagères des guides touristiques, des sites Web qui « mettent à la portée du monde une représentation supposée objective des paysages du Nunavik » et des représentations autochtones, composées de récits, de chants traditionnels, de sculptures mais aussi de films et de photographies, des vues du dedans qui « attestent d'une autre représentation paysagères, de l'existence et de la légitimité d'un point de vue habitant »⁵². Ce conflit initial a une histoire, que l'auteur explique et sa recherche vise en fait à interroger la capacité des paysages du Nunavik à provoquer des images et des émotions paysagères pour les Inuits. Ce projet de recherche considère aussi la mise en place prévue à ce moment d'un parc national au Nunavik. Pourquoi utiliser les images pour comprendre les perceptions paysagères dans ce cas ? L'auteur affirme que les images ont fait irruption dans la vie des Inuits avec la colonisation occidentale, mais dans le même temps, un nombre de plus en plus grand d'images est produit par les Inuits et « l'acquisition d'appareils photographiques numériques et d'ordinateurs domestiques favorise les représentations autochtones individuelles » et renverse véritablement la position d'observateur jusqu'alors plutôt occidentale. « Les Inuits du Canada (...) se représentent désormais eux-mêmes par leurs propres œuvres cinématographiques (...), mais aussi par leurs photographies du quotidien. Une vision « du dedans », où les sociétés inuites se reflètent dans un environnement qui leur renvoie à son tour l'éclat de leur identité »⁵³. La chercheuse a alors décidé de mettre en place, en 2009 et 2010, un concours photographique sur le thème « *Wich is your most beautiful landscape ?* »⁵⁴ auprès d'une communauté Inuite. Le taux de réponse obtenue sur la communauté a été de 15%. Les clichés étaient assortis d'une fiche de commentaire et d'un pointage cartographique. La chercheuse a aussi mis en place des ateliers de dessin avec des enfants autour des thèmes suivants : « le paysage où je vis », « le paysage où j'aime aller », et « le paysage où je rêverais d'aller un jour ». Les clichés et dessins ont tous été analysés individuellement puis de manière plus globale et les échanges et discours obtenus lors d'entretiens ont aussi aidé à l'analyse des données. Fabienne Joliet écrit d'ailleurs qu'elle a aussi passé plusieurs périodes en observation participante sur le terrain (7 période de 2008 à 2012). L'analyse de ces données a révélé un certain nombre d'éléments sur les perceptions paysagères des Inuits que nous ne développerons pas ici mais il faut noter que la chercheuse affirme que ces informations sur les perceptions paysagères des Inuits doivent être prises en compte et peuvent servir dans la mise en place du projet de parc national à proximité de leur territoire. Elle conclue ; « ainsi peut-on rappeler que la création d'un parc national n'implique pas une vision monoculaire commune, mais la gestion harmonieuse d'une situation binoculaire où l'une ne se substituerait pas à l'autre. Ce qui passe par une étude fine de l'une et de l'autre »⁵⁵. Il semble ainsi que l'on soit bien, dans ce cas aussi, dans une démarche qualitative contextualisée qui cherche à mettre en avant une diversité de perceptions paysagères. Comme pour Michelin, nous pouvons constater que cette

⁵¹ Fabienne Joliet, « Ceux qui regardent font le paysage. Les Inuits d'Umiujaq et le parc national Tursujuq (Nunavik) », *Téoros*, vol 31, n°1, 2012, p.49-60

⁵² *Ibid.* p.49

⁵³ *Ibid.* p. 51

⁵⁴ *Ibid.* traduction proposée : « Quel est votre plus beau paysage ? »

⁵⁵ *Ibid.* p. 59

démarche de recherche peut être pensée ici dans une perspective d'action. Il faut noter aussi que dans le cas d'Yves Michelin et de Fabienne Joliet, l'appareil photographique est donné aux populations étudiées. Cette démarche pourrait d'ailleurs être rapprochée d'une certaine pratique du cinéma ethnographique qui au cours de son histoire a pris la direction d'un cinéma ethnographique mené par les populations elles-mêmes⁵⁶. En effet, à partir des années 1970, avec l'allègement du matériel pour filmer et les nouvelles techniques, les questions de la place du sujet et de son identité sont devenues très importantes dans le cinéma ethnographique. Plusieurs ethnologues se sont alors demandé si la place de l'observateur ne pouvait pas changer et on a vu émerger des films réalisés par ceux qui étaient auparavant regardés. D'autres ethnologues ont tentés d'utiliser l'outil filmique pour mettre en lumière différents points de vue sur les mêmes lieux. Ainsi, bien que nous n'ayons pas particulièrement étudié d'études ethnologiques sur le paysage utilisant le support cinématographique, nous pouvons imaginer que cette démarche pourrait s'inscrire dans la même lignée que la démarche qui utilise le support photographique. Bien sûr, nous reconnaissons malgré tout des spécificités pour chacun de ces supports ne serait-ce que pour l'analyse des données.

Yves Luginbühl, Yves Michelin et Fabienne Joliet, sont tous les trois docteurs en géographie mais ils semblent tous s'inscrire dans cette démarche qualitative contextualisée, ethnologique, dans l'appréhension qu'ils veulent faire des perceptions paysagères. Il semble en fait que certains éléments de méthode de l'ethnologie se sont diffusés dans d'autres disciplines ou ont trouvé racine dans d'autres disciplines. Nous avons pris pour exemple le travail d'enquête avec la photographie pour support mais il en va de même pour d'autres éléments comme les entretiens semi-directifs qui sont pratiqués par de nombreux chercheurs. Il en va de même pour l'observation participante qui peut être revendiquée pour appréhender les perceptions paysagères par d'autres disciplines que l'ethnologie. Nous pouvons aussi prendre l'exemple d'éléments plus « ponctuels » tels que les ateliers de dessins, les ateliers pour construire des cartes participatives etc. qui sont utilisés par de nombreux chercheurs mais aussi par de nombreux professionnels comme des paysagistes, des urbanistes dans le cadre de projet d'aménagement ou de gestion. Tous ces éléments de méthode, nous l'avons dit dès le départ, ne sont pas réservés à l'ethnologie. Néanmoins il nous semble que dans les cas que nous avons pu analyser, les chercheurs expriment très souvent, même implicitement, qu'ils s'inscrivent dans une approche ethnologique des perceptions paysagères.

La collecte d'objets, un élément de méthode peu utilisé ?

Pour finir, il nous semblait important de parler d'un élément de la méthode ethnographique que nous n'avons pas particulièrement repéré dans des études sur les perceptions paysagères et qui nous pose question. Il s'agit de la collecte d'objets.

Pour parler de cela il convient d'abord de revenir sur ce qu'est un document ethnographique, c'est-à-dire sur ce qui fait le matériau de l'analyse ethnologique. Il semble qu'il n'existe pas de typologie précise et restrictive du document ethnographique. Nous l'avons dit, la collecte de données par l'ethnologue ou l'ethnographe passe par différents matériaux. Il peut s'agir de paroles échangées lors d'entretiens mais aussi de documents

⁵⁶ Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, Op. Cit. p.151.

écrits, officiels ou non, de photographies, de descriptions mais aussi d'objets. « Est, en effet, document ethnographique toute source d'information disponible pour la connaissance ethnologique d'une société particulière. Envisagé dans ce sens, il est évidemment impossible de fixer où commence et où finit le document ethnographique et illusoire de songer à en établir une typologie. »⁵⁷. Le document ethnographique doit être quelque chose qui permet à l'ethnologue de comprendre la marque de la société étudiée. Il doit porter l'emprunte de cette société et être un intermédiaire entre l'analyse de l'ethnologue et les populations étudiées. La collecte d'objet est une pratique ancienne de l'ethnographie qui est liée aux origines muséographiques de l'ethnologie. En effet, l'ethnologie s'expose au musée depuis le XIXe siècle⁵⁸. La muséographie a alors largement façonné la pratique de la collecte d'objets. Cependant peu à peu, à partir des années 1920, l'ethnologie s'est détachée de la pratique muséographique et a mis en place ses propres recommandations pour la collecte d'objets. Ainsi, en 1931, les *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques* sont publiées et donne un certain nombre de consigne pour celui qui aiderait l'ethnologie dans la collecte d'objet. Cet ouvrage donne pour consigne générale de recueillir le plus d'informations possible sur l'objet, tant sur son processus de fabrication que son processus d'utilisation, sur ses origines historiques, sur sa place dans la communauté. Il est aussi recommandé de récolter des objets plus ordinaires que rares car plus explicatifs d'un fonctionnement général, de récolter le même objet plusieurs fois et à plusieurs « étapes » de sa vie (de sa fabrication, sa décoration à sa destruction par exemple). Il faut comprendre que bien que cette pratique de la récolte d'objet puisse sembler désuète et propre à la muséographie et qu'elle pose des questions très graves en fonction des classements d'objets qu'elle a pu opérer, elle vise en fait à en apprendre plus sur les sociétés étudiées par l'intermédiaire de ces objets considérés comme « vivants ». C'est en effet la prise en considération du contexte social d'utilisation et de fabrication de ces objets qui a amené à la notion d'objet-témoins⁵⁹. Ces objets-témoins ou objets-indices permettent alors à l'ethnologue de relier les sociétés à leurs milieux. Cette démarche inspirera fortement les écomusées. Mais avant la muséification de ces objets, nous pensons que la pratique de la récolte d'objets ou du moins l'attention portée par l'ethnologie aux objets pourrait être intéressante pour comprendre les perceptions paysagères. Cette attention aux objets serait peut être alors l'occasion d'une médiation entre le paysagiste et/ou chercheur, le paysage et les populations qui perçoivent ce paysage. Elle pourrait être un biais par lequel passer pour arriver à saisir des perceptions paysagères véritables. Comme le support photographique a permis à Yves Luginbühl et Nathalie Cadiou de comprendre des modèles locaux du paysage, ou comme la vache a permis à Martine Bergues de mieux comprendre les perceptions paysagères dans le marais Vernier, nous pensons que le travail de l'objet pourrait être un prisme intéressant pour essayer de saisir les perceptions paysagères des populations.

⁵⁷ Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, Op. Cit. p.475.

⁵⁸ Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, Op. Cit. p.497

⁵⁹ Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, Op. Cit. p.497

d- Conclusion de l'étude des rapports entre l'ethnologie et le paysage à travers des enquêtes

Cette première porte d'entrée nous a donc permis de constater plusieurs choses. D'abord, nous avons pu voir que les ethnologues semblent avoir une définition du paysage singulière qui s'écarte subtilement de la définition du paysage connu des paysagistes. En effet, les ethnologues reconnaissent un paysage polymorphe et polysémique qui de par la diversité des perceptions paysagères devient relatif. Certains ethnologues vont même jusqu'à remettre en question la pertinence d'une telle notion appliquée à des sociétés ou des groupes socio-culturels qui verraient éventuellement un regard extérieur s'appliquer à leur territoire pour le transformer en paysage. Néanmoins, s'ils posent en filigrane la question de la pertinence de la notion de paysage, les ethnologues se sont intéressés à cette notion, notamment lors des enquêtes qui ont mené à la production de l'ouvrage *Paysage au pluriel*. Ces enquêtes nous ont permis de voir que tous n'employaient pas les mêmes termes pour parler des perceptions paysagères mais qu'ils reconnaissent des critères déterminants et des groupes de percepteurs et de perceptions diverses qui entrent souvent en conflit. Ce conflit devient alors éventuellement un conflit social plus ou moins important et plus ou moins violent, en fonction de la tentation de certains regards à vouloir être naturalisés et donc à s'imposer sur d'autres regards. Le travail de l'ethnologue est alors de mettre en lumière ces différents groupes de percepteurs du paysage et pour cela il met en place une méthode que nous avons pu observée dans ces enquêtes. En effet, bien que les auteurs, certainement par soucis de clarté, ne s'épanchent pas sur leurs méthodes, nous avons pu voir qu'ils étaient tous dans une démarche d'enquête qualitative contextualisée. Ils utilisent ainsi l'observation participante dont nous parlerons plus par la suite, mais aussi des entretiens semi-directifs. Ils étudient des documents officiels, participent à des démarches de projet de paysage et utilisent parfois des supports singuliers comme la photographie. Nous avons vu que certains de ces éléments de méthode ont connu une certaine pérennité depuis *Paysage au pluriel* et ont été utilisés par des chercheurs venant d'autres disciplines. Ceux-ci ont alors pu reprendre ces méthodes, les retravailler, mais ils s'inscrivent toujours dans cette même démarche qualitative et contextualisée que *Paysage au pluriel* brandissait dans un manifeste pour une ethnologie du paysage. Enfin, nous avons pu faire l'hypothèse de l'utilisation d'un élément de méthode propre à l'ethnologie et à son histoire que nous n'avons pas croisé dans nos enquêtes : celui de la récolte d'objets. Il s'agirait dans ce cas de prendre un biais pour aborder un système de perceptions paysagères complexe, ce qui a d'ailleurs été le cas de plusieurs études dans *Paysage au pluriel*. Cette idée pourrait éventuellement être testée par des paysagistes qui eux aussi semblent devoir appréhender les perceptions paysagères. Mais qu'en est-il de leur démarche vis à vis de ces perceptions ? Sont-ils eux aussi héritiers d'une certaine démarche ou d'un regard ethnologique ?

B- Deuxième porte d'entrée : Le rapport des paysagistes aux perceptions paysagères et à leur traitement par l'ethnologie

Dans un second temps, nous avons choisi d'explorer un deuxième « porte d'entrée » pour répondre à la question de l'apport de l'ethnologie et de ses méthodes dans la prise en charge paysagiste des perceptions paysagères des populations. Cette deuxième porte d'entrée est celle du rapport des paysagistes à l'ethnologie et aux perceptions paysagères. Elle vise à explorer l'état actuel de la prise en charge des perceptions paysagères par les paysagistes et le rapport qu'ils peuvent entretenir avec le « déjà-là » ethnologique sur le sujet. Pour ce faire, nous avons effectué des entretiens avec des paysagistes mais aussi consulté différentes sources comme des articles de presse ou les sites internet de ces paysagistes. Nous allons d'abord expliquer la méthode choisie, les hypothèses de départ et les informations recueillies. Il faut cependant que nous précisions avant tout que nous avons une certaine frustration quant à l'exploration de cette porte d'entrée. En effet, par manque de temps mais aussi pour d'autres raisons que nous expliquerons et qui soulèvent d'ailleurs des questionnements, elle est celle qui nous semble le moins approfondie de nos trois portes d'entrée. Il nous a semblé que le rapport entre les paysagistes et l'horizon ethnologique était une question très importante pour répondre à notre problème mais nous ne pouvons considérer que nos entretiens, trop peu nombreux, sont représentatifs. Ils nous ont cependant permis de remettre en question nos hypothèses de départ et nous ont apporté des éléments intéressants que nous allons présenter.

a- Méthode choisie, hypothèses de départ

Nous avons choisi d'explorer les liens entre les paysagistes, les perceptions paysagères et l'ethnologie. Pour ce faire, nous avons souhaité rencontrer des paysagistes. Mais avant de les rencontrer, nous avons dû tenter de découvrir parmi ces derniers lesquels semblent avoir une certaine attention vis à vis des perceptions paysagères. Nous avons en effet une hypothèse de départ qui était que tous les paysagistes n'ont pas la même attention pour ces perceptions paysagères des populations et que ceux qui s'y intéressaient s'intéressaient peut être plus à un tout médiation-participation-perception-représentations. Nous pensions aussi que cette attention peut demander beaucoup de temps et une présence longue sur le terrain eu égard à la méthode ethnologique que nous avons étudiée. Nous avons aussi fait l'hypothèse que les paysagistes qui s'intéressent particulièrement à cette question peuvent éventuellement construire leurs propres méthodes et qu'ils « expérimentent ». Nous cherchions certes à explorer les liens entre les paysagistes et l'ethnologie mais nous avons aussi fait l'hypothèse d'un héritage des sciences sociales rarement revendiqué par les paysagistes. Enfin, nous avons pu penser que la démarche d'appréhension et de compréhension des perceptions n'est pas nécessairement une « étape » à part entière dans les méthodes de paysagistes.

Pour répondre à ces différentes hypothèses nous avons déjà exploré les sites internet de paysagistes, où ces derniers présentent souvent leurs projets et leur position vis à vis du paysage. Ainsi, l'étude précise de la manière dont les paysagistes se présentent nous a permis de comparer leurs positions et de noter un certain nombre d'éléments mis en avant (Annexe2). Nous avons ainsi cherché, par mots-clés, des paysagistes qui pourraient s'intéresser aux perceptions paysagères. De cette façon et assez rapidement nous avons cerné un certain « type » de paysagistes que nous avons choisi d'étudier plus

particulièrement. Ce public était composé de paysagistes qui semblaient déjà attentifs à la question des perceptions paysagères. Il s'est agi en fait majoritairement de collectifs de paysagistes et d'autres professionnels de l'espace (urbanistes, architectes etc.), assez jeunes, qui questionnent les nouvelles pratiques et semblent avoir des points communs quant à leur démarche. C'est alors auprès de ces paysagistes que nous avons pensé faire des entretiens. Nous avons pu établir une grille d'entretiens qui nous a permis de conduire des entretiens semi-directifs (Annexe 3). Dans ces entretiens, la grille nous a servi de guide, de rappel des points que nous devons aborder mais nous avons vraiment essayé de laisser libre cours au discours des paysagistes. Nous savons que nos entretiens n'ont pas été assez nombreux, même si notre démarche n'était pas quantitative, et que nos recherches pourraient être largement approfondies. Néanmoins, nous avons pu remarquer un certain nombre d'éléments qui pourraient guider des recherches plus approfondies. Il faut noter finalement que le choix que nous avons fait de nous concentrer sur ce « profil » de paysagistes ne nous permet pas de comprendre globalement le rapport des paysagistes à l'horizon ethnologique dans leur compréhension des perceptions paysagères. En effet, nous n'avons pas pu travailler sur d'autres profils de paysagistes et nous ne pouvons donc pas répondre à notre hypothèse d'une attention variable des paysagistes aux perceptions paysagères. Bien que nos recherches semblent nous avoir conduit sur un profil particulier de paysagistes, nous ne pouvons pas affirmer que d'autres profils de paysagistes ne s'intéressent pas aux perceptions paysagères. Il serait donc intéressant de poursuivre la recherche pour essayer de répondre à cette hypothèse.

b- Un mélange, une attention globale aux perceptions, à la participation, à la médiation

Dans un premier temps, nous pouvons dire qu'après nos recherches pour trouver des paysagistes qui seraient attentifs aux perceptions paysagères des populations, il nous a semblé que ces derniers étaient en fait engagés dans une attention plus globale à la participation des populations, à une posture de paysagiste-médiateur ou aux représentations liées au paysage. Il semble en effet que dans le cas de ces paysagistes attentifs, il s'agit plutôt d'une posture générale qui viendrait prendre appui sur les populations et se mettre au service de leur cadre de vie. Cette position s'opposerait alors à une idée du paysagiste comme unique expert du paysage, de sa gestion, de sa protection et de son aménagement. La question de l'expertise revient en effet assez souvent dans la manière dont certains collectifs (voire ateliers ou associations) se présentent. Nous pouvons prendre l'exemple du collectif bordelais « Passeurs »⁶⁰ qui dans les premiers éléments de sa présentation, sur son site internet, choisit de mettre en avant l'idée d'une remise en cause de « l'expertise » paysagiste en l'exprimant de la manière suivante : « Chacun est expert de quelque chose, de sa propre pratique ou expérience du territoire. Nos démarches visent à rassembler et partager les expertises en considérant l'expertise locale, parfois dite « profane », au même titre que l'expertise « savante », dans le but de composer les projets en tenant compte de la diversité des regards sur le territoire ». Plusieurs autres collectifs étudiés par le biais de leurs présentations semblent aussi remettre en cause cette supposée expertise

⁶⁰ <https://www.passeurs.eu>

paysagiste. Il n'en reste pas moins qu'ils reconnaissent une spécificité de l'approche paysagiste. Mais ils semblent reconnaître l'impact que leurs pratiques peuvent avoir sur le cadre de vie des populations. Ils prennent alors une certaine distance quant à leur action qui pourraient se vouloir toute puissante et s'imposer aux populations de manière autoritaire et non démocratique. C'est en fait une remise en question de la légitimité du paysagiste à imposer des modifications du cadre de vie des citoyens. Ce questionnement sur la légitimité de ces décisions nous a d'ailleurs été confié par un paysagiste, membre du collectif bordelais « Paysagiste Sans Frontière »⁶¹ avec lequel nous avons pu avoir un entretien et qui nous a affirmé toujours se poser la question de sa légitimité dans un projet de paysage, autant d'un point de vue personnel que dans le cadre d'un questionnement plus général sur une pratique plus démocratique de paysagiste. D'ailleurs, la notion de démocratie est souvent présente dans la manière dont ces collectifs de paysagistes se présentent. Le terme est souvent utilisé, de même que le terme de « citoyens ». L'occurrence régulière de ces termes nous a amenée à penser un véritable engagement de ces collectifs, engagement que l'on pourrait dire politique.

Cet engagement politique n'est pas spécifique aux paysagistes et peut être partagé par d'autres professionnels comme des architectes ou des urbanistes dont sont souvent composés les collectifs étudiés. En effet, les collectifs que nous avons étudiés présentent souvent des équipes pluridisciplinaires où travaillent ensemble des paysagistes, des architectes, des urbanistes, des géographes mais aussi des artistes, des designers, des graphistes et aussi des ethnologues (dans le cas d'un collectif étudié). Ces équipes pluridisciplinaires sont souvent complétées de membres « honoraires » invités sur des projets particuliers et qui viennent apporter leurs compétences et travailler dans le même esprit. L'idée de travailler en associant les compétences est d'ailleurs aussi présente dans certains projets qui associent plusieurs collectifs formant un vrai réseau. Nous pouvons noter la présence importante d'artistes dans ces collectifs où ils occupent une place majeure dans de nombreux projets notamment lorsqu'il s'agit de questionner les représentations liées au paysage. Mais les artistes participent souvent entièrement aux projets d'aménagement, de sensibilisation ou de médiation et trouvent leur place dans ces équipes pluridisciplinaires.

Nous avons précisé plus tôt que ces collectifs étaient souvent l'œuvre de jeunes paysagistes. C'est-à-dire non pas nécessairement des paysagistes jeunes, mais des paysagistes jeunes dans le métier, formés récemment. Cette précision n'est pas anodine et elle nous semblait importante pour parler de la remise en question évidente qu'ils font des pratiques paysagistes. Nous avons pu observer souvent que ceux-ci affirment questionner, s'interroger, réfléchir, aux nouvelles pratiques paysagistes. Ils avouent clairement une démarche exploratoire pour trouver de nouvelles manières de concevoir. Ils ne précisent pas néanmoins à quoi renvoient les « anciennes pratiques » qui s'opposeraient à ces nouvelles pratiques mais ils développent bien ce que sont les nouvelles pratiques dans lesquelles ils s'inscrivent. Nous pouvons faire l'hypothèse que ces nouvelles pratiques renvoient en fait à ce « nouveau paysage » tel que nous l'avons présenté et qui se définit clairement comme un paysage perçu, un paysage vécu, pratiqué par des populations qui portent des regards différents sur leur paysage-cadre de vie quotidien. La notion de cadre de vie revient en effet souvent dans les présentations étudiées. De même, il semble que les collectifs étudiés mettent particulièrement en avant l'aspect participatif dans leurs projets, répondant ainsi au

⁶¹ <http://www.psffrance.com>

souhait de la Convention Européenne du paysage pour que les populations participent plus. Cette participation semble prendre différentes formes en fonction des collectifs mais elle est essentielle pour tous. Ainsi, plusieurs collectifs, comme « Les Saprophytes »⁶² ou l'« Atelier Bivouac »⁶³ parlent de co-conception voire de co-réalisation des projets. La participation des « habitants » très souvent cités par ces collectifs est donc très importante dans le processus de projet. Contrairement à certaines pratiques d'aménageurs qui ne font qu'informer les populations du projet déjà conçu quand ils parlent de participation, ces collectifs intègrent complètement les populations qui vont en fait guider leurs propositions. Nombreux sont alors ces collectifs qui déploient des méthodes particulières, singulières, pour tenter de comprendre les aspirations et les besoins des fameux « habitants », compris par ces collectifs comme « ceux qui vivent et font vivre le paysage ou territoire ». Nous reviendrons tout de suite sur les méthodes employées par ces collectifs. Mais il nous faut d'abord réaffirmer notre hypothèse selon laquelle les paysagistes qui semblent s'intéresser aux populations de manière générale et qui manifestent un choix du participatif, semblent ne pas établir nécessairement de distinction entre la participation, les représentations et les perceptions paysagères. En effet, les paysagistes que nous avons pu rencontrer ou dont nous avons pu voir des projets semblent ne pas distinguer ces notions, ce qui peut certainement s'expliquer par l'investissement dans une pratique paysagiste globale, dans un engagement politique pour plus de participation citoyenne.

c- L'hypothèse d'un rapport non-conscient et d'un héritage des sciences sociales pas nécessairement revendiqué

Qu'en est-il alors du rapport qu'entretiennent ces paysagistes avec les sciences sociales et en particulier avec l'horizon ethnologique qui nous intéresse dans ce travail ? Il semble en fait que l'ethnologie ne soit que très peu souvent reconnue comme un véritable héritage et il en va de même pour les sciences sociales en général. Nous avons posé aux paysagistes rencontrés la question de l'importance des sciences sociales dans la construction de leurs pratiques et de leurs méthodes. Nous avons alors obtenu des réponses différentes mais nous pouvons noter un certain intérêt pour les sciences sociales en général, avec des préférences individuelles pour telle ou telle discipline. Mais cet intérêt ne semble pas nécessairement porter sur la question de la méthode. Du moins, les sciences sociales ne semblent pas être pensées par ces paysagistes comme une source première pour construire leur méthode. Cet aspect dit « théorique » semble parfois même s'opposer par nature à une pratique du « terrain » qui serait propre au paysagiste. Nous avons ainsi rencontré un des paysagistes du collectif « Paysagistes sans Frontières » qui nous a affirmé : « À l'école, j'avais tendance à me dire que tout venait par le terrain. Mais en fait ce n'est pas le cas et j'ai commencé à lire après. (...) Il y a un aller retour à faire entre la théorie et le terrain. Je ne sais pas si il y en a un qui est plus important que l'autre. J'aurais tendance à dire que c'est sur le terrain. Parfois tu fais des erreurs que tu n'avais pas du tout vu venir. Tu as manqué d'humilité et ça n'a pas fonctionné. (...) Il y a des choses que tu met du temps à rattraper (...) mais ça fait parti d'un apprentissage (...) ». Ce paysagiste fait ici référence à un projet mené

⁶² <http://www.les-saprophytes.org>

⁶³ <http://www.atelierbivouac.com>

collectivement en Bosnie. Les membres du collectif passent effectivement beaucoup de temps sur le terrain pour ce projet et depuis longtemps. Ils ont construit peu à peu, par l'expérience, des méthodes qui leur ont permis d'entrer en contact avec les différents groupes de population locales, de tisser des liens avec eux et de s'intégrer dans un réseau toujours en construction d'acteurs locaux pour inscrire leur projet durablement dans un contexte socio-politique complexe. Nous aurions pu penser, dans ce cas, que l'ethnologie aurait pu apporter des méthodes à ces paysagistes pour comprendre les perceptions paysagères des populations mais il semble que c'est plutôt par l'expérience directe, par le temps passé sur place ou encore par le biais d'activités fédératrices comme le jardinage ou la cuisine, que ces paysagistes ont réussi à s'intégrer dans le tissu social local. Il faut alors remarquer que l'action de ces paysagistes ne semblait pas intégrer une démarche de recherche fondamentale sur les perceptions paysagères des populations mais c'est en fait par l'expérience et l'action qu'ils ont acquis une grande connaissance sur le paysage de ces populations. La démarche semble alors inversée vis à vis des enquêtes ethnologiques et c'est par l'action paysagiste que la connaissance ethnologique est produite.

Il semble néanmoins, que sans poser la question directement, nous nous attendions à voir l'ethnologie, l'anthropologie ou la sociologie citées par les paysagistes avec lesquels nous avons fait des entretiens, mais ceux-ci ne semblent pas faire le lien direct entre ces sciences sociales et leurs pratiques. Les sciences sociales semblent considérées comme des ressources importantes par les paysagistes que nous avons rencontrés mais il semble qu'ils n'imaginent pas qu'elles puissent avoir un impact direct sur leur pratique et leurs méthodes. Elles sont plutôt une ressource pour construire une démarche théorique et leur engagement mais elles ne semblent pas pensées comme des outils pratiques. Au contraire, les paysagistes que nous avons rencontrés semblent plutôt reconnaître un aspect inventif et expérimental dans leur pratique. Les paysagistes auraient d'ailleurs ce privilège de pouvoir inventer leurs propres pratiques. Il faut noter que ce rapport supposé aux sciences sociales semble identique chez plusieurs collectifs comme nous avons pu le constater en analysant la manière dont ceux-ci se présentent. En effet, certains collectifs affirment clairement l'équilibre qu'ils essaient de trouver entre ce qu'ils appellent les « savoirs » et les « savoir-faire ». Ils revendiquent alors explicitement un apport général des sciences sociales, sans citer de disciplines cependant, et le mettent en miroir d'une connaissance pratique venue du terrain, acquise sur le terrain. Cet apport général des sciences sociales n'est malgré tout pas précisé et nous ne pouvons affirmer qu'il y a chez ces paysagistes un apport de l'ethnologie ou d'une approche anthropologique qui viendrait relativiser la notion de paysage même si ces collectifs semblent reconnaître une diversité de « regards sur le paysage » (le terme de « regard » étant cité plusieurs fois dans les présentations étudiées). Pourtant, nous pouvons imaginer que certains collectifs sont inspirés de ce regard ethnologique sur le paysage et le collectif « Passeurs » cite même l'ethnologue George Lenclud, reconnaissant dans le paysage une « construction socioculturelle sensible ». Nous retrouvons pourtant la même balance que chez les paysagistes avec lesquels nous nous sommes entretenus, et la même idée que les sciences sociales participent à forger leur engagement mais n'influencent pas directement leurs méthodes. C'est-à-dire que dans les deux cas, les sciences sociales ne semblent pas représenter un outil pratique. Il ne s'agit donc pas d'un manque de connaissance, comme nous avons pu en faire l'hypothèse, mais d'une distinction qui est faite chez ces paysagistes entre ce qui permet de construire le positionnement théorique et

le terrain au sens « pratique ». Celui-ci est à la fois le terrain physique, géographique, écologique, mais aussi le terrain des populations, de leurs regards sur le paysage et de leurs aspirations. D'après les présentations étudiées et nos entretiens, ce terrain paysagiste semble requérir des méthodes singulières que les collectifs étudiés expérimentent. Nous reviendrons tout de suite sur ces méthodes mais il faut avant faire état d'une exception, dans les collectifs paysagistes étudiés, qui fait directement référence à l'ethnologie.

Il s'agit du collectif « Monono »⁶⁴. Ce collectif est composé d'un urbaniste-géographe-paysagiste-enseignant, d'un paysagiste-ethnologue et d'une ethnologue. Ce collectif fait clairement référence aux sciences sociales dans sa présentation et en particulier à l'ethnologie bien sûr. Cette discipline, ainsi que d'autres sciences sociales, constituent pour eux un apport théorique évident qui a contribué à former leur engagement vers une pratique qui prend en compte les perceptions paysagères, les représentations, les besoins et les attentes des populations. Mais elles sont aussi un apport évident pour leur méthode sur le terrain. Si eux aussi se questionnent sur les nouvelles pratiques des paysagistes et des professionnels de l'espace et expérimentent (nous verrons d'ailleurs un exemple rapidement), il n'en reste pas moins qu'ils sont marqués par les méthodes des sciences sociales et de l'ethnologie dans leurs projets. Pour montrer cela, nous pouvons présenter un projet qu'ils ont réalisé dans le centre de Bordeaux et en périphérie de la métropole dans un quartier d'Eysines, de juin 2013 à fin novembre 2014 avec le soutien de l'Agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine et Kéolis. Les membres du collectif désignent eux-mêmes ce projet comme un projet de recherche-action qu'ils ont appelé « Marche à suivre » (Annexe 4). Il s'agissait pour eux de questionner l'articulation entre la marche à pied et les transports en commun en « mêlant enquête de terrain et intervention concrète ». Ils sont partis du principe que rien n'était fait pour favoriser la marche à pied sur la métropole et en particulier dans le centre-ville, alors que ce moyen de déplacement est un allié précieux pour désengorger les transports en commun. Ils ont alors choisi de faire une « étude des modes d'orientation et de repère des usagers afin d'orienter l'intervention sur les trames mentales des paysages vécus ». Leur enquête semble avoir été emprunte des méthodes ethnologiques puisqu'ils ont procédé à une observation minutieuse des comportements et de la spatialisation de ces comportements sur la place Pey-Berland, entre les deux stations de tramway « Hôtel de Ville » du tramway B et du tramway A, deux stations assez proches sur la place et entre lesquelles transitent plusieurs milliers de personnes par jour. En plus de cette observation contextualisée, ils ont établi des questionnaires cartographiques qu'ils ont fait remplir à des usagers du tramway sur cette place Pey-Berland. Ces questionnaires, donnés aux voyageurs, devaient permettre de comprendre leurs perceptions du paysage urbain, de l'espace, des distances et du temps passé lors d'un potentiel trajet à pied entre les stations de tramway sur la place et la station de tramway du quartier de Mériadeck situé à quelques centaines de mètre et à environ 10 minutes à pied en réalité. Le collectif cherchait en fait à comprendre les perceptions et représentations du centre-ville par les usagers pour pouvoir imaginer des moyens expérimentaux de favoriser la marche à pied entre ces deux stations. Ce collectif voulait en fait utiliser une approche sensible du paysage pour « comprendre et spatialiser les comportements ». Cette enquête, qui entre complètement dans la démarche qualitative et contextualisée que nous avons reconnue dans l'ethnologie, a permis à ce collectif de proposer des outils valorisant les perceptions paysagères du centre-ville pour

⁶⁴ <http://monono.fr>

encourager les usagers du tramway qui font le trajet entre la place de l'Hôtel de Ville et le quartier de Mériadeck en tramway, à faire ce trajet à pied.

d- La place de l'expérimentation. Créer ses propres outils et questionner les nouvelles pratiques paysagistes

Il semble, nous l'avons dit, que certains paysagistes qui s'intéressent aux perceptions paysagères des populations au sens large n'hésitent pas à inventer leurs propres outils. Nous avons pu découvrir certains de ces outils à travers nos entretiens mais aussi à travers l'étude de projets réalisés par les collectifs que nous avons étudiés. Ces outils pratiques inventés par des paysagistes sont de deux ordres ; ils peuvent être des outils conceptuels, nous en verrons un exemple, ou bien purement pratiques et ils prennent alors plusieurs formes dont nous pourrions présenter des exemples. La compréhension de ces « nouveaux outils » ne nous a pas empêché de nous demander si ces outils n'étaient pas inspirés consciemment ou non d'une approche ethnologique des perceptions paysagères et nous verrons qu'il est plus ou moins possible de répondre positivement à cette question en fonction des outils.

Les outils que les paysagistes peuvent inventer sont parfois des outils conceptuels. Nous avons pu en voir un exemple dans un travail réalisé par deux paysagistes-artistes qui ont créé l'« Atelier Tçpç »⁶⁵ et qui ont travaillé à deux autour du concept d'« affect des lieux » dans le cadre de leur travail personnel de fin d'étude. Ces deux paysagistes parlent pour ce projet d'une « recherche appliquée » et en effet, il s'est agi pour elles, dans un premier temps, de travailler cette notion « d'affect des lieux » en partant d'une certaine compréhension de la notion de paysage. Nous avons pu travailler sur ce projet grâce à un site internet qu'elles ont réalisé spécialement autour de ce travail⁶⁶. L'approche que développent les deux paysagistes est clairement énoncée, dès le départ, comme une approche « psycho-paysagiste » qui passe par un travail autour des notions d'ordinaire, de vécu et d'affect et qui vise à mieux comprendre des rapports individuels aux lieux. « À travers les notions d'ordinaire, de vécu et d'affect, il s'agit de cheminer dans les représentations et les émois individuels, de mettre des mots sur des rapports aux lieux, des affections. ». Après ce travail de définition d'une notion d'affect des lieux, les deux paysagistes ont pu formuler une méthode pour comprendre ces affects, les retranscrire pour pouvoir « mieux les dépeindre par la suite » dans une action paysagiste.

Qu'est-ce que l'affect des lieux ? Cette notion s'inscrit bien dans le cadre d'un paysage vécu qui définit le paysage comme une interrelation entre l'homme et le paysage. « Le paysage vécu ne résiderait donc pas dans la montagne que l'homme regarde, par exemple, mais bien entre la montagne et l'homme : il est à la fois ce qui les lie et ce qui les englobe ». Nous pouvons ici noter la référence que semble faire les deux paysagistes à la réflexion de Gérard Lenclud sur le paysage. Le paysage serait alors la résultante d'une interrelation entre les individus, les lieux (« comme un espace situé, sur lequel les individus opèrent des projections, des usages, etc. ») et les représentations. L'affect des lieux est alors, pour ces paysagistes, « l'état de sensibilité préfigurant (...) l'intensité » des émotions et des sentiments vis à vis des lieux. Les affects de lieux ne sont donc pas des sentiments mais des

⁶⁵ <https://www.atelier-tcpc.com>

⁶⁶ <http://affect-des-lieux.wixsite.com/bergeracois/du-paysage-vecu-a-l-affect-des-lieux>

intensités d'interrelations et en s'inspirant d'autres disciplines comme la biologie, les deux paysagistes en définissent un certain nombre, parmi lesquels le soin, la sympathie, le conflit, l'intégration, la compétition, la symbiose, la prédation etc. À partir de ce travail d'invention ou de création d'un outil conceptuel, les deux paysagistes ont pu expérimenter leur outil en travaillant à récolter des affects des lieux dans le Bergeracois. Pour ce faire, elles ont du utiliser des méthodes que nous pouvons relier à l'ethnologie comme des entretiens semi-directifs. Ce travail de récolte a conduit à un certain nombre de mise en forme des données recueillies comme des films ou une simulation de base de données en ligne. Le travail de récolte ne visait pas d'aménagement directement mais d'après les deux paysagistes il n'est pas incompatible avec des questions d'aménagement qui pourraient prendre en compte ces représentations paysagères des populations. Au cours d'un entretien que nous avons pu réaliser avec ces deux paysagistes, nous avons pu constater que ce travail continuait d'orienter leurs pratiques qui là aussi sont marquées par un engagement vers plus de prise en compte de populations dans les projets de paysage.

Nous avons donc vu que des paysagistes engagés dans cette démarche vers plus de participation et de prise en compte des populations pouvaient inventer leurs propres outils, parfois conceptuels en prenant pour ressource les sciences sociales. Mais ces paysagistes peuvent aussi inventer des outils complètement pratiques et nous pourrions même dire des outils poétiques. Nous pensons pour ce dernier cas à l'invention par l'un des membres du collectif Monono dont nous avons déjà parlé, avec d'autres, d'un dispositif graphique pour travailler sur les perceptions paysagères. Il s'agit d'un projet nommé « Paysage perçu » qui a pris place en 2012 dans le cadre de l'Atelier International de maîtrise d'œuvre de Cergy Pontoise pour « Révéler et mettre en scène le paysage des métropoles » et parler du paysage comme « acteur du Grand Paris » (Annexe 5). Ce projet portait sur les représentations et les perceptions en mouvement de l'espace et du paysage. Dans ce cadre, plusieurs urbanistes, ont créé un outil graphique qui permettait, de manière instantanée, de représenter les perceptions en mouvement d'un paysage « À partir de tampons, nous avons en effet créé un outil permettant de révéler, à travers la notion de rythme, les perceptions en mouvement des paysages traversés par différents modes de transport. Cet outil d'analyse et de projet dont l'origine réside principalement dans le plaisir d'expérimenter en commun, permet de traduire une impression paysagère rythmique à l'échelle temporelle d'un trajet, et ce à partir de trois notions graphiques : la répétition, la variation et l'accent, qui permettent de représenter un trajet au travers des sensations engendrées par l'expérience du paysage traversé. » Ainsi, avec des tampons et ces notions de rythmes, les urbanistes ont pu produire de longues banderoles tamponnées, qui ressemblent un peu à des partitions, et qui représentent les perceptions paysagères qu'il est possible d'avoir dans différents moyens de transport. Cet outil, nous a semblé très intéressant car il symbolise bien plusieurs choses dont nous avons pu parler. D'abord, il prend en compte évidemment la question des perceptions paysagères, qui plus est en mouvement. Ensuite, il montre la fertilité d'une approche graphique voire artistique que nous avons déjà pu abordée lorsque nous disions que souvent les collectifs paysagistes intégraient des artistes ou graphistes. De plus, cet outil révèle bien la capacité de certains spécialistes de l'espace et du paysage à inventer des outils complètement inédits et innovants. Enfin, cet exemple nous parle bien de la démarche revendiquée par plusieurs collectifs d'apprendre « par le terrain »,

de véritablement « expérimenter » les perceptions paysagères sans passer par une construction théorique *a priori*.

Nous avons donc vu que l'ethnologie et les sciences sociales pouvaient permettre à des paysagistes de construire et formuler un positionnement théorique et même à formuler leurs propres concepts. Nous avons aussi vu que des spécialistes du paysage pouvaient inventer complètement leurs outils en dehors de toute méthode des sciences sociales et de l'ethnologie. Mais n'y a-t-il pas des paysagistes qui utilisent, consciemment ou non, des outils et méthodes pratiques se rapprochant des sciences sociales et de l'ethnologie ? Il nous semble que nous pouvons répondre positivement à cette question en parlant d'une certaine forme de méthode que revendiquent certains paysagistes et en particulier les paysagistes de « l'Atelier Bivouac » ; la résidence. Cette méthode est en effet utilisée par l'Atelier Bivouac qui revendique une pratique immersive, qui leur demande d' « être présents et attentifs, [de] vivre ici et maintenant » pour comprendre les besoins des habitants. Il nous a ainsi semblé que, même si ce collectif ne mentionne pas les « perceptions paysagères des populations », de par la revendication qu'il fait de la nécessité d'une présence sur place, au sein de la communauté, il s'approche d'une démarche ethnologique du paysage. Pour donner un exemple de ces résidences, nous pouvons présenter un projet que ce collectif a mené au Cloître-Saint-Thégonnec (Finistère) en 2017 (Annexe 6). Sur invitation de la mairie, le collectif y a passé deux semaines qui visaient à « s'enrichir d'un regard extérieur sur le paysage cloîtrien et engager une réflexion active et créative avec les habitants sur une amélioration concrète des espaces publics du bourg ». Le collectif a alors choisi la place de l'église comme expérimentation et a mis en place une permanence dans un bar de la commune fermé depuis quatre ans. Ils ont réalisé une maquette de travail et ont testé, *in situ*, deux scénarii d'aménagement avec la population, scénarii qui ont conduit à une mise en commun des perceptions pour la conception définitive d'un aménagement de cette place de l'église. Il est assez évident que cette résidence ne représente pas le même temps que l'ethnologue peut passer sur son terrain lors d'une enquête. Il est évident qu'en conséquence, l'intégration dans la communauté n'a pas dû être la même que dans une enquête ethnologique et donc que les données recueillies n'étaient pas celles des perceptions paysagères globales de la population. Néanmoins, l'objectif de la résidence n'était pas une recherche fondamentale et le travail s'est concentré sur un espace beaucoup plus réduit, celui de la place de l'église. Il nous semble alors intéressant, malgré les limites que nous avons évoquées, de présenter cette pratique de la résidence chez ce collectif, pratique que nous avons pu remarquer chez d'autres collectifs. En effet, elle suggère qu'il est nécessaire pour le paysagiste de prendre le temps d'être sur et dans le terrain, compris comme le socle physique mais aussi la communauté. Il faut insister sur cette idée de présence sur place car elle marque une approche du terrain par ces paysagistes qui prend vraiment en compte la dimension de « communauté » et de société d'individus qui échangent et interagissent, ont des règles, des représentations et des perceptions propres que le paysagiste ne peut comprendre vraiment qu'en passant du temps sur le terrain. Par cette reconnaissance du « terrain », il nous semble que la pratique de la résidence est marquée d'un héritage ethnologique, qu'il soit conscient et revendiqué ou non.

e- Une typologie

Il semble finalement que nous pourrions imaginer une typologie des rapports entre l'ethnologie, les paysagistes et les perceptions paysagères des populations. Cette typologie est bien sûr un essai, certainement incomplet, et mériterait d'être mise à l'épreuve d'une recherche plus approfondie. Elle mériterait notamment d'être approfondi pour une des « catégories » ; celle des paysagistes qui ne semblent pas manifester une attention particulière pour les perceptions paysagères des populations. En effet, bien que leur attention aux perceptions paysagères semblent moins manifeste, il n'est pas évident que ces paysagistes ne s'y intéressent pas du tout, et cette catégorie devrait vraiment être approfondie pour comprendre les raisons de cette moindre attention.

Il semble que nous pourrions d'abord parler d'une catégorie de paysagistes qui ne revendiquent pas manifestement l'héritage des sciences sociales mais qui intègrent complètement une dimension sociale dans leur travail. Cette catégorie nous a été inspirée des collectifs que nous avons déjà pu présenter. En effet, ils semblent qu'ils revendiquent vraiment un engagement pour le paysage perçu, vécu, paysage-cadre de vie. Cet engagement est aussi et peut-être surtout, un engagement politique pour des pratiques paysagistes qui prennent plus en compte les populations invitées à participer au projet. Dans ce cas, les collectifs semblent vouloir être attentifs aux différents regards sur le paysage, aux différentes pratiques et aux différentes lectures du paysage. Pourtant, même s'ils revendiquent parfois un héritage des sciences sociales dans la formation de leur engagement, ils ne semblent pas faire le lien entre les sciences sociales et leurs pratiques qu'ils pensent devoir inventer.

Nous pourrions aussi voir une autre catégorie de paysagistes dans ces paysagistes qui revendiquent un double-diplôme, une double-formation, un double-titre. Nous pouvons pour ce cas prendre l'exemple d'un des paysagistes du collectif « Monono » qui se présente comme un paysagiste-ethnologue. Ce cas du double-titre n'est pas anodin car il suggère de par la juxtaposition des « titres » que l'un et l'autre métier s'excluent. Du moins, cela suggère que les deux choses sont différentes et qu'elles ne s'impliquent pas l'une l'autre. Nous ne saurions dire si ce paysagiste-ethnologue pense véritablement que les deux disciplines s'excluent ou si cette formulation rend les choses plus claires pour un public non averti. Il faut néanmoins nuancer ce que nous disons et rappeler que ce trait d'union suggère une double-formation réunie, faisant parti de la même personne. Il semble finalement, d'après l'exemple de la « Marche à suivre » que nous avons étudié, que les deux « formations » peuvent tout à fait être au service d'un même projet. Le projet « Marche à suivre » nous a permis de voir la mise en œuvre de vraies compétences méthodologiques que nous pouvons supposées héritées d'une formation conséquente en science sociale et en particulier en ethnologie. Dans ce cas, une véritable connaissance de l'ethnologie et des sciences sociales a déterminé les méthodes pratiques employées par ce paysagiste-ethnologue et le collectif auquel il appartient.

Finalement, nous pourrions aussi penser une catégorie de rapports différents entre l'ethnologie, le paysagiste et les perceptions paysagères ; il s'agit du cas des paysagistes qui travaillent en collaboration avec des chercheurs des sciences sociales dans des équipes pluridisciplinaires. Il faut comprendre que ce travail en équipe pluridisciplinaire suggère un autre rapport des paysagistes à l'ethnologie et aux perceptions paysagères. En effet, il

semble qu'une équipe pluridisciplinaire soit réunie pour que le projet bénéficie des compétences spécifiques de chaque membre de l'équipe. Ainsi, on peut comprendre que dans le cas d'une équipe pluridisciplinaire où l'on rencontrerait un(e) paysagiste et un(e) ethnologue, il faudrait supposer que les compétences propres de l'ethnologue ne sont pas partagées par le paysagiste. Cela semble assez évident certes, pourtant cela témoigne d'un autre rapport aux perceptions paysagères. En effet, nous pourrions supposer qu'il s'agit dans ce cas d'une « externalisation » de la compétence de compréhension des perceptions paysagères par le paysagiste à l'ethnologue. Nous ne saurions dire si cette externalisation est faite à tort ou à raison mais il nous faut la remarquer. Il s'agirait d'une démarche tout à fait différente de celle des paysagistes dont nous avons parlé en premier qui eux intègrent complètement cette compétence, sans pour autant prétendre avoir les compétences des ethnologues.

f- Conclusion de la recherche

En posant la question du rapport des paysagistes à l'horizon ethnologique à travers le travail des perceptions paysagères, nous avons pu voir que c'est en fait toute la question du rapport entre la recherche et l'action qui se pose. Certains paysagistes, comme les collectifs que nous avons pu étudier, semblent assez ambigus sur la question. En effet, dans un engagement politique pour plus de participation citoyenne dans le projet, ils ne travaillent pas nécessairement sur les perceptions paysagères mais favorisent plutôt l'intervention des populations dans la conception du projet. Par là, ils remettent en question la légitimité du paysagiste à concevoir seul le projet. Ils ont un rapport avec les sciences sociales mais surtout dans la fondation de leur engagement et de leur positionnement théorique. Les méthodes des sciences sociales ne sont alors pas pensées comme un véritable outil pour entrer en contact et comprendre les perceptions des populations. Elles seraient alors distinctes d'une pratique de « terrain » qui serait celle de l'expérience, opposée à une théorie abstraite et décontextualisée. Nous faisons l'hypothèse qu'il s'agit ici d'une méconnaissance ou d'une mauvaise compréhension des sciences sociales qui, en particulier dans le cas de l'ethnologie, ne sont pas déconnectées d'une enquête de terrain, bien au contraire. Les paysagistes qui s'écartent ainsi des outils d'enquête des sciences sociales doivent alors inventer des pratiques nouvelles et innovantes pour comprendre les perceptions des populations. Ces inventions sont alors inscrites dans leur pratique et ne sont pas pensées comme une démarche de recherche. Ils parlent plutôt d'exploration comme pour mettre une distance avec cette recherche des « experts » qu'ils ne veulent plus être.

Pourtant, certains paysagistes, comme nous en avons pu voir deux exemples, revendiquent parfois explicitement une démarche de recherche-action. Ils s'inscrivent aussi dans un engagement pour plus de démocratie mais travaillent aussi la participation en passant par la compréhension la plus fine possible des perceptions paysagères des populations. Ils font alors appel aux méthodes des sciences sociales qui peuvent leur permettre de construire de vraies enquêtes de terrain dont ils transforment ensuite les données pour trouver leur moyen d'action paysagistes. Ils sont alors véritablement dans une démarche de recherche-action qui semble réconcilier les notions de « théorique » et de

« pratique » parfois opposées par les paysagistes. Ils peuvent alors aussi inventer des outils mais n'hésitent pas à puiser dans les méthodes des sciences sociales qu'ils connaissent.

C- Troisième porte d'entrée : Faire l'expérience de l'observation participante au sein du service Espaces Verts de la Ville de Concarneau.

Cette troisième porte d'entrée est celle de l'expérimentation directe d'une démarche ethnographique, celle de l'observation participante. Dans un premier temps, nous expliquerons le cadre à la fois théorique et pratique de cette expérimentation. Entre autres choses, celle-ci nous a conduit à établir un thème de recherche, celui de la perception du plan de gestion différenciée des espaces verts (PGDEV) et une question de recherche plus précise, celle de la perception de ce PGDEV par les agents d'un service espaces verts. Cette expérimentation nous a conduit à un certain nombre d'observations intéressantes qui pourraient nous permettre à l'avenir d'envisager une action paysagiste. Elle nous a donc permis de penser l'apport des méthodes ethnographiques dans le cadre d'un projet de paysage potentiel. Mais, après avoir effectué un retour sur notre expérimentation et les limites de la méthodologie que nous nous sommes donnée, nous pouvons aussi penser les limites de l'appropriation de ces outils et méthodes ethnographiques par le paysagiste dans le cadre du projet de paysage.

a- Le cadre de l'expérimentation.

Nous avons finalement choisi d'expérimenter un point essentiel de la méthode ethnologique : l'observation participante. Pourquoi avoir choisi cette méthode et qu'a-t-elle de différent vis à vis de l'observation que le paysagiste semble déjà pratiquer ? Pourquoi avoir choisi de l'expérimenter ? Quelle forme a pris sa mise en place ? Il faut d'abord rappeler que l'ethnologie n'a pas l'exclusivité de l'observation participante. En effet, d'autres sciences humaines comme la sociologie semblent utiliser cette méthode que nous allons commencer par définir. Nous présenterons ensuite comment nous avons essayé de la mettre en place et enfin nous expliquerons quels ont été notre thème et notre question de recherche et comment ils se sont formés.

Qu'est-ce que l'observation participante ?

Cette observation, contrairement à l'observation non-participante, suppose l'immersion du chercheur dans son terrain. Elle lui demande de s'intégrer au groupe d'individus et d'interrelations qu'il étudie. Cela peut passer par la prise d'un emploi dans le milieu étudié. Ainsi, il pourra échanger avec les observés et obtenir des informations qu'il n'aurait pas eues s'il s'était contenté d'observer les choses « de l'extérieur ». Cette méthode permet d'accéder à un autre niveau de réalité dans l'observation de comportements,

d'échanges, de relations. En effet, elle « permet de vivre la réalité des sujets observés et de pouvoir comprendre certains mécanismes difficilement décryptables pour quiconque demeure en situation d'extériorité »⁶⁷. Il faut noter cependant que ce gain de données se fait grâce à l'implication personnelle du chercheur qui peut par là risquer de perdre son objectivité. C'est notamment pour cette raison qu'un retour réflexif est absolument nécessaire pour le chercheur qui utilise l'observation participante, concernant sa place et son attitude dans le groupe étudié. Il doit aussi interroger la répartition qu'il fait entre la participation et l'observation dans son étude. Une participation trop importante par exemple poserait la question de la subjectivisation des résultats. « L'enjeu consiste à ne pas être « aspiré », voire obnubilé par l'action, ce qui bloquerait toute possibilité d'analyse approfondie et se ferait au détriment de l'abstraction »⁶⁸.

L'observation participante peut se dérouler de deux manières. Elle est soit ouverte, soit clandestine. Lorsqu'elle est ouverte, le chercheur s'est présenté comme tel. Les individus et groupes observés savent pourquoi il est présent et connaissent son statut. Ils donnent alors éventuellement leur accord et au moins ils peuvent choisir de l'accepter ou non. L'inconvénient de cette posture est qu'elle instaure parfois une distance qui ne facilite pas la récolte de données par le chercheur qui peut être confronté à plus de résistance de la part des observés que dans le cas d'une observation à couvert. Lorsque l'observation participante est clandestine, le chercheur ne s'est pas présenté. Ainsi, les observés n'ont pas donné un quelconque accord pour l'enquête. Le chercheur s'infiltré alors et enquête de manière « souterraine »⁶⁹. Cette posture a l'avantage de permettre des échanges peut être plus libres et naturels, mais elle pose nécessairement des questions déontologiques. Il faut finalement noter que l'observation participante nécessite de passer un temps assez long sur le terrain, pour pouvoir bien sûr observer une diversité d'éléments mais aussi pour pouvoir accéder à un certain niveau de liberté et d'intimité dans les échanges avec les populations observées.

Le paysagiste et l'observation du paysage vécu

Le paysagiste pratique évidemment l'observation. Nous pourrions même dire que c'est une des compétences qu'il doit apprendre à maîtriser dans les Écoles de Paysage. Il doit être capable d'observer à la fois le milieu et les pratiques sociales. Il est ainsi capable normalement de proposer une certaine lecture du paysage. Pour autant, il ne semble pas évident qu'il puisse se lancer dans une véritable observation participante. Il peut éventuellement passer un certain temps sur le terrain, participer à certaines activités mais il ne réclame pas nécessairement, dans sa méthode d'analyse, une vraie observation participante au sens des sciences sociales. Pourtant, cette méthode pourrait peut-être lui permettre d'accéder à cet autre niveau de réalité que nous avons présenté. Elle pourrait éventuellement lui permettre d'accéder plus en profondeur aux perceptions paysagères. Si le paysage est un paysage vécu désormais, l'observation participante n'est-elle pas un moyen pour le paysagiste de vraiment saisir le paysage vécu par des populations ?

⁶⁷ « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales » B. Soulé, 2007 janvier, researchgate.net, RECHERCHES QUALITATIVES / Vol.27(1) pp.127-140

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ Ibid.

Le choix de l'observation participante

C'est pour cette raison que nous avons souhaité tenter de mettre à l'épreuve cette méthode dans un questionnement paysagiste. Mais il faut aussi admettre que nous avons aussi choisi cette méthode de part l'opportunité que nous avons eu de passer quatre mois au sein du service espaces verts de la ville de Concarneau. Durant ces quatre mois, nous avons été deux mois en contrat et deux mois en stage. Nous étions donc dans une position qui nous a permis d'essayer de mettre en place une démarche d'observation participante. Ce positionnement au sein du service nous a en effet mis dans une position d'observation particulière et nous a conféré un certain statut au sein du service et auprès des agents qui doit être pris en compte dans la compréhension des échanges que nous avons pu avoir. Il a conféré une certaine position dans l'échange, dans le dialogue qui dans l'ensemble nous a été favorable mais nous reviendrons sur ce point plus tard.

L'observation participante clandestine, un choix nécessaire

Quelle observation participante ? Nous avons choisi de fonctionner sur le principe d'une observation participante clandestine. Ce choix n'était pas définitif avant les premières rencontres avec les agents du service, ce n'était pas un choix méthodologique *a priori*. Néanmoins, nous nous sommes présentée directement comme une étudiante en École de Paysage, une présentation inévitable étant donné la justification de notre présence sur place ; un stage de deux mois et un contrat de deux mois pour remplacer l'adjointe du responsable de service. Bien qu'il y ait eu ces deux positions de stagiaire et d'agent remplaçant, et que le contrat ait eu lieu en premier, c'est la position de stagiaire qui semble avoir le plus marqué les esprits. Cette position de l'étudiant, de celui qui doit encore apprendre, a présentée un avantage certain dans les échanges et sans véritablement nous l'avouer nous l'avons cultivée car il semble que la position de « Paysagiste-concepteur, architecte-paysagiste, paysagiste-ingénieur » que pouvaient aussi percevoir les agents à l'évocation du nom de l'École n'aurait pas été à notre avantage. En effet, si nous avons cultivé cet aspect et si en plus nous avons avoué faire une recherche, dans le cadre d'un mémoire, sur leurs perceptions, il semble que les agents auraient peut-être eu plus de difficultés à nous accepter au sein du groupe et à échanger aussi librement qu'ils ont pu le faire.

Des conséquences sur la prise de notes, méthode d'observation

Cette observation participante clandestine est alors un choix qui va informer la méthode d'observation. En effet, pour ne pas se trahir, l'observation participante ne peut mener qu'à une prise de notre *a posteriori* des échanges ou des situations observées. Ainsi, nous avons pu surtout participer à des échanges informels, parfois un peu guidés pour en apprendre plus sur notre question de recherche. Les échanges que nous avons pu avoir avec les agents se sont déroulés à la fois sur le site même du service espaces verts, à plusieurs moments de la journée, mais aussi à l'occasion de déplacements dans la ville avec des agents (en voiture ou à pieds) ce qui nous a permis d'observer différentes situations et

différents éléments de perception. Ces échanges informels ont pu mener à une prise de note *a posteriori* décrivant les situations et à l'écriture de « comptes rendus » de conversations quelques temps après ces échanges, dès que l'occasion pouvait se présenter d'écrire en toute discrétion. Il faut admettre que ce caractère « clandestin » de l'observation nous a nécessairement conduit à des questions déontologiques et même morales. Elle nous a aussi amené à questionner la rigueur de la méthode mis en place pour rendre compte des observations ou pour simplement « prendre des notes » mais nous reviendrons sur cette question par la suite.

Le thème de recherche ; la gestion différenciée des espaces verts

Pourquoi avoir choisi de travailler sur la perception du Plan de Gestion Différenciée des Espaces Verts (PGDEV) par les agents du service ? Comment s'est formé le thème de recherche et quelle place peut-il avoir dans une démarche paysagiste ? Ce thème de recherche s'est construit au cours de l'observation. Le fait qu'il n'ait pas été construit avant le début de l'observation est d'ailleurs un point de difficulté dans l'enquête que nous aborderons plus tard car il faut d'abord que nous revenions sur ce qu'est un plan de gestion différenciée et sur la pertinence d'une enquête sur ce sujet.

La gestion différenciée des espaces verts est un mode de gestion qui est apparu en France à partir des années 1990 sous l'impulsion de plusieurs ingénieurs-paysagistes responsables de services espaces verts. Que cela soit par conviction personnelle ou par un changement des demandes des habitants, des responsables de service ont commencé à changer de pratiques et ont intégré un aspect plus naturaliste et écologique à leurs démarches et actions. « En effet, depuis les années quatre-vingt-dix, de nombreux gestionnaires du paysage végétal urbain expérimentent de nouvelles formes de jardins et jonglent autant avec la pratique du biologiste qu'avec le savoir-faire de la composition paysagère »⁷⁰. Certaines villes ont eu un rôle moteur dans la création de ce mode de gestion comme les villes d'Orléans, Paris ou Rennes. Cette dernière a par exemple mis en place une démarche de gestion « différenciée » des espaces verts depuis 25 ans.

Ce modèle nouveau trouve en fait ses origines dans un renouvellement des attentes et de l'imaginaire social autour des « espaces verts ». En effet, à partir des années 1970, des critiques ont commencé à émerger contre les espaces verts uniformes, homogènes, « propres » et « ordonnés » de la reconstruction et des années 1960. Ces espaces, construits comme des accompagnements de bâtiments, gérés de manière horticole et intensive ont peu à peu subi les critiques de philosophes, de paysagistes, de naturalistes ou encore d'horticulteurs. Cette critique des « experts » a aussi été accompagnée d'un désir grandissant, chez les populations, d'espaces plus « naturels », correspondant à une image idéalisée de la « nature en ville ». Ainsi, grâce, entre autres choses, à l'engagement de paysagistes qui ont peu à peu construit des propositions de projets nouveaux, plus « naturalistes », de nouvelles images et modèles se sont diffusés et semblent s'être concrétisés

⁷⁰ Gaëlle Aggéri « Inventer les villes-natures de demain » Gestion différenciée, gestion durable des espaces verts. 2010, educagri, p.13

dans les années 1990 avec cette démarche de gestion différenciée qui s'est installée au sein des services espaces verts.

Cependant, bien que cette nouvelle démarche plus écologique se soit progressivement diffusée au sein de nombreux services espaces verts en France, il est assez difficile de trouver une définition globale de ce qu'est la gestion différenciée, car chaque ville a, dans un premier temps, appliqué sa propre définition du concept. Néanmoins, on peut reconnaître un « socle commun »⁷¹ qui correspond à un engagement politique pour appliquer un mode de gestion différent aux espaces, dans le respect de leur identité écologique et paysagère et dans une démarche d'économie des ressources environnementales (comme l'eau). Il faut aussi noter que cette logique d'économie des ressources environnementale est souvent concomitante d'une logique d'économie des ressources humaines et financières dans les services espaces verts.

Si on peut formuler ce socle commun conceptuel de la gestion différenciée des espaces verts, on peut aussi remarquer qu'il existe un schéma de fonctionnement commun dans son application. En effet, les villes ont mis en place l'attribution à chaque espace vert d'un « code de gestion » qui correspond à « un type de gestion approprié pour chaque vocation, usage et identité de jardins publics »⁷². Ainsi, les espaces sont censés recevoir le mode d'entretien le plus approprié à leur identité propre, plus respectueux de leurs potentialités écologiques aussi. Les espaces ont alors été répartis selon des codes propres à chaque ville mais allant généralement de l'espace qui demande un entretien horticole aux espaces gérés plus « naturellement ». Ces différentes attributions ont mené les services espaces verts à construire des plans de gestion différenciée des espaces vert, souvent constitués d'une charte qui définit les codes de gestion et d'un plan des différents espaces et codes sur la commune. Il est donc important de noter que ces plans sont des outils techniques d'organisation de la gestion et d'aide pour les agents sur le terrain.

La question de recherche ; réception et perceptions du plan de gestion différenciée des espaces verts par les agents du service espace vert de la ville de Concarneau

Ainsi, c'est souvent d'un point de vue technique qu'est abordée la gestion différenciée des espaces verts. Mais « peu de recherches, jusqu'à présent, ont été effectuées sur les aspects sociaux et culturels de ces nouvelles manières de jardiner et sur leur perception par les acteurs et les usagers de la ville, comme les agents des services d'entretien ou les habitants. »⁷³. Pourtant, il semblerait intéressant de questionner les représentations nouvelles ou non du paysage urbain et des espaces verts qui ont pu émerger dans la mise en place de cette gestion différenciée. Si on a pu dire que les plans de gestion différenciée des espaces verts avaient été mis en place à partir d'un changement d'attentes ou de regard des habitants ou des responsables de services espaces verts, peut-on pour autant prétendre à un changement global des perceptions des espaces verts ? Quelles peuvent-être les nouvelles (ou non) représentations liées à la gestion différenciée ?

⁷¹ Gaëlle Aggéri, Op. Cit. p.31

⁷² Gaëlle Aggéri, Op. Cit. p.31

⁷³ Marie-Jo Menozzi, « Mauvaises herbes » Qualité de l'eau et entretien des espaces. 2007, Natures Sciences Sociétés. Vol.15, p.144 à 153 (<http://www.cairn.info/revue-natures-sciences-sociétés-2007-2-page-144.htm>)

S'il est certain que la gestion différenciée est abordée plutôt de manière technique, il n'en reste pas moins qu'elle a pour fondement, nous l'avons dit, un engagement politique. Il faut alors se poser la question de la réception et de l'acceptation de ces politiques de gestion auprès des populations et des agents des services espaces verts.

En effet, les perceptions de ces derniers semblent essentielles pour comprendre la mise en place d'un PGDEV dans une commune, c'est-à-dire pour faire le lien entre l'engagement politique et philosophique de départ et le paysage qui en résulte. Il semble en effet qu'ils soient à l'articulation entre cette volonté politique des responsables de services et des élus (qui valorisent depuis les années 2000 les gestion plus « écologiques » de leurs villes), la réalisation technique sur le terrain et les perceptions des habitants. Pourtant, « seule une étude a été réalisée sur l'acceptation de la gestion différenciée par les employés des services des jardins de la ville de Nantes (Emelianoff, 2005), »⁷⁴ rappelle Marie-Jo Menozzi, en 2007, lorsqu'elle fait la synthèse d'une étude qu'elle a réalisé dans certains quartiers de Rennes sur les « mauvaises herbes » et dans laquelle elle intègre justement les perceptions des agents d'entretien et de propreté.

C'est donc sur cette question de la perception du PGDEV par les agents du service espaces verts de la ville de Concarneau que nous avons choisi de travailler. C'est avec cette question de recherche que nous avons souhaité expérimenter la démarche de l'observation participante. Nous l'avons dit, ce choix de la question de recherche a été fait de part l'opportunité que nous avons eu de travailler au sein du service espaces verts. Nous avons en effet eu l'occasion de travailler précisément sur la question du PGDEV puisqu'une des missions que nous nous sommes vue confiée a été celle de trouver un moyen de mise à jour de ce PGDEV. Nous, l'avons dit, nous avons construit cette question de recherche lorsque nous étions déjà sur le terrain, ce qui n'est pas nécessairement une méthode très rigoureuse vis à vis de la méthode ethnologique. Néanmoins, nous avons en fait suivi une démarche inductive pour arriver à cette question de recherche et c'est bien en commençant à travailler sur le thème de la gestion différenciée, à observer les perceptions autour du PGDEV que nous nous sommes aperçue de la singularité de la position des agents du service ; une position que nous avons par la suite pu expliquer par d'autres observations et en constituant un cadre théorique plus important.

Décrire le contexte concarnois et le contexte de l'observation, une nécessité dans la démarche ethnographique

Comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, l'ethnographe doit dans un premier temps décrire le milieu dans lequel évolue la population qu'il étudie. Nous l'avons d'autant plus compris au cours de notre expérimentation, la démarche ethnographique, ne peut être que contextualisée. C'est d'ailleurs le propre de sa démarche. En effet, « Dans le cas des enquêtes « qualitatives » non ethnographiques – nombre élevé d'entretiens, menés dans des conditions et à des moments différents, personnes choisies au hasard -, les entretiens sont faits de manières ponctuelle, ils ne sont pas reliés entre eux par un contexte

⁷⁴ Ibid.

commun »⁷⁵, tandis que la démarche ethnographique peut multiplier les points de vues et faire converger les résultats sur un même lieu ou sur un même objet pour pouvoir les recouper. Il faut ainsi nécessairement que les données récoltées s'inscrivent dans un cadre spatial et temporel qui est lui-même à étudier. Ainsi, puisque nous avons souhaité expérimenter la pratique ethnographique de l'observation participante, il nous faut d'abord tenter de présenter le cadre physique de l'enquête et le paysage concerné par notre recherche. Évidemment, cette description ne sera que trop rapide et elle mériterait d'être bien plus approfondie et mise en relation avec les observations faites au sein du service. D'autre part, la description du « milieu » des observés n'est pas aisée dans ce contexte du service espaces verts, puisque la majorité des observations et des échanges ont eu lieu sur le lieu de rassemblement des agents, les serres municipales, mais ceux-ci sont en permanence dans la ville et leur lieu de travail est donc étendu. De sorte que le milieu de l'observation occupe un espace assez réduit en comparaison avec le milieu dans lequel évoluent professionnellement les agents qui est beaucoup plus grand et complexe puisqu'il s'agit de l'ensemble de la commune.

L'enquête a pris place au sein du service espaces verts de la Ville de Concarneau, une ville du Finistère Sud (Bretagne) d'environ 20 000 habitants. Concarneau est située directement sur un littoral découpé, au fond de la baie de La Forêt aussi appelée baie de Concarneau. C'est une ville portuaire, qui s'est développée autour de sa « Ville Close », citée fortifiée érigée aux XVe et XVIe siècles, aujourd'hui devenue un des monuments les plus visités de Bretagne. Concarneau est une ville dont le port de pêche a connu une importante activité, ce qui a marqué le territoire de part les infrastructures portuaires évidemment (datant de différentes époques), mais aussi toutes les activités liées au port (comme les conserveries). Construite sur un cordon littoral granitique, la ville est tournée vers la mer de sorte que presque tout le littoral est urbanisé ou « péri-urbanisé » tandis que l'arrière-pays, plus en hauteur est occupé majoritairement par des terres agricoles en polyculture. Au cours de la période de notre observation, sur la période estivale, la Ville est fréquentée par de très nombreux touristes et marquée par des événements festifs importants pour les touristes et les habitants. Une certaine image de la ville est donc attendue et les espaces verts y contribuent qu'ils soient accompagnements d'éléments patrimoniaux concarnois comme la Ville Close, jardins, ou encore « entrées de ville » comme les ronds-points.

Le service espaces verts se trouve lui à l'écart du centre-ville, sur les hauteurs et dans les terres. Sur la parcelle occupée par le service, on trouve bien sûr des serres, mais aussi des hangars, une « penty » (petite maison de pierre) pour les vestiaires, la maison du gardien dont une pièce sert de salle de réfectoire pour le midi, des espaces de stockage et un bâtiment séparé où se trouvent les bureaux du chef de service et des agents de maîtrise. Ces différents espaces dans la parcelle ne sont pas fréquentés par tous de la même façon. Les agents ne vont par exemple que rarement dans les bureaux et d'ailleurs la majorité de nos échanges n'ont pas eu lieu dans les bureaux, bien que nous y étions la plupart du temps, mais plutôt sur les espaces extérieurs où les agents se rassemblent pour les pauses du midi par exemple.

Le PGDEV de Concarneau

⁷⁵ Stéphane Beaud et Florence Weber, *Op. Cit.* p.217

En 2013, un Atelier de Paysage Nantais a été chargé de mettre en place, avec le service Espaces Verts, un plan de gestion différenciée des espaces verts de la commune. Pour ce faire, il a proposé une analyse des paysages concarnois et a distingué différentes « unités paysagères » qu'il a appelé comme suit : une « zone littorale urbaine » (qui correspond à la Ville Close et au centre-ville), une « zone littorale péri-urbaine » (qui correspond au cordon littoral urbanisé à l'Est et à l'Ouest du centre-ville) et une « zone rurale » qui correspond à toutes les terres agricoles bocagères en arrière du littoral et autour de la ville dense. Ce premier état des lieux a permis de faire un inventaire des espaces verts et de la gestion qui y était appliquée. Ainsi, 450 espaces verts ont été inventoriés, occupant une surface totale de 207ha, de sorte que la surface moyenne par habitant d'espaces verts a été calculée à 84m², ce qui d'après le paysagiste qui a fait l'étude représente une moyenne satisfaisante pour des villes de même taille⁷⁶. En 2013, 50% des espaces verts sont des jardins publics, des parcs ou des espaces naturels ce qui semble représenter un fort potentiel pour les habitants et pour les touristes. En 2013, le service espaces verts a déjà commencé une première démarche de gestion différenciée, mais le paysagiste, en collaboration avec le service, va mettre en forme cette démarche et surtout clarifier les choses et réattribuer des codes de gestion aux espaces verts. Il faut noter que cette démarche s'inscrit tout de même dans une logique de diminution des coûts et du temps passer sur une surface d'espaces verts grandissante dans la commune. Le paysagiste en charge du dossier a ainsi pu mettre en place un plan d'action puis un plan de communication autour des nouvelles pratiques. Il semble que les agents aient été intégrés dans ce processus, au moins dans un dernier temps de présentation aux agents du nouveau PGDEV par le paysagiste et le responsable de service. Les habitants quant à eux semblent avoir été informés des nouveaux codes de gestion et des nouvelles pratiques du service comme les parcelles laissées en prairie fleurie et fauchées plusieurs fois par an, alors qu'elles étaient tondues régulièrement auparavant.

Comme nous l'avons dit, le PGDEV correspond à un engagement politique et écologique fondé sur le respect des caractéristiques de l'environnement et l'économie de ses ressources. Nous retrouvons bien à Concarneau cette démarche qui semble venir, entre autres, du responsable du service, ingénieur-paysagiste. C'est donc une démarche globale, qui au-delà de la gestion par codes des espaces verts, intègre aussi toute une réflexion sur l'usage des pesticides, les méthodes alternatives de désherbage, le remplacement des machines thermiques en machines électriques, la qualité des plantations et leurs origines, mais aussi les pratiques des agents et leur organisation etc. Il s'agit donc vraiment d'une évolution globale du service impliquant particulièrement les agents et leurs pratiques qui a commencé un peu avant 2013 et qui continue toujours aujourd'hui. Les agents sont aussi particulièrement impliqués dans cette mutation car ils sont à l'interface entre les décisions prises par le service, la mairie, et les habitants qui n'hésitent pas à leur dire directement ce qu'ils pensent de ces décisions.

Il faut noter que dès le départ de l'observation, la question de l'acceptabilité pour la population du PGDEV m'a été présentée comme importante. En effet, ce souci pour l'acceptation du PGDEV par les habitants m'a été présenté à travers un exemple assez parlant, celui des ronds-points. Ces derniers, à l'exception des ronds-points du centre-ville, sont gérés majoritairement en code 3, c'est-à-dire que les agents y appliquent une gestion

⁷⁶ PGDEV Concarneau, Atelier Pierre Lebrun, Nantes, 2013

dite « rustique ». La gestion rustique sur les ronds-points correspond à des prairies fleuries qui sont fauchés 2 à 4 fois par an. Ainsi il y a peu d'interventions de la part du service. Cependant, pour que les habitants acceptent cette gestion et pour continuer de « faire propre », la bordure des ronds-points, sur 3 mètres environ, est gérée selon le code 2 dit « entretien régulier » et est tondue 15 à 20 fois par an. Cette bordure en code 2 m'est immédiatement présentée par le responsable du service comme une « condition d'acceptabilité » du PGDEV. Si « condition d'acceptabilité » il y a toujours, qu'en est-il de l'acceptation du PGDEV par les habitants ? Cette question nous semblerait essentiel à approfondir.

Mais pour ce travail, nous nous sommes concentrée sur l'acceptation du PGDEV par les agents du service espaces verts lui-même. Nous l'avons vu, les agents sont au cœur de la mise en place du PGDEV et il nous semble que la compréhension de leur acceptation (peut-être relative) est primordiale. En effet, de leurs perceptions dépend l'application du PGDEV sur le terrain et donc le paysage de Concarneau. C'est pourquoi nous avons centré notre démarche d'observation sur les agents et sur leurs perceptions du PGDEV. Nous n'avons pas pour autant fermé les yeux sur les perceptions des habitants que nous avons pu observer de différentes façons, notamment à travers les interactions qu'ils avaient avec les agents et que ceux-ci nous rapportaient. Mais ces observations ne peuvent être qualifiées de représentatives des perceptions de tous les habitants et ce sujet mériterait une attention et un travail particuliers. Nous nous sommes donc demandée quelles étaient les perceptions du PGDEV, cinq ans après sa mise en place, par les agents du service espaces verts.

b- Résultats obtenus et perspectives pour une action paysagiste.

Pendant notre période d'observation, nous avons pu conduire des échanges intéressants que nous avons tenté de retranscrire dans des « comptes rendus de discussions ». Nous avons pu observer différentes situations que nous avons essayé de décrire et de prendre en note. Ces éléments nous ont appris différentes choses que nous avons par la suite reprises et analysées. Nous avons recoupé les informations et essayé d'établir des éléments de réponse à notre question des perceptions du PGDEV par les agents du service espaces verts. Cependant, il faut d'ores et déjà comprendre que ces résultats ne sont que partiels et qu'ils mériteraient évidemment d'être approfondis. Ils peuvent éventuellement être pris en compte dans une perspective d'action paysagiste et nous expliquerons que cette perspective s'est imposée à nous assez rapidement, même sous une forme vague, et qu'elle nous a posé question.

Des acteurs et des perceptions différentes au sein du service

La première chose que nous aimerions présenter est l'idée que les perceptions du PGDEV au sein du service sont assez différentes. En effet, nous avons pu observer différents discours au sein du service à propos du PGDEV, des discours parfois radicalement différents sur certains points, parfois légèrement différents. Cette variation des positionnements n'est pas sans rappeler la diversité des profils et des acteurs que l'on peut trouver au sein du

service. En effet, le service est composé du responsable de service, de plusieurs agents de maîtrise et d'agents qui ont des tâches et des postes différents. Ces agents sont répartis dans différentes équipes qui sont encadrées par des chefs d'équipes. On retrouve dans le service de nombreux métiers différents. Les agents qui s'occupent de la production des plants ont par exemple une situation de travail totalement différente des agents qui sont sur les unités de tonte, des agents qui s'occupent de l'arrosage, de ceux qui s'occupent du désherbage de la voirie, de ceux qui s'occupent de l'entretien des cimetières ou des aires de jeux. Ces nombreux métiers ont des spécificités qui sont aussi importantes pour comprendre le positionnement de chacun vis à vis du PGDEV. Celui-ci n'impacte pas de la même manière ces différents métiers. Ainsi, les perceptions du PGDEV semblent varier selon différents critères que nous avons souhaité étudier et pour lesquels nous avons fait des hypothèses. Ces critères semblent divers et nous ne les avons certainement pas tous mis au jour.

Il faut noter une diversité d'ancienneté dans le service avec par exemple certains agents qui travaillent depuis plus de 20 ou 30 ans dans le service et d'autres qui sont saisonniers. De manière générale, on note la présence majoritaire d'agents qui travaillent dans le service depuis au moins 20 ans. Il faut aussi prendre en compte une assez forte présence des saisonniers qui, s'ils ne sont présents dans le service que du printemps à la fin de l'été, occupent pendant cette période une place importante dans le service en terme numérique. Il faut peut être préciser aussi qu'il semble y avoir une répartition assez inégale des tranches d'âges des agents au sein du service et qu'il y a une minorité d'agents en permanence dans le service qui ont entre 18 et 40 ans ou du moins d'agents « dans le métier » depuis moins de 15 ans, c'est-à-dire des agents qui auraient été formés dès le départ pour travailler selon les méthodes de la gestion différenciée (ce qui importe plus dans notre explication que l'âge des agents).

Ces diversités d'ancienneté et de temps passés dans le service sont importantes pour comprendre les perceptions du PGDEV. En effet, nous avons pu constater que les agents les plus anciens dans le service font assez souvent une référence à « l'avant », qui s'il n'est pas explicité semble se référer à « l'avant PGDEV ». Ils sont ainsi amenés à « comparer » les pratiques qu'ils avaient « avant » « à l'époque » et celles qu'ils ont maintenant. Parfois, cet « avant » occupe une place très importante dans leurs discours et donne l'occasion d'échanges réguliers entre eux à ce sujet. Cette période antérieure, que l'on ne saurait pas dater exactement d'après leurs discours, est comme un modèle, une référence selon laquelle presque toute chose est ou bien meilleure ou bien moins bonne. Nous ne pouvons pas dire que cet « avant » est un « âge d'or » pour tous et sur tous les sujets, parfois de nouvelles pratiques semblent jugées meilleures, parfois moins bonnes pour différentes raisons, mais de manière générale, cette période antérieure est comme un étalon de mesure, quelque chose de sûr à partir de quoi les pratiques actuelles sont appréhendables. Il est important d'essayer de comprendre la prédominance de cette référence à « l'avant ». Elle est complexe et n'est certainement pas le fait de discours « réactionnaires ». En effet, nous le disions, cette référence n'est pas toujours idéalisée, les agents les plus anciens ont parfois des critiques vis à vis de cet avant, notamment sur des sujets comme l'usage des pesticides mais nous en reparlerons par la suite. Il s'agit plutôt de montrer, par cette référence, qu'il y a bien eu un changement complet des pratiques au sein du service, une « révolution » à la hauteur du nombre d'allusions à cet « avant ». On peut ainsi supposer que cette manière de faire référence à une période antérieure est une manière de montrer l'importance du

changement qui n'est pas juste un changement progressif de pratiques mais qui a, et est toujours vécu comme le passage d'une ère à une autre. Une ère est une époque qui instaure un nouvel ordre des choses et c'est bien ce que nous pensons avoir pu observer dans les discours de certains agents, ils parlent de « l'avant » cette nouvelle ère et cette manière de parler du changement sans en parler vraiment mais en comparant deux états de faits, deux périodes, peut nous laisser penser qu'ils n'estiment pas avoir construit ce nouvel ordre des choses ni participer à l'élaboration de nouvelles pratiques. Plus qu'une évolution consciente et volontaire de leurs pratiques, cette référence à l'avant semble nous parler d'une « révolution subie ». Cela n'implique pas que les changements sont nécessairement perçus de manière négative et cela n'est d'ailleurs pas le cas, mais cela semble marquer une certaine distance des agents vis à vis du PGDEV dans lequel ils ne se reconnaissent pas nécessairement. Cela ne nous indique bien sûr par la réalité de la prise en compte des agents dans le processus de mise en place du PGDEV, mais nous renseigne sur les perceptions de certains agents. Il faut noter cependant que cette observation n'est pas généralisable à tous les agents. Nous avons pu observer le discours dont nous venons de présenter l'analyse, majoritairement chez les agents qui ont le plus d'ancienneté dans le service. Mais ce discours n'a pas été observé dans les mêmes proportions chez tous les agents avec le plus d'ancienneté et il a été observé, bien que très rarement, chez des agents arrivés beaucoup plus récemment dans le service et « dans le métier » depuis beaucoup moins longtemps.

De plus, il faut noter certaines « positions particulières » qui semblent amener des perceptions différentes de celle que nous avons pu évoquer. Par exemple, certains métiers comme le métier d'élagueur, représenté par 3 agents dans le service, offrent une position assez spécifique puisque ce métier entre dans un autre type de gestion, certes inspiré de la démarche plus écologique du PGDEV, mais une gestion qui lui est propre et pour laquelle les agents ont une certaine autonomie. Nous pouvons aussi prendre l'exemple de positions « hiérarchiques » au sein du service, par exemple celle des agents de maîtrise, qui exigent que ceux-ci soient plus attentifs à l'aspect « outil de gestion » du PGDEV ce qui influence aussi leurs perceptions. Ainsi, dans leurs positions, le PGDEV est aussi jugé en terme « d'efficacité », un critère de jugement que l'on ne retrouve pas nécessairement chez les autres agents.

Enfin, un dernier critère qui semble liée aux perceptions du PGDEV est celui d'un relatif engagement non seulement écologique mais écologiste des agents, des agents de maîtrise et du responsable de service. Évidemment, nous avons pu observer chez chacun une attention et une affection pour le végétal mais la démarche qui se veut plus écologique du PGDEV n'est pas reconnue et perçue de la même façon par tous. Tel agent de maîtrise, passionné de botanique, aura par exemple à cœur d'observer les dynamiques naturelles d'apparition de nouveaux végétaux sur les espaces verts et de penser avant toute chose une gestion la plus favorable possible à la biodiversité. D'autres agents, bien que passionnés aussi par le végétal, verront plutôt d'autres aspects influencer leurs perceptions du PGDEV, par exemple des critères esthétiques ou des critères « pratiques ». De manière générale, il semble que la première situation soit plutôt en minorité dans le service.

Le PGDEV, un ensemble de questionnement divers, une valorisation relative

Nous l'avons expliqué, le PGDEV vient au départ d'un engagement politique pour une gestion plus « écologique » des espaces verts fondé sur une économie de moyen et des ressources de l'environnement. Nous avons aussi précisé que la démarche intègre des questionnements divers comme la question de l'usage des pesticides ou du passage à des méthode alternative de désherbage ou encore de la transition mais aussi la question du renouvellement des machines. La réflexion autour du PGDEV est très large et demande une mise en place progressive et parfois lente de certains aspects. La mise en place de ces réflexions est fonction de contraintes telles que les budgets alloués aux services qui ne permettent pas nécessairement des changements rapides, ou des contraintes culturelles qui empêchent un changement radical des pratiques dans certains endroits. Cette réflexion globale n'échappe pas au service espaces verts de Concarneau qui a donc mis en place son PGDEV depuis 2013 mais qui a aussi entamé des démarches de renouvellement des machines ou qui travaille depuis plusieurs années à l'utilisation d'alternatives aux produits phytosanitaires y compris dans les cimetières et les terrains sportifs.

Toute cette réflexion large semble participer, chez les agents du service, à la perception d'un « tout-changement » qui dans l'ensemble ne semble pas particulièrement valorisé. Nous l'avons dit, nous avons souvent observés des références à « l'avant » et nous avons précisé que cette période n'était pas complètement glorifiée et considérée systématiquement comme meilleur vis à vis de cette « nouvelle » période du PGDEV. Bien sûr, il n'y a pas de rejet systématique de ce « tout-changement » car il y a des points sur lesquels ce changement est jugé comme bénéfique par les agents. Cependant, on peut considérer que le PGDEV est globalement perçu négativement. Il faut comprendre en fait que le terme « PGDEV » semble associé chez les agents aux codes de gestion et aux nouvelles pratiques de gestion comme la mise en place de prairies fleuries. Or, ces nouvelles pratiques semblent associées par les agents à la volonté du service et de la mairie de s'inscrire dans une économie de moyens qui, d'après les agents, est synonyme de la fin des savoir-faire qu'ils possèdent. Ce thème de l'économie de moyens, humains et financiers, revient souvent au cours des échanges que nous avons pu avoir et plus qu'une démarche écologique il semble que ce thème soit perçu comme la « vraie » raison de tout ce changement, comme une raison inavouée, ce qui le rend le constat d'autant plus amer.

Nous devons en fait revenir sur le mode de fonctionnement du PGDEV par « codes ». Ces différents codes attribués correspondent à des modes de gestion particuliers dont les noms ont été choisi minutieusement, justement pour ne pas induire l'idée d'un « classement hiérarchique des espaces » et donc admettre que des espaces seraient moins entretenus que d'autres. Avant l'intervention du paysagiste en 2013 on retrouvait sur la commune des espaces dits « de prestige » comme ils sont encore parfois appelés dans certaines communes. Il y avait aussi des espaces « soignés ». Mais alors ce qui n'est ni espace de prestige ni espace soigné est-il un espace sans intérêt et non soigné ? C'est pour éviter cette question polémique que les noms des codes ont été changés pour bien faire comprendre au public que les différents codes ne témoignent pas d'un entretien plus ou moins important et attentif sur certains espaces mais plutôt d'un entretien de nature différente sur chaque espace. Pour autant, si cette volonté semble claire lorsque l'on échange avec le responsable de service, elle n'est pas nécessairement perçue de cette façon par les habitants non plus que par les agents eux-mêmes. En effet, ces derniers semblent penser que ce sont bien des différences d'attention qui sont portées aux espaces dont les codes sont

différents, des différences en quantité d'attention et de temps passé sur place. « Avant », tout était fleuri et entretenu partout se rappellent-ils. Ce fleurissement omniprésent semble être synonyme d'attention omniprésente pour les agents. Ainsi, les espaces qui étaient fleuris mais ne le sont plus, semblent recevoir moins d'attention. Cette hiérarchisation des espaces est alors mal perçue par les agents car d'après eux, elle induit qu'ils ne font plus autant qu'ils faisaient, ni aussi bien qu'ils pouvaient faire, et ce pour des raisons budgétaires principalement d'après eux.

En revanche, il semble que les agents n'intègrent pas nécessairement les autres démarches dans leurs perceptions globalement négatives du PGDEV. Pourtant, ces autres démarches ne sont pas perçues de la même façon. En effet, il semble que certains aspects de cette réflexion globale soit plutôt valorisés et appréciés car ils répondent à des questionnements et des inquiétudes fortes. Nous pouvons prendre l'exemple de l'utilisation des pesticides, dont la réduction est perçue tout à fait positivement par les agents, non pas du point de vue de l'efficacité des nouvelles techniques qui semblent laisser à désirer d'après eux, mais surtout du point de vue de l'impacte de cette réduction sur leurs éventuels problèmes de santé et sur la santé du public. En effet, bien qu'ils aient longtemps utilisé les pesticides sans se rendre compte et sans être informés du danger, depuis qu'ils en ont conscience les inquiétudes sont grandes et ils semblent beaucoup s'inquiéter de tomber malade à cause de ces pesticides. De même, le passage aux machines électriques est plutôt bien perçu semble-t-il notamment du point de vue du confort que cela représente pour eux en terme de pollution auditive surtout.

Nous pouvons donc dire que du point de vue des codes de gestion, le PGDEV est plutôt perçu assez négativement par les agents, en tant qu'il hiérarchise les espaces verts qui ne reçoivent alors plus la même attention et donc les savoir-faire des agents sont mis en place sur une surface plus réduite d'espaces. Pourtant, certains aspects de la démarche sont valorisés comme la réduction de l'utilisation des pesticides.

L'entretien « rustique », un sentiment de rejet très fort

C'est peut-être le mode de gestion « rustique » qui cristallise le plus de perceptions négatives. En effet, nous avons pu observer, au cours d'échanges, des expressions très fortes voire violentes pour parler d'espaces qui étaient entretenus selon ce mode de gestion. Pour rappel, l'entretien « rustique » qualifie, à Concarneau, des espaces sur lesquels il n'y a pas de désherbage, ni d'arrosage, où la végétation est spontanée ou inspirée de la végétation indigène. Si ce sont des prairies, elles sont fauchées 2 à 4 fois par an, si ce sont des surfaces enherbées accompagnant les bâtiments publics elles sont tondues une dizaine de fois par ans. On peut reprendre l'exemple des ronds-points en périphérie du centre-ville, qui sont entretenus sur ce mode (excepté une bordure de 3m). Ces derniers semblent beaucoup marquer les agents et symboliques d'une perte des savoir-faire. Il faut comprendre que ces derniers étaient le lieu d'une expression créatrice forte des services espaces verts avant le tournant des années 1990-2000. Ils étaient fleuris de toute part et on y trouvait souvent des pièces de mosaïciculture immenses. D'une manière générale, la perception des agents de ces espaces est assez négative aujourd'hui. Quand nous leur montrons des photographies de réalisations anciennes, certains admirent, d'autres admirent aussi mais comparent avec l'état actuel des espaces et ont une réaction forte de rejet. Ils parlent des « friches » avec

une expression de rejet, ils utilisent un vocabulaire fort, parlent de « merdes, saloperies », de « verrues » où se développent des « saloperies d'espèces » végétales qui grainent partout et « colonisent » tout. Ces espaces ne sont pas considérés comme « sales » comme peuvent parfois les percevoir les habitants car la nature n'est pas sale pour les agents, mais ils sont plus rejetés pour l'impression de désordre et de négligence qu'ils donnent aux habitants de leur travail. Ces espaces sont considérés comme « honteux » pour eux, dans le sens où ils ne reflètent pas ce qu'ils peuvent faire.

Les perceptions habitantes influencent les perceptions des agents

Ce dernier point, le sentiment de « honte », est à mettre en relation avec l'idée plus générale que nous avons pu formuler à partir de nos observations ; les perceptions des agents sont en relation étroites avec celles du public. En effet, la notion de service public est très forte au sein du service et en conséquence, les réactions des habitants et leurs perceptions sont au cœur des pratiques des agents qui ont une haute estime du service qu'ils devraient rendre et qui en même temps sont confrontés à des réactions parfois fortes d'habitants. En effet, les agents qui sont sur le terrain rencontrent fréquemment des habitants qui viennent se plaindre de leurs pratiques. C'est particulièrement le cas pour les agents qui s'occupent du désherbage de la voirie et de la tonte. Il arrive fréquemment, d'après nos observations, que les agents se fassent prendre à partie par des habitants mécontents qui regrettent un « délaissement », un « laisser-aller » de leur environnement qu'ils n'estiment pas assez entretenu. Ceux qui se plaignent directement auprès du service ou en invectivant les agents ne sont évidemment pas représentatifs de toute la population concarnoise mais ils sont ceux dont l'avis pèse le plus au quotidien sur les agents qui subissent ces invectives directement. Parfois, les remarques sur le « laisser-aller » ressenti par le public se font par d'autres biais comme les réseaux sociaux où certains espaces sont pointés du doigt en même temps que les agents. Les plaintes semblent concerner plusieurs éléments : elles concernent à la fois cet idée « d'abandon » de leurs environnement, de leurs quartier, de leurs rues, mais elles concernent aussi certains espaces plus « généraux » comme les ronds-points dont nous avons déjà parlé ou encore les réalisations de fleurissement jugés moins « spectaculaires » qu'elles n'ont été. Nous faisons l'hypothèse que ces remarques et le quotidien conflictuel avec le public influence les perceptions des agents. En effet, il semble que la démarche de gestion différenciée soit devenue pour certains agents synonyme d'un quotidien pénible d'invectives habitantes. Ainsi, dans cette corrélation, c'est la gestion différenciée qui est perçue négativement car elle est pensée comme unique cause des remarques des habitants. Ainsi, l'acceptation des habitants du PGDEV semble être un critère déterminant des perceptions des agents.

Pour illustrer cette idée, on peut prendre pour exemple la question de l'entretien des cimetières. Cette catégorie d'espace faisait, avant 2013, parti des espaces dits « de prestige ». Évidemment, les cimetières n'étaient pas du même type que les espaces verts accompagnant les monuments historiques ou les jardins de prestige et pourtant ils nécessitaient le même type d'entretien en terme d'intensité. Tous ces espaces sont aujourd'hui classés dans le code 1 qui correspond au mode de gestion horticole. Les cimetières en revanche, font exception à l'objectif du « Zéro Phyto » même si le service essaie d'avoir une utilisation la plus raisonnée possible des pesticides sur ces espaces. Nous n'avons

pas pu développer ce point précisément mais les cimetières semblent être un endroit très particulier en terme de perceptions paysagères puisque la moindre présence végétal, de « mauvaises herbes » semble être perçue par le public qui fréquente régulièrement le cimetière comme « une honte », un « déshonneur » et même un « abandon des morts ». Au cours d'une discussion avec les agents qui s'occupent de l'entretien des cimetières, nous parlons de ces perceptions particulières des cimetières et en particulier des tombes perçues comme « abandonnées ». Un des agents semble complètement partager cette perception du public à propos de l'entretien des tombes. Il semble lui aussi associer la honte, au « délaissement » des tombes et parle de mettre en place un règlement des cimetières et d'envoyer des lettres de « rappel à l'ordre » aux « héritiers » des tombes abandonnées. Deux autres agents semblent partager ces perceptions et pourtant, en poussant la discussion et en essayant de savoir si ils partagent bien ces perceptions, nous nous apercevons que le rejet des « mauvaises herbes » et des « tombes abandonnées » dont ils font preuve dans leurs discours semble s'expliquer par un quotidien marqué fortement par les plaintes des visiteurs réguliers des cimetières qui viennent les invectiver directement quotidiennement et pointer du doigt ces tombes scandaleuses. Au fond, si l'on faisait abstraction de ces plaintes quotidiennes, ils finissent par penser qu'ils aimeraient un cimetière couvert de végétaux. Ainsi, nous pouvons peut-être penser que dans ce cas, ce sont bien les perceptions des habitants qui influencent les perceptions des agents.

Comment agir en tant que paysagiste ?

Il est certain que les résultats que nous avons obtenus sont partiels et qu'ils mériteraient la poursuite d'une enquête ethnologique à proprement parler. Cependant, il nous est apparu que ces premiers résultats pouvaient nous permettre d'envisager une action paysagiste sur la commune. Pour être plus précise même, il semble que cette perspective de l'action paysagiste ait en fait guidé notre enquête involontairement. En effet, nous ne pouvons nier que nous avons en tête lors de nos échanges une réflexion sur une action paysagiste. Cette action paysagiste, nous l'avons senti au long de notre enquête, pourrait prendre la forme d'un travail de médiation, entre les habitants, les agents et leur environnement à travers la question du paysage. Il est assez évident en effet que la question du PGDEV soulève un certain nombre d'enjeux sociaux très forts tant pour les agents du service espaces verts que pour les habitants. Nous l'avons vu, cette question soulève chez les agents une question de culture professionnelle, de savoir-faire, de rapport au public dans un engagement pour le service public. Pour ce qui est des perceptions du « public », des habitants mais aussi peut-être des touristes, il est assez clair qu'une enquête plus approfondie devrait se mettre en place pour comprendre leurs perceptions. Il nous a déjà semblé à travers les quelques observations que nous avons pu faire, que le PGDEV renvoie chez les habitants à des enjeux très forts et en même temps très intimes. Ainsi, tels habitants dont l'environnement proche est géré selon un code « rustique » ont pu nous dire qu'ils se sentaient abandonnés par la collectivité et nous ont affirmé vouloir une égalité et une justice dans le traitement de leur environnement. Ces pistes sont évidemment partielles mais elles soulèvent au moins un enjeu ; celui de l'importance de l'aspect politique et social dans le système de gestion des « espaces verts ».

Nous pourrions alors imaginer utiliser d'autres méthodes dont nous avons déjà parlées comme celle d'Yves Michelin qui utilise le support photographique. Ces méthodes permettraient de faire véritablement un état des lieux des perceptions paysagères des habitants et en particulier vis à vis du PGDEV qui soulève historiquement la question d'une demande d'espaces plus « naturels ». Mais cette étude et une étude plus libre auprès des agents, devraient être envisagées dans une perspective de meilleure prise en compte de ces perceptions. C'est-à-dire qu'une enquête sur ces perceptions pourrait éventuellement amener à faire évoluer des pratiques au sein du service et dans la ville. Ces changements « concrets » ne sont pas encore bien dessinés et ils découleraient nécessairement de l'enquête préalable. Néanmoins, il semble que déjà, des directions se dessinent ; comme une potentielle valorisation des savoir-faire des agents ou la valorisation de certains aspects du PGDEV qui semblent déjà valorisés par les agents. Enfin, nous l'avons dit les pistes « concrètes » ne sont pas dessinées et il ne faut peut être pas en chercher d'ailleurs. Mais il nous semble qu'il serait peut-être possible, dans un travail de médiation, de prendre un « biais ». Le choix de « prendre un biais » pour parler du paysage et comprendre les perceptions paysagères, a déjà été fait par des ethnologues dans *Paysage au pluriel* et nous pensons qu'un type de lieu, sur la ville de Concarneau, pourrait justement être un biais intéressant : le cimetière. En effet, ce lieu semble regrouper de nombreuses perceptions différentes et engage ceux qui en parlent à prendre une position assez forte, parfois radicale. Ces lieux renvoient à des problématiques intimes et sociales très fortes et nous pensons que l'environnement dans ces espaces est particulièrement chargé de valeurs et de fonctions symboliques qui sont questionnées par le PGDEV. En tant qu'espaces peut-être paroxystiques de toutes les questions que posent le PGDEV, il nous semble qu'ils pourraient être un espace intéressant à travailler dans une action paysagiste, même s'ils renvoient à des questions au combien complexes.

Finalement, même si elle ne se dessine que très vaguement, il nous a semblé important d'admettre que notre expérimentation d'enquête a été marquée assez rapidement par un questionnement sur ce que pourrait être une éventuelle action paysagiste après l'enquête. Cette perspective a été assez rapidement consciente mais nous a posé question puisqu'elle pouvait éventuellement perturber la situation d'enquête ou de recherche. Autrement dit, nous nous sommes demandé si la perspective d'action ne pouvait pas causer du tort à la situation de recherche. Pour cette raison, et pour de nombreuses autres, il est important de faire un retour sur notre expérimentation.

c- Retour sur l'expérimentation

Il est important pour conclure cette expérimentation de l'observation participante d'établir un retour réflexif sur notre méthode et sur nos résultats. Ces derniers nous le reconnaissons sont tout à fait partiels et l'on admettra volontiers qu'il aurait été intéressant de pousser l'observation auprès des différents agents, de faire varier plus les situations d'échanges et de s'entretenir plus longuement avec des agents qui nous ont plus « échappé » ou encore d'utiliser d'autres éléments de méthodes pour tenter de mieux cerner encore les perceptions.

Manque de méthode et démarche empirique et inductive

Nous admettrons dans un premier temps que nous avons pu développer une certaine frustration dans cette expérience du fait de notre manque de méthode et de préparation vis à vis de cette expérience. En effet, il semble que nous aurions dû préparer plus en amont notre question de recherche et préparer aussi en amont une méthode de prise de note plus efficace et traditionnel que celle que nous avons pu mettre en place. Ces « règles de l'art », bien qu'elles ne semblent pas figées, nous avons pu les lire plus tard en cherchant à comprendre comment aurait pu mieux se passer l'observation. Ce manque de méthode semble très important et doit nous permettre de relativiser notre expérience, cependant, il a eu l'avantage de nous mettre dans la position d'une réflexion « inductive ». En effet, il est des observations que nous avons faites et qui nous ont menée à un certain nombre d'hypothèses d'interprétation que nous avons pu croiser par la suite en lisant des articles sur le sujet de la gestion différenciée et ses perceptions. Cette démarche inductive a été très intéressante et nous permettra peut-être à l'avenir, en tant que paysagiste, de ne pas hésiter à noter des observations et formuler de premières interprétations quant aux perceptions des habitants même sans connaître spécifiquement la situation, pour pouvoir ensuite cultiver ces pistes par la lecture de la littérature spécialisée. C'est en effet d'abord par la méthode inductive et empirique que nous en sommes venue à formuler notre question de recherche sur les perceptions des agents spécifiquement. Il nous semble que cette démarche est intéressante car elle nous permet d'éviter de tomber dans le piège d'a priori non pertinents pour étudier les perceptions paysagères.

L'enquête à couvert

Il faut maintenant que nous parlions d'une autre de nos difficultés ; celle de l'enquête à couvert. En effet, ce choix que nous avons fait a été nécessaire comme nous l'avons déjà évoqué. Il nous a permis de rester dans une position qui a facilité les échanges avec les agents. En effet, nous avons pu craindre que déclarer aux agents notre intention d'observer leurs perceptions du PGDEV aurait pu les bloquer et contraindre leur discours. Il semble alors qu'ils ont pu s'exprimer plutôt « naturellement » avec nous d'autant plus que nous avons dès le départ été considérée comme « une stagiaire », c'est-à-dire comme quelqu'un à qui l'on peut apprendre des choses. Cette position a certainement facilité le dialogue aussi, d'autant plus que nous l'avons cultivé et que nous avons sincèrement montré une envie d'apprendre. Cette figure nous a semblé beaucoup plus intéressante dans ce milieu que la figure du « paysagiste-concepteur » de « l'architecte-paysagiste » à laquelle ils auraient pu nous assimiler car il nous a semblé que les agents percevaient dans cette figure une figure d'autorité un peu fantasque et en même la figure de quelqu'un qui veut leur apprendre comment faire leur métier.

Cependant, ce choix de l'enquête clandestine n'est pas sans conséquences d'un point de vue déontologique. En effet, un problème se pose et s'est posé dès lors que nous avons eu l'impression de vraiment commencer à observer leurs perceptions ; qu'en est-il du consentement des « enquêtés » lorsque nous prenons en note ce qu'ils disent à quelqu'un qu'ils considèrent comme un collègue ? Qu'en est-il du consentement lorsque cette collègue reprend leurs discours, tente de les analyser et en fait un compte-rendu écrit ? Ces

questions se sont évidemment posées et on pu nous peser pendant l'observation d'autant plus que notre implication pendant quatre mois au sein du service a pu nous amener à créer des affinités. Ce problème des affinités créées est d'ailleurs aussi important car il pose la question de la subjectivisation des résultats dont nous avons déjà pu parler plus tôt. Nous pensons qu'il est particulièrement important de mettre en place une démarche réflexive au moment de l'écriture mais aussi et surtout dès la période de l'observation car elle permet de mettre en garde dès l'étape de l'observation et de la prise de note contre cette subjectivisation.

De plus, l'enquête à couvert a aussi été un problème lorsque nous avons pu imaginer ou nous souvenir d'autres méthodes utilisées pour observer et comprendre les perceptions des populations. Nous avons alors pu regretter l'enquête à couvert dans la mesure où elle ne nous permettait de mettre en place directement ces méthodes. Nous avons pu essayer d'utiliser d'autres méthodes comme le commentaire de photographie mais nous n'avons pas pu exploiter cette méthode comme nous pensons que nous aurions pu le faire si nous avions été à couvert. Pourtant, cette méthode a semblé apparaître d'elle-même comme une bonne méthode car ce sont les enquêtés eux-mêmes qui nous ont parlé des photographies anciennes des espaces verts qui étaient encore dans les bureaux. Nous avons pu les retrouver et les laisser à disposition des agents pour observer leurs réactions. Cette méthode a été très intéressante mais elle aurait sûrement gagné à être approfondie et mise en place plus rigoureusement.

d- Conclusion de l'expérience de l'observation participante

Cette question de l'approfondissement d'une méthode qui a émergé au cours de l'observation est donc l'occasion pour nous de rappeler que nous admettons complètement que notre démarche a été incomplète et partielle du point de vue de la méthode ethnographique. Cependant, nous avons pu voir l'intérêt qu'elle présente pour une pratique paysagiste. En effet, en nous mettant dans une position d'observation que nous avons souhaitée la plus crédible possible, nous avons pu déceler des éléments de compréhension des perceptions d'un public qui nous était jusqu'alors inconnu. En participant au fonctionnement du service nous avons pu comprendre vraiment ce que représentait le PGDEV tant en terme de fonctionnement pratique qu'en terme de perceptions par les différents acteurs du service. Notre présence longue dans ce service et une attitude attentive aux perceptions des agents nous a permis de créer un certain degré d'intimité avec les agents. La facilité dans les échanges nous a alors permis de comprendre ce que pouvait représenter la mise en place de cet outil qu'est la gestion différenciée, un modèle qui s'est diffusée dans de nombreuses villes et avec lequel nous devons certainement composer dans de futurs projets. Le retour réflexif que nous a obligée à faire cette expérience nous a permis de mieux comprendre quelles pouvaient être les difficultés dans la compréhension et la prise en charge des perceptions paysagères des populations par le paysagiste. Il est ainsi question de trouver le bon équilibre entre une approche trop extérieure qui risquerait de ne produire que des généralités et d'oublier certains groupes, et une approche plus directe et plus proche qui peut présenter le risque de subjectiver les

résultats et de ne s'intéresser qu'à des perceptions trop particulières. Il nous semble que cette expérience, bien qu'incomplète, nous a permis d'avoir une vraie réflexion sur la nécessité pour le paysagiste de s'impliquer intellectuellement et personnellement dans le territoire sur lequel il souhaite faire projet.

Conclusion seconde partie

C'est donc par trois biais différents que nous avons voulu tenter de répondre à notre question des apports de l'ethnologie et de ses méthodes pour la pratique paysagiste dans le cadre de la prise en charge des perceptions paysagères. Ces trois portes d'entrée nous ont permis de questionner des dispositions de relation différentes entre l'ethnologie, le paysagisme et les perceptions paysagères. Nous avons pu voir que l'ethnologie, qui a un regard singulier sur le paysage, s'est emparée du sujet à plusieurs reprises et qu'elle a utilisé des méthodes propres à sa discipline pour mettre au jour des perceptions différenciées en fonction des groupes de population. Du côté de la pratique paysagiste, nous avons pu constater des attitudes différentes quant à l'horizon ethnographique. Souvent inconscient, parfois revendiqué, l'héritage ethnologique transparait néanmoins dans l'attention que portent certains paysagistes à un « tout perception-représentation-participation-médiation ». Ceux-ci n'hésitent d'ailleurs pas à inventer leurs propres outils dans le cadre de leurs pratiques qui les placent dans une position singulière vis à vis de la recherche. Finalement, l'expérimentation nous a permis de tester consciemment la mise en place d'une démarche ethnographique dans le cadre d'un questionnement sur le paysage et nous a permis de voir l'intérêt que cette démarche consciente pouvait avoir pour une pratique paysagiste postérieure tout en soulevant des limites, notamment liées à un manque de formation.

CONCLUSION

Le travail que nous avons mené nous a d'abord permis de mieux comprendre la notion de paysage telle qu'elle est définie aujourd'hui, notamment par la Convention Européenne du paysage. Nous avons pu le comprendre comme un paysage perçu, vécu, quotidien, qui doit être un support pour plus de participation citoyenne. Cette vision plus démocratique du paysage nous semble demander un engagement des paysagistes pour travailler la question des perceptions paysagères et de la participation citoyenne. Mais nous l'avons vu, la question des perceptions paysagères est très complexe et semble demander que l'on considère ces perceptions comme fonctions des différentes populations et des différents groupes qui perçoivent le paysage. Ces groupes nous l'avons vu peuvent être déterminés par différents critères. Nous nous sommes alors questionnée sur la capacité des paysagistes, pensés comme spécialistes du paysage, à prendre en charge les perceptions paysagères des populations.

Nous avons pu penser que l'ethnologie et ses méthodes pouvaient représenter une source d'inspiration pour les paysagistes dans cette prise en charge. En effet, l'ethnologie, telle que nous l'avons définie, opère à une échelle régionale sur le territoire et de par sa démarche qualitative contextualisée et sa tradition de décentrement, elle nous a semblé être une discipline intéressante pour comprendre et analyser les perceptions paysagères des populations. Cette discipline a d'ailleurs déjà travaillé la question du paysage à travers les perceptions paysagères. Nous nous sommes alors demandé quels pouvaient être les apports de l'ethnologie et de ses méthodes pour la prise en charge des perceptions paysagères des populations par les paysagistes.

Pour répondre à cette question très vaste et complexe, nous avons choisi de prendre trois « biais », trois « portes d'entrée » qui correspondaient à différentes dispositions : de l'ethnologie vers le paysage, des paysagistes vers l'horizon ethnologique dans la prise en charge des perceptions paysagères, et finalement d'une application expérimentale d'un élément de méthode ethnologique vers le paysage et les perceptions paysagères. Ces trois biais ne sont bien sûr pas exhaustifs, nous l'avons dit, mais ils nous ont permis de trouver de premières pistes sur les apports potentiels de l'ethnologie et de ses méthodes pour le paysagiste.

Nous avons d'abord pu comprendre que l'ethnologie porte un regard singulier sur le paysage puisqu'elle reconnaît en lui un espace perçu. Les perceptions étant, pour cette discipline, relatives à un certain nombre de critères comme l'appartenance à un groupe culturel ou socio-professionnel. Le paysage des uns n'est alors pas toujours le paysage des autres. L'ethnologie va même jusqu'à questionner la pertinence de cette notion vis à vis des différents groupes de population qu'elle considère. Nous avons pu voir en effet, à travers des études d'ethnologues sur le paysage, que plusieurs groupes de percepteurs semblent souvent être en présence face au même « paysage ». Ces groupes de percepteurs peuvent parfois entrer en conflit, pour peut qu'un modèle de perception soit naturalisé et donc légitimé à des fins politiques. Les ethnologues doivent alors enquêter pour déterminer les différents groupes de percepteurs du paysage, leurs différentes perceptions, les comportements liés à ces perceptions, et les éventuels jeux de pouvoir en présence qui viseraient à imposer un type de perception sur un autre. Finalement, c'est ce positionnement vis à vis des perceptions paysagères qui nous semble pouvoir constituer à un apport pour le

paysagiste. En effet, il nous semble que celui-ci peut s'inspirer de cette distance que les ethnologues ont mis vis à vis de l'objet de « paysage » mais surtout vis à vis des perceptions paysagères qui sont toujours relatives à un contexte socio-culturel donné. La position des ethnologues sur ce sujet nous a semblé intéressante par l'analyse qu'elle fait d'une dérive socio-politique potentielle du paysage. Mais les outils de l'enquête ethnologique que nous avons pu découvrir, autant que sa démarche plus généralement, nous ont semblé pouvoir aussi constituer un apport pour le paysagiste. En effet, la démarche qualitative contextualisée et le décentrement nous semblent intéressants pour le paysagiste car celui-ci doit prendre en compte la pluralité des populations et des perceptions paysagères s'il souhaite aller dans le sens d'un paysage plus démocratique. De même, la diffusion dans d'autres disciplines des outils de l'enquête ethnologique, comme le support photographique, nous laisse penser qu'ils peuvent être une piste intéressante pour s'inscrire dans cette démarche qualitative contextualisée et comprendre vraiment les perceptions paysagères.

Mais nous avons aussi cherché à savoir quels pourraient être les apports de l'ethnologie et de ses méthodes pour des paysagistes qui pratiquent actuellement. Cette deuxième porte d'entrée nous a permis de comprendre que l'ethnologie, comme d'autres sciences sociales d'ailleurs, ne semblait pas représenter un apport direct dans la pratique des paysagistes mais plutôt dans la formulation chez eux d'un engagement, presque politique, pour plus de participation citoyenne. La question du rapport des paysagistes à l'horizon ethnologique nous a amenée à questionner aussi les vastes questions, d'une part des rapports entre recherche et action chez les paysagistes, et d'autre part de ce qui semble sous-entendu dans la notion de « terrain » chez certains paysagistes. En effet, il nous est apparu que les sciences sociales semblaient reléguées à la question du positionnement théorique chez les paysagistes auxquelles nous sommes intéressée et qu'elles semblaient s'opposer chez eux à une pratique du « terrain » pour lequel les méthodes de l'ethnologie ne semblent pas constituer une source d'inspiration, pas plus que les méthodes d'autres disciplines d'ailleurs. Ils peuvent alors inventer leurs propres outils dans un questionnement plus général sur les nouvelles pratiques de conception face à ce paysage redéfini depuis quelques années. Néanmoins, nous avons pu présenter deux exemples de projets inscrits manifestement dans une « recherche-action » qui témoignent d'une prise en charge à bras le corps de méthodes héritées des sciences sociales par des paysagistes qui, parfois, revendiquent clairement leur double-formation en paysage et en sciences sociales. Cette analyse peut alors nous amener à nous poser la question de la formation aux méthodes et théories des sciences sociales pour les paysagistes.

Finalement, bien que tout à fait limitée, l'expérience que nous avons pu faire d'un élément de méthode de l'ethnologie, l'observation participante, nous a permis de comprendre plusieurs choses. D'abord, bien sûr, que nous n'étions pas formée pour mener à bien rigoureusement ce type d'observation. Mais cette expérience nous a permis, en nous plaçant dans la position de l'observateur vraiment attentif, de comprendre un certain nombre de nuances dans les perceptions paysagères du groupe que nous avons observé. Cette position, bien qu'un peu forcée pour essayer de mettre en place une méthode propre à l'ethnologie, nous a engagée à faire preuve de finesse dans la compréhension de ces perceptions. Elle nous a poussée à dépasser des *a priori* que nous pouvions avoir pour tenter de se mettre à la place des membres du groupe observé et donc ne pas imposer une vision préconçue. De plus, c'est aussi, et peut être surtout, le retour réflexif que nous avons pu faire

qui nous a apporté beaucoup. En effet, nous avons compris la nécessité d'établir ce retour réflexif, d'abord parce qu'il semblait que la position « d'ethnologue » l'exige et que nous voulions nous conformer à l'exercice. Mais aussi lorsque nous nous sommes posé la question de notre objectivité et donc de la crédibilité des « résultats » obtenus. Nous avons ainsi été amenée à questionner notre positionnement vis à vis du groupe, des membres du groupe et de la question de recherche. Le questionnement de notre position dans le groupe étudié et sur l'espace étudié nous a semblé essentiel et nous a révélé que certaines postures, qui peuvent être tenues par mégarde, ne présentent pas la même fertilité pour la production de données. Finalement, malgré cette prise de distance vis à vis de notre implication sur le terrain, nous pensons que cette véritable implication personnelle et intellectuelle sur le terrain présente une fertilité indéniable, à la fois pour la compréhension des perceptions paysagères et pour le projet.

Finalement, il semble que nous devons admettre un apport indéniable de l'ethnologie dans la construction d'un engagement théorique et politique pour notre future pratique paysagiste. Comme beaucoup d'autres paysagistes, les sciences sociales, et en particulier l'ethnologie, nous ont aidée et nous aiderons à construire et préciser ce positionnement éthique pour notre future profession. L'apport des méthodes nous semble aussi indéniable surtout par rapport à la rigueur qu'elles peuvent présenter. Nous ne nions pas l'intérêt et même la fertilité de l'invention de nouveaux outils et dispositifs de projets. Néanmoins, l'ethnologie et ses méthodes nous semblent un horizon intéressant pour notre future pratique. Nous parlons ici d'horizon car nous n'avons pas la prétention de maîtriser cette méthode ou démarche ethnologique. Finalement, nous pouvons dire que nous souhaitons inscrire notre future pratique dans une perspective de recherche-action qui nous a séduite. La recherche-action telle que nous l'avons comprise par nos lectures, notre analyse de certains projets et notre expérience, nous semble en effet allier la rigueur et la productivité de la recherche au service d'une action paysagiste engagée pour une démocratie toujours plus présente dans les territoires et les paysages locaux.

BIBLIOGRAPHIE

- Aggéri, G. 2010. *Inventer les villes-natures de demain. Gestion différenciée, gestion durable des espaces verts*. Educagri, 198p.
- Beaud, S. et Weber, F. 2014. *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 4^e édition augmentée, 334p
- Bonte, P. et Izard, M. (dir.) 2016. *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Quadrige, 4^e tirage, 842p
- Descola, P. 2005. *Par-delà Nature et Culture*, Paris, Gallimard, 640p.
- Descola, P. 2011-2012. *Les formes du paysage*. Cours au collège de France, Paris.
- Droz, Y. et Miéville-Ott, V. (dir.) 2005. « Le paysage de l'anthropologue » In *La polyphonie du paysage*, Lausanne, Presses Polytechniques et universitaires romandes, 234p
- Dupond, P. 2007. *La perception, Merleau-Ponty, Autour de la phénoménologie de la perception*. Notes de cours. Philopsis.
- Hume, D. 1739. *Traité de la nature humaine*, III, I, I,
- Joliet, F. 2012. « Ceux qui regardent font le paysage. Les Inuits d'Umiujaq et le parc national Tursujuq (Nunavik) », *Téoros*, vol 31, n°1, p.49-60
- Lagier, A. 2009. « Trois apports de la Convention Européenne » In *Le paysage. Un projet politique*. Sous la direction de Bédard M. Québec, Presses de l'Université du Québec, 330p. pp. 277-292
- La Soudière (de), M. 1991. « Paysage et altérité. En quête de « cultures paysagères » », *Études rurales*, n°121-124, pp. 141-150
- Lenclud, G., Cadiou, N., Luginbühl, Y., et al. Voisenat, C. (dir.) 1995. *Paysage au pluriel : pour une approche ethnologique des paysages*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 240p.
- Luginbühl, Y. 1989. « Au-delà des clichés... La photographie du paysage au service de l'analyse », *Strates 4*, Dossier : images réfléchies. Paroles d'un paysan révolutionnaire
- Menozzi, MJ. 2007. « Mauvaises herbes. Qualité de l'eau et entretien des espaces. » *Natures Sciences Sociétés*. Vol.15, p.144 à 153
- Michelin, Y. 1998. « Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise », *Cybergeog. Politique, Culture, Représentations*.
- Soulé, B. 2007. « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, Vol.27 (1), pp.127-140

Annexes

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Annexe 2 : Grille d'analyse des présentations internet des collectifs

Nom du collectif + date de formation	Forme juridique	Equipe	Mots-clés dans la présentation	Mots pour parler des perceptions	Mots pour parler des populations	Démarche	Méthode
Les saphrophytes-2007	SCOP (société coopérative)	Architectes- Paysagistes- Plasticiens- Constructeurs- Graphistes- Agriculteur	Préoccupations sociales économiques et écologiques - Reflexion active expérimentale et systémique- Esthétique relationnelle - Micro urbanisme - Échelles de territoire - Design social - Dynamiques durables -	Regards sur la ville	Différents usagers de la villes / Experts-non experts / Habitants / Citoyens	Approche holistique de la ville et du territoire / Capacité citoyenne / Démarche d'expérimentation et d'innovation / Vers la sobriété heureuse et des territoires plus démocratiques	Immersion sur le territoire (comprendre et nouer des rapports de confiance) / Posture "inclusive" / Moyens artistiques, formes ludiques / Provoquer le débat / Constitution de groupes d'habitants / Expérimentation
Passeurs	Atelier d'études et de maîtrise d'œuvre	Deux paysagistes-urbanistes / + Equipe pluridisciplinaire pour chaque projet	Médiation paysagère - Élaboration collective des projets - Participation citoyenne - Études/Maîtrise d'œuvre/Sensibilisation/Recherche - Aménagement durable - Pratique plus sociale - Action partagée - Approche transversale et sensible du paysage, démocratique et non-technique / Stratégies politiques partagées - Paysage cadre de vie / Évolutions et attentes de la société	Expérience du territoire, pratique, "regards sur le territoire". - Points de vue - "Le paysage résulte des interactions entre le matériel et l'immatériel. Nous portons un regard attentif aux représentations et aux perceptions des acteurs des territoires pour les traduire de manière concrète dans les projets que nous mettons en place."	Le paysage comme construction socioculturelle sensible (Lenclud cité)	Experts - non experts : "Chacun est expert de quelque chose, de sa propre pratique ou expérience du territoire. Nos démarches visent à rassembler et partager les expertises en considérant l'expertise locale, parfois dite "profane", au même titre que l'expertise "savante", dans le but de composer les projets en tenant compte de la diversité des regards sur le territoire". - Co-construction -	Sensibilisation - Recherche- Maquette sensible - Randomnées lectures du paysage -
Collectif PSF (Paysagistes sans frontière)	Association	Paysagistes, architectes, graphistes, designer, artiste	Pratique sociale, pédagogique, culturelle, environnementale. Transdisciplinarité - Pratique du lieu et médiation sur le terrain - Dialogue - Créer la rencontre et la discussion - S'interroger - S'engager	Lieu auquel l'habitant est sensible - regards des habitants - Perception des éléments fondateurs du paysage -	Les habitants	Accéder pour chaque projet à un niveau de connaissances poussé des territoires d'intervention. Transdisciplinarité, spécialistes de divers horizons	Ateliers participatifs - Carte mobile - Co-construction - Soirées participatives- Festival à Stolac - Animations culturelles
...							

Annexe 3 : Grille d'entretien

- 1- Pouvez-vous me présenter un peu votre parcours ? (notamment votre formation)
- 2- Pouvez-vous me présenter votre structure de travail ? (Agence, collectif, travail seul ou à plusieurs, que des paysagistes ou non ? etc.)
- 3- J'ai commencé à travailler ce mémoire à partir de la définition du paysage de la convention européenne, « une partie de territoire telle que perçue par les populations ». Ce qui m'intéresse dans ce travail c'est la façon dont des paysagistes peuvent prendre en charge le « telle que perçue par les populations » de cette définition. Que mettriez-vous derrière cette partie de définition ? Que regroupe-t-elle ?
- 4- Diriez-vous que vous accordez une attention particulière à cette dimension disons culturelle du paysage dans votre pratique ?
- 5- Est-ce qu'il y a un moment particulier dans vos projets consacré à la compréhension des perceptions des populations, comme une « phase de l'analyse » ? (moment méthodologique)
- 6- Si oui, comment se passe cette « étape méthodologique » ? Avant quoi et après quoi intervient-elle ?
- 7- Avez-vous rencontré des situations particulières où la démarche d'observation et de compréhension des perceptions des populations a été plus importante/ a pris plus de place ? (par exemple dans un type de projet particulier, ou avec certains groupes de population ?)
- 8- Avez-vous des outils pour vous aider dans l'observation et la compréhension de ces perceptions ? (outils méthodologiques, dispositif particulier de projet...)
- 9- Faut-il parfois plus ou moins de temps pour cette observation et cette compréhension ? Y'a-t-il une durée satisfaisante ?
- 10- Diriez-vous que les sciences sociales peuvent être utiles dans la construction de ces outils pour les paysagistes ? Que peuvent-elles apporter pour vous à la pratique des paysagistes ?
- 11- Pensez-vous que le rapport que vous entretenez avec cette question des perceptions du paysage est le même pour tous les paysagistes ? Pensez-vous que cette question est abordée de manière homogène chez tous les paysagistes ?
- 12- Si non, que pensez-vous des autres cas de figure ?

Annexe 4 : Monono «Marche à suivre», 2013-2015



Questionnaires cartographiques



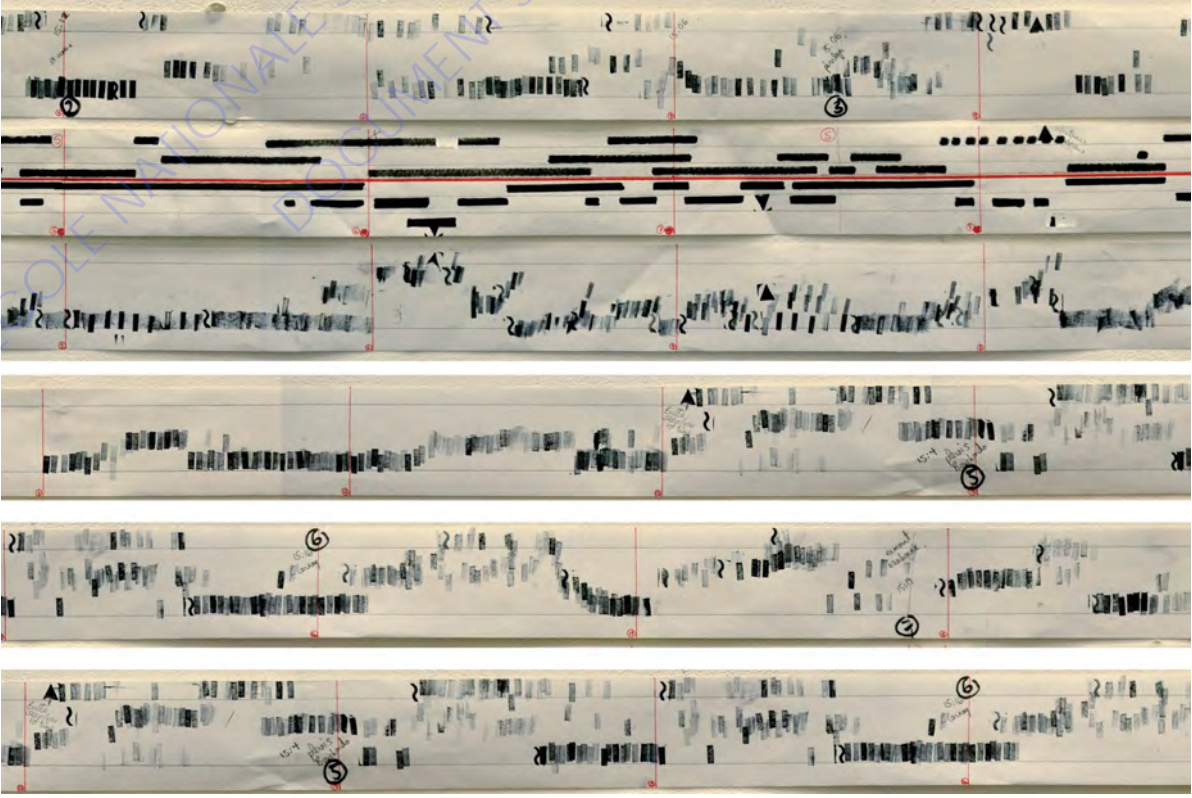
Carte des qualités paysagères du quartier pour favoriser la marche



Faire changer les perceptions du temps et des distances

Annexe 5 : Monono - Paysages Perçus (ISA Project)

	<p>Répétition Ce tampon représente une répétition d'unité paysagère au cours d'un trajet.</p>	
	<p>Changement Ce tampon représente une variation dans la répétition. Il peut s'agir d'un changement d'unité paysagère ou de perspective.</p>	
	<p>Accent Ce tampon représente un élément qui se détache de la composition paysagère d'ensemble, tel un point de repère ou un changement soudain dans la perspective qui révèle une vision nouvelle.</p>	



Annexe 6 : Atelier Bivouac - Les ateliers du cloître #Saison 1



La permanence



La maquette sensible



Tester les scénarii

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Résumé

Le paysage a subi une redéfinition constante depuis au moins le siècle dernier. Aujourd'hui, et en particulier depuis la Convention Européenne du paysage, signée par la France en 2006. Il n'est plus tant le paysage exceptionnel, patrimonialisé et protégé. Il est aujourd'hui le paysage quotidien, paysage vécu et perçu par les populations. Il comprend les perceptions des populations, leurs représentations, leurs comportements et leurs gestes. Nous avons choisi de nous intéresser dans ce travail aux perceptions paysagères des populations. Il nous semblé qu'elles représentaient un enjeu majeur pour une acceptation plus démocratique du paysage. Mais elles sont un sujet très complexe dont les sciences sociales et cognitives se sont déjà emparées. Nous avons choisi de considérer plus particulièrement l'approche ethnologique des perceptions paysagères car cette discipline témoigne d'une approche qualitative contextualisée et décentrée qui nous a intéressée. Cette approche nous a laissée penser que l'ethnologie et ses méthodes pourraient représenter un apport dans la prise en charge des perceptions paysagères des populations par les paysagistes. Ce travail vise à explorer ce que pourraient être cet apport à travers trois dispositions de relation différentes entre les éléments déjà cités que sont : les perceptions paysagères, l'ethnologie et ses méthodes, et les paysagistes.

Paysage - Perception - Ethnologie - Anthropologie - Méthode - Nouvelles pratiques -
Convention Européenne du paysage

Landscape has been redefined constantly since at least last century. Today, most especially since the European Landscape Convention was signed in 2006 by France, landscape is no more exceptional. It is no more considered as an heritage that needs protection and conservation measures. Today, landscape is also the every-day landscape. It is the living environment of the populations and also how they live the landscape, how they represent it, and how they perceive it. We chose to work on the perception aspect of the landscape. Indeed, perceptions appear to be a major issue for a more democratic comprehension of the landscape. Perceptions are a really complex subject that social sciences and cognitive sciences already worked with. In this work, we chose to focus on the ethnological approach of the landscape perceptions. This approach seems to have a particular method; a qualitative method that contextualized data and has a real reflexion about its own position. This approach seems to be an interesting source of inspiration for landscape architects and we tried to explore what could be the benefice of such an approach for them who should try to understand the landscape perceptions of the population. To explore this we decided to work on three different dispositions of relation between ethnology, landscape architects and landscape perceptions.

Landscape - Perception - Ethnology - Anthropology - Method - New practices -
European Landscape Convention